Mémoires du Congo

et du Ruanda-Urundi

n°31 - Septembre 2014

Trimestriel - n° d'agrément : P914556 - Bureau de dépôt : 4099 Liège X
Expéditeur : MdC, rue d'Orléans, 2 - 6000 Charleroi

2014, année de commémorations











Editorial

De nombreux livres concernant le Congo belge apparaissent chaque mois. Si la plupart d'entre eux sont écrits par des auteurs belges, anciens de la colonie ou des protectorats belges, ils sont rédigés en français ou en néerlandais. De ce fait, ils ne sont guère accessibles aux anglo-saxons, pourfendeurs de l'œuvre belge en Afrique centrale et qui s'inspirent encore et toujours des auteurs de la fin du XIX et du début du XXème siècle : Roger Casement (1864-1946), diplomate britannique, Joseph Conrad (1857-1924), Conan Doyle (1859-1930), Edmund Dene Morel (1873-1924), écrivains anglais et Mark Twain (1835-1910) écrivain américain.



S'il y eut des abus au temps de l'Etat Indépendant du Congo, il y a eu pendant près de 100 ans (1885-1960) un apport belge important dans tous les domaines : l'éducation, la médecine, l'agriculture, l'industrie, les communications (routières, fluviales, aériennes), la culture ... et n'oublions pas que pendant ce temps les ethnies ne se battaient plus l'une contre l'autre. C'était la Pax Belgica. Il ne faut donc pas que l'arbre du méfait cache la forêt des bienfaits !

Ce message doit être transmis aux anglophones qui comptent 800 millions de locuteurs contre 220 millions pour la langue française. Pour cela, "Mémoires du Congo" doit entreprendre l'anglicisation de tous ses documentaires (l'Administration territoriale, l'Œuvre médicale belge, l'Enseignement au Congo belge...), inciter les auteurs belges à publier dans la langue de Shakespeare, organiser des colloques en langue anglaise et accueillir, comme nous le faisons régulièrement, des étudiants d'outre atlantique.
L'utilisation d'internet doit également nous aider à diffuser nos documentaires et nos travaux et si, en plus ils sont anglicisés, le monde sera à notre portée ; espérant ainsi infléchir la courbe de la médisance.

Vous comprendrez que nous sommes à la recherche de "native speakers" anglophones pour mener à bien cette nouvelle tâche qui nous incombe. Des fonds seront nécessaires pour rémunérer ces personnes et si d'aventure vous désirez sponsoriser cette initiative, merci de contacter notre Président, Roger Gilson ou le soussigné.

Dans un souci d'améliorer la lecture de notre revue, nous regroupons les articles sous différentes rubriques. Dès à présent, elles apparaîtront dans l'ordre suivant : Histoire coloniale, Histoire contemporaine, Histoire-philatélie, Coopération, Culture, Portraits, Souvenirs, Lu pour Vous et enfin, les pages dédiées aux associations.
Parmi ces pages, le tableau des événements de chaque association (dates à communiquer au 0496/20 25 70) et, tour à tour, la présentation d'une association amie.
Le CRAOM, Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer inaugure cette nouvelle série.

Paul Vannès

Sommaire

MÉMOIRES DU CONGO
et du RUANDA-URUNDI

Périodique n° 31 - Septembre 2014

Photo de couverture : Fernand Hessel
Monument Lippens et Debruyne à Blankenberge

Commémorations

Nous vous l'annoncions dans notre numéro 29 que cette année était fertile en événements commémoratifs. Si certains portent encore en nous le glaive de la douleur, la perte d'êtres chers durant les événements de l'après 60, de la prise d'otages à Stanleyville, du martyr de nos soldats au Rwanda, d'autres nous apportent la fierté d'être belges.
En effet, tant en 14-18 qu'en 40-45, les premières victoires alliées sur les forces de l'axe en Afrique furent belgo-congolaises. Le 21 août 1917, la brigade belge de la Force Publique commandée par le Lieutenant-Colonel Armand Huyghé atteint Mahenge qui tombe en nos mains le 9 octobre 1917.
Le 19 septembre 1916, c'est, avec le Général Tombeur, la victoire de nos forces à Tabora.
En 1941, c'est la victoire de Saïo où les troupes de la Force Publique sont commandées par le Général-Major Gilliaert. Les troupes italiennes se débandent et se rendent à Asosa.

Nous vous invitons à lire le livre "Bortaï" du Cdt Philippe Brousmiche qui participa à cette campagne en Abyssinie.
Nous devons nous souvenir de ces batailles et de ces hommes qui combattirent en Afrique. Nous devons également nous souvenir de nos compatriotes décédés sur cette terre d'Afrique. Il est temps aussi d'entretenir leurs sépultures jusqu'à présent abandonnées à la nature. Malgré les efforts entrepris par l'Urome auprès des autorités belges, rien n'a encore été fait !

Notez pour le mois de septembre :
- le samedi 6, hommage national pour le 122ème anniversaire de la mort du Lt Lippens et du Sgt De Bruyne à Blankenberge.
- le vendredi 12, cérémonie de commémoration au monument Chaltin à Erpent par le CRAOCA/URFRACOL.
- le jeudi 18, journée commémorative à la mémoire des Troupes Coloniales et de la Force Publique, par le CRAOCA/URFRACOL à Bruxelles.
- le samedi 20, commémoration des événements tragiques survenus au cours des rebellions en 1964 par Fraternités Belgo-Congolaises.

D'autres cérémonies ont déjà eu lieu cette année. Citons l'organisation par le 2ème Bataillon Commando qui honore chaque année, le 11 avril, ses dix frères d'armes morts au Rwanda en 1994. En juin dernier, la Congrégation des Pères Spiritains se souvenait à Gentinnes de leurs confrères belges et hollandais tués à Kongolo le 1er janvier 1962.

La guerre au Congo belge (3)

Chaltin, le vainqueur de Redjaf

Louis Napoléon Chaltin, fils d'un officier du 4e régiment de Ligne, passe avec succès les examens préparatoires à la sous-lieutenance en 1873. Il commence sa carrière militaire au 10e régiment de Ligne au grade peu glorieux de caporal-fourrier, mais il gravit rapidement les échelons du cadre de sous-officier.
Parcours d'un officier belge hors du commun..

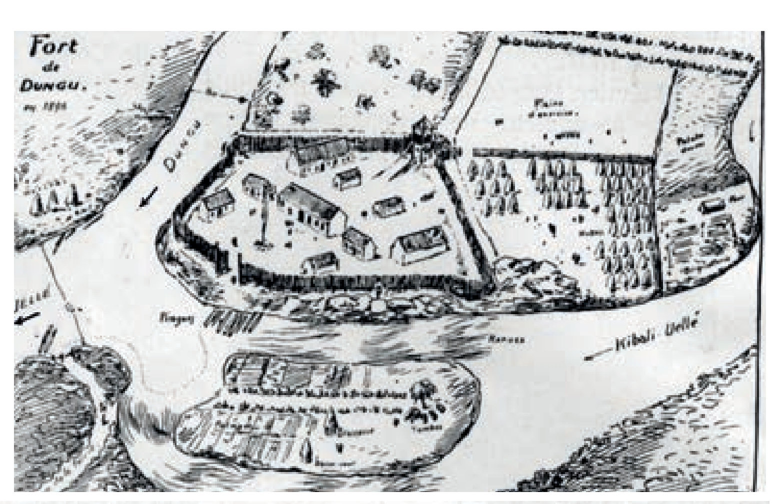
Le 14 juillet 1878, il prête serment en tant que sous-lieutenant d'infanterie et est affecté au 3e régiment de Ligne. Deux années plus tard, il est détaché au Ministère de la Guerre et le 25 mars 1885, il est nommé lieutenant. Le jeune officier exerce différentes fonctions dont celle de secrétaire de la commission de révision du code de procédure militaire. Il est fort bien noté par son supérieur, le général Sterckx, colonel-directeur au Ministère de la Guerre. Il écrit dans son rapport de notation : "Officier de grande valeur, il se fera remarquer dans toutes les fonctions qu'il sera appelé à remplir".

Le Roi Léopold II, souverain de l'Etat Indépendant du Congo, éprouve de grandes difficultés à compléter les cadres de la Force publique. Il doit faire appel à des Italiens et à des Scandinaves. Il n'existe qu'un moyen d'engager des officiers belges. Ils doivent être détachés à l'institut cartographique militaire à leur demande et mis à la disposition de l'Etat Indépendant par décision ministérielle. La situation est préoccupante à la frontière du nord-est du Congo, Mohammed Ahmed Abdallah, dit le Mahdi s'est emparé de Karthoum en janvier 1885 avec ses derviches et le général Gordon, dit Gordon Pacha a été massacré.

La situation est préoccupante à la frontière du nord-est du Congo, Mohammed Ahmed Abdallah, dit le Mahdi, s'est emparé de Karthoum en janvier 1885 avec ses derviches et le général Gordon, dit Gordon Pacha a été massacré.

Les Mahdistes occupent Lado et Redjaf dans le sud du Soudan et menacent le district de l'Uele. A la suite de la conférence anti-esclavagiste de Bruxelles en 1889, le Roi Léopold II décide l'envoi d'une expédition vers le Bahr el Gazal pour lutter contre les derviches qui organisent des incursions dans le bassin de l'Uele, incendient les villages et réduisent la population en esclavage. Le QG de la Force publique confie cette mission au capitaine Van Kerckhoven qui rassemble une importante colonne de soldats encadrée par quatorze officiers et sous-officiers de la garnison de Kinshasa. L'expédition s'embarque le 4 février 1891 sur les steamers "Ville d'Anvers" et "Ville de Bruxelles" et rejoint Ibembo sur l'Itimbiri le 26 mai.

Le capitaine Van Kerckhoven remonte la piste qui conduit au nord de l'Uele et atteint le Nil où il fonde quelques postes, mais il est tué accidentellement par son serviteur lors d'une escarmouche. L'arrivée d'une importante bande de Mahdistes conduite par Omar Saleh force l'expédition à retraiter vers Dungu qui est mis en état de défense. Entre temps, Louis Chaltin demande à être détaché à l'institut cartographique militaire de Bruxelles et le 18 janvier 1891, il est mis à la disposition de la Force publique au grade de lieutenant. Il s'embarque à Ostende le 30 janvier et rejoint le Congo après vingt-sept jours de navigation. Le 26 février, le lieutenant Chaltin se présente à l'Etat-major de Boma et entame son premier terme à la Force Publique.



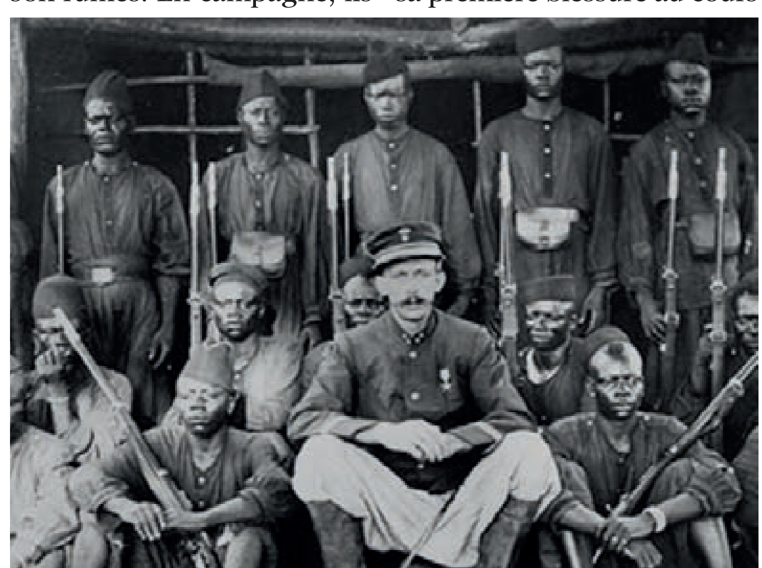
Croquis du fort de Dungu en 1896

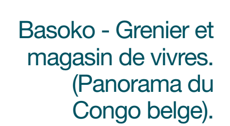

Vue de Dungu (Panorama du Congo belge).

Le 4 mars, il reçoit son affectation en tant que commissaire du district de 2e classe de l'Aruwimi et commandant du camp de Basoko.
L'officier se rend à Kinshasa par la route des caravanes et il s'embarque en steamer pour rejoindre son affectation.
Le camp retranché de Basoko, équipé de trois canons, est installé au confluent de l'Aruwimi et du fleuve Congo. Il a été construit en 1888 sur ordre du Roi Léopold II par Léon Roget, fondateur et premier commandant de la Force publique. Sa mission est de protéger la navigation sur le fleuve et d'empêcher le sultan Tippo-Tip de lancer des raids esclavagistes dans le district de l'Aruwimi.
Ce marchand d'esclaves fort puissant a été nommé au poste de vali (gouverneur) des Stanley Falls et un résident de l'Etat Indépendant est détaché auprès de lui. En échange, le sultan arabisé promet d'empêcher le commerce des esclaves dans la région et de fournir de l'ivoire, mais il ne tient aucun de ses engagements.
A son arrivée à Basoko, le lieutenant Chaltin passe les troupes en revue. Elles sont encadrées par des Européens et se composent des 7e et 8e compagnies de la Force Publique fortes de 250 soldats chacune. Un détachement de 35 hommes est affecté à la station de Stanley Falls auprès du résident Tobback.
La plupart des soldats congolais de la garnison ont été formés à Boma par Léon Roget en 1888. Ils ont reçu une instruction d'infanterie identique à celles des recrues du camp de Beverloo et ont appris à évoluer au son du clairon, à se déployer en tirailleur pour le combat et à attaquer à la baïonnette. Ils sont armés de fusils Albini qui tirent une cartouche métallique de 11 mm et leur précision au tir n'a rien à envier à celle du fantassin belge. Ils portent

La plupart des soldats congolais ont été formés à Boma par Léon Roget en 1888. Ils ont reçu une instruction d'infanterie identique à celle du camp de Beverloo et ont appris à évoluer au son du clairon, à se déployer en tirailleur pour le combat et à attaquer à la baïonnette.

un uniforme simple en toile bleue composé d'une veste au col bordé d'un liseré rouge, d'un pantalon bouffant avec ceinture rouge et ils sont coiffés d'un fez rouge. Leur équipement est assez sommaire : toile de campement, couverture, besace, cartouchière et gourde. Ils reçoivent une solde journalière de 21 centimes et leur nourriture se compose de manioc, de riz, de maïs, de sel, de viande et de poisson fumés. En campagne, ils couchent à la dure, s'enveloppent dans leur couverture et s'approvisionnent chez les villageois selon les possibilités. Pendant les deux années suivantes, Louis Chaltin installe des petits postes le long des rives de l'Aruwimi pour empêcher les raids esclavagistes.
Il livre plusieurs combats contre les arabisés avec les troupes placées sous son commandement et il reçoit sa première blessure au cours


Le Colonnel Chaltin et ses hommes



Basoko - Grenier et magasin de vivres. (Panorama du Congo belge).



Basoko, les cantonnements. (Panorama du Congo belge).

d'une opération contre une tribu insoumise. Il est promu capitaine le 26 mars 1892 et fait renforcer les défenses de la place forte Basoko qui va servir de base offensive à une action humanitaire contre les marchands d'esclaves. Une enceinte en briques est érigée pour abriter les bâtiments de la garnison. Vue du fleuve, cette enceinte baptisée "mur Chaltin" lui donne un aspect de forteresse assez impressionnant. Le 1er mars 1893, il reçoit sa nomination au grade de capitaine-commandant. Quelques jours plus tard, les combats font rages dans l'est du Congo. La campagne anti-esclavagiste est lancée et l'inspecteur d'Etat Fivé ordonne à Louis Chaltin d'attaquer les camps établis par les arabisés sur les bords de la rivière Lomami. Le commandant embarque le 5 mars 1893 sur le steamer "Ville d'Anvers" avec une compagnie renforcée de 250 soldats, des porteurs et deux canons.

Il remonte la Lomami et occupe Bena Kamba le 28 mars. Le vaste camp de Tshari où réside l'esclavagiste Lembe Lembe est pris le 6 avril et Lomo tombe le 14. Il y est rejoint par le "Ville de Bruxelles" qui transporte le lieutenant De Bock et 125 soldats en renforts. Il progresse vers le Lualaba par des sentiers difficiles avec ses hommes et attaque Riba-Riba le 29 avril. La variole sévit parmi ses troupes et les soldats malades sont rassemblés sur un radeau qui est pris en remorque. A son retour à Basoko, il reçoit un message du résident Tobback qui l'avertit de la menace que les esclavagistes font peser sur la station de Stanley Falls. Rachid a été nommé vali par Tippo Tip avant son départ pour Zanzibar et il prépare une attaque contre sa résidence située sur la rive gauche. Louis Chaltin n'hésite pas un instant et remonte le fleuve Congo avec deux steamers chargés de troupes pour se porter à son secours. Le 18 mai à sept heures du matin, le "Ville d'Anvers" longe la rive droite et les deux canons ouvrent le feu sur les positions de Rachid. Le commandant Chaltin établit le contact avec le résident Tobback qui s'est réfugié sur la rive droite et résiste avec trente-cinq soldats et deux Européens. Des Arabisés se sont retranchés dans la factorerie de la rive gauche et il traverse le fleuve pour réduire les dernières résistances.

L'action du commandant Chaltin au cours de cette campagne lui vaut d'être cité à l'ordre du jour des troupes le 15 juin 1893.

Les troupes esclavagistes sont défaites, mais le vali Rachid réussit à s'échapper. Il laisse mille cinq cents prisonniers, des marchandises, des munitions et 150 barils de poudre à canon. De nombreux esclaves sont libérés et le butin récupéré dans le camp de Rachid est partagé avec le résident Tobback qui réoccupe la station des Stanley Falls abandonnée. Il rentre à Basoko Le 22 mai et il rencontre l'inspecteur d'État Fivé à Yatuka. Il a rassemblé de maigres renforts à Bumba et monte vers les Falls à bord du "Princesse Clémentine". Louis Chaltin se met à sa disposition avec ses troupes pour réduire le camp du chef Kayumba à la Romée. L'inspecteur d'État s'empare également du village d'Isangi qui est rattaché au district de l'Aruwimi. Le commandant Chaltin confie sa défense au lieutenant De Bock qui reçoit un canon et des munitions et procède à l'installation de son peloton. En attendant la construction de logements pour la troupe, le Lt De Bock occupe les bâtiments abandonnés par les Arabisés. Il prend note des instructions détaillées sur la politique à tenir à l'égard des indigènes, les travaux de défense à exécuter et la conduite à tenir s'il est attaqué. L'action du commandant Chaltin au cours de cette campagne lui vaut d'être cité à l'ordre du jour des troupes le 15 juin 1893.





Le steamer "Ville d'Anvers" à Basoko. (Panorama du Congo belge).



L'entrée principale de Basoko. (Panorama du Congo belge).

Le premier terme de Louis Chaltin arrive à expiration en janvier 1894 et il quitte Basoko pour rejoindre Boma et prendre le bateau vers l'Europe. Peu après son départ, une convention est conclue entre l'Etat Indépendant et la Grande Bretagne. Le 12 mai 1894, l'enclave de Lado est cédée au Roi Léopold II pendant toute la durée de son règne. La même année, les fanatiques du Mahdi attaquent le retranchement de Dungu, mais ils sont battus par le lieutenant Delanghe. Le commandant Chaltin entame son second terme de service le 25 mars 1895 et s'embarque à Anvers à destination du Congo. Il fait escale à Boma après dix-neuf jours de voyage et rejoint Matadi. Une partie du trajet vers Kinshasa s'effectue en train, car la première section du chemin de fer du Congo a été inaugurée en 1893.

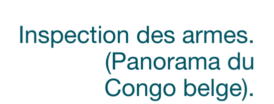
Il reprend son commandement à Basoko et le 1er mai 1895, il est nommé commissaire de district de première classe. Malgré la défaite subie à Dungu, les derviches du Mahdi poursuivent leurs incursions dans le nord-est de l'Uele et ils accentuent leur pression sur les sultans azande pour chasser les Européens de la région.
Les sultans Mbili et Ndoruma sont en dissidence et la situation s'aggrave. Une colonne de la Force publique est massacrée et quatre Européens sont tués dont le capitaine Bonvalet. Le 20 juillet, le lieutenant Dubreucq reçoit le commandement de Dungu. Ce camp retranché, établi à la pointe extrême du nord-est de l'Etat indépendant, va servir de base à l'expédition vers le Haut Nil. René Dubreucq rejoint le camp avec 150 recrues, dont une centaine de Batetela.
Il entre à Dungu au son de la marche des Tournaisiens avec la clique qu'il a formé à jouer des marches militaires.

Arabisés. (Panorama du Congo belge).


Malgré la défaite subie à Dungu, les derviches du Mahdi poursuivent leurs incursions dans le nord-est de l'Uele et ils accentuent leur pression sur les sultans Azande pour chasser les Européens de la région.



Un Arabisé et ses épouses. (Panorama du Congo belge).



Inspection des armes. (Panorama du Congo belge).

Une dizaine d'instructeurs européens s'occupent de l'instruction de neuf cents recrues. Le commandant du camp est tour à tour instructeur, charpentier, briquetier, fermier et jardinier, il s'occupe des cultures, surveille les rizières et les bananeraies et part chasser dans le voisinage. En date du 2 août, le commandant Chaltin est affecté dans l'Uele afin d'accélérer l'organisation du district qui comprend le camp retranché de Dungu. Il rejoint Niangara, chef lieu de l'Uele fondé en 1891 par le capitaine Van Kerckhoven.
Le poste se compose de quatorze maisons en briques et les défenses ont été améliorées par le lieutenant Lekens. Le poste est entouré d'un mur crénelé, flanqué au sud par une redoute équipée deux canons de montagne. Au Nord, il est protégé par un parapet et un fossé inondable. A l'Est, des étables accueillent une vingtaine de bovidés, trois taureaux, deux baudets, cinquante chèvres et moutons. Les auxiliaires azande au service de la Force Publique ont disposé leurs cases tout autour du poste et forment un rideau d'alerte pour signaler le danger d'une attaque.
Sur ordre du vice-gouverneur général Fuchs, le commandant Chaltin est chargé de conduire le plus tôt possible une expédition vers le Haut-Nil et d'y établir des postes défensifs. Il rejoint Dungu le 12 novembre 1895, et y organise un centre de ravitaillement. Il s'assure personnellement de la solidité des défenses du poste retranché.
Le 15 décembre, Louis Chaltin charge le lieutenant Dubreucq de délimiter les territoires occupés par les sultans azande Renzi et Bafuka. Ces chefs d'origine nubienne ralliés à l'Etat Indépendant du Congo, disposent chacun d'une zériba, village avec enceinte de palissades défendue par des centaines de guerriers.
Ils sont courageux au combat et rusés dans les embuscades. René Dubreucq progresse vers le nord avec 35 soldats jusqu'aux sources de la Suah, affluent du Bar el Ghazal.
Le commandant Chaltin le rappelle à Dungu où se rassemblent toutes les forces disponibles, mais entre temps, le sultan Nsassa entre en rébellion. Le lieutenant Dubreucq est aux prises avec ses guerriers et il fait face avec ses soldats et 25 hommes reçus en renforts du lieutenant Colmant.

Les auxiliaires Azande au service de la Force Publique ont disposé leurs cases tout autour du poste et forment un rideau d'alerte pour signaler le danger d'une attaque.



Lanciers azande. (Panorama du Congo belge).

Avant d'entreprendre des opérations vers le Nil avec les troupes de l'Etat, le commandant doit organiser une longue expédition militaire pour mettre à la raison les chefs azande.
Il part en campagne à la tête de 400 soldats prélevés à Dungu et défait le sultan Mbili au cours d'une bataille décisive le 17 mars 1896. Louis Chaltin s'attaque ensuite à Ndoruma, mais il doit combattre au préalable son frère Mbima qui a rassemblé 2.000 guerriers. Le 28 mars, ses troupes sont attaquées de trois côtés par les Azande dans la plaine bordant la Buye à Bongoyo. Les guerriers sont repoussés par un feu meurtrier et la dernière charge des assaillants est stoppée à vingt mètres des lignes. Le commandant Chaltin s'occupe ensuite du sultan Ndoruma. Ce dernier a abandonné sa zériba qui est prise sans combat le 5 avril.

Le sultan rebelle attend le moment favorable pour se lancer à l'attaque avec 3.000 guerriers rassemblés dans les hautes herbes de la savane. Louis Chaltin déjoue la ruse et fait former un carré pour repousser les guerriers azande. L'ennemi multiplie les charges, mais il est arrêté par le feu

meurtrier de 400 fusils Albini. Le commandant tient son révolver dans sa main gauche et son sabre dans sa main droite. Son arme est fracassée par une balle et il perd deux doigts. Le sergent Dupont est touché à l'épaule, six soldats sont tués et vingt et un sont blessés gravement, mais les Azande sont démoralisés par leurs pertes et s'enfuient en territoire français.

Après l'engagement, l'expédition retourne à Niangara, mais Louis Chaltin se remet difficilement de sa blessure. Il n'y a pas de médecin dans le poste et il doit descendre jusqu'à Ibembo sur l'Itimbiri. Il y est soigné par un jeune médecin qui vient d'arriver en Afrique, le docteur Rossignon, envoyé par le gouverneur général Wahis. Il réussit à guérir la blessure en évitant l'amputation de la main blessée.
Le 27 juillet 1896, le commandant Chaltin rejoint le poste de Niangara.
Pendant sa convalescence, il poursuit la pacification du district de l'Uele et envoie ses adjoints en reconnaissance dans la région. Le lieutenant Gehot revient avec des renseignements important sur les itinéraires à suivre, les ressources de la région et leurs populations. Louis Chaltin s'informe également auprès du sultan Bafuka des différentes pistes qui mènent au Nil.

Il connait bien la région car, autrefois, il y a accompagné des Nubiens. Ces informations lui permettent de compléter ses notes pour la préparation de l'expédition militaire vers le Nil, car les Mahdistes poursuivent leurs incursions à partir de Redjaf. Pendant ce temps, l'Etat-major de la Force publique décide de dédoubler l'expédition vers l'enclave de Lado. Une colonne principale, placée sous les ordres de Dhanis, commandant supérieur de la province Orientale, partira de l'Aruwini pour atteindre le Haut-Nil par l'Ituri en contournant la région des lacs. De son côté, le commandant Chaltin partira de Dungu et protégera la colonne principale contre une attaque de flanc. Les deux expéditions se réuniront à la frontière et progresseront ensembles vers Redjaf.
Le 31 octobre 1896, il reçoit à Niangara un courrier du Gouverneur général Wahis lui demandant de faire route vers le Nil sans attendre l'arrivée des troupes de Dhanis qui se sont mutinées. Louis Chaltin termine les préparatifs et prélève 700 Haoussas et Congolais bien entraînés dans la garnison de Dungu. Il forme sept pelotons comptant chacun une centaine de soldats encadrés par huit officiers et sous-officiers européens. Un canon de montagne Krupp de 75 mm et une réserve de 80 obus et de 20 boites à mitrailles sont confiés au sergent Cajot, ancien sous-officier d'artillerie dont le peloton escorte les canonniers congolais. La pièce d'artillerie de 302 kg est démontée pour le transport et il faut trois hommes pour porter le tube de 90 kg. Un peloton assure l'arrière-garde avec les clai-

Louis Chaltin prélève 700 Haoussas et Congolais bien entraînés dans la garnison de Dungu. Il forme sept pelotons comptant chacun une centaine de soldats encadrés par huit officiers et sous-officiers européens.


Le Colonnel Chaltin à Redjaf en 1899. Des indigènes lui apportent deux “catfish” et de l'ivoire. (Cliché Van der Sleyen).


La résidence de Tipo-Tip aux Falls. (Panorama du Congo belge).

rons, la réserve de munitions, les vivres et les bagages. Le médecin Rossignon organise une petite antenne médicale. Le camp de Dungu est confié au lieutenant Dubreucq qui dispose de 200 hommes et la colonne Chaltin, précédée par un groupe de 50 éclaireurs, se met en route le 14 décembre 1896 et se dirige vers Surrur, au confluent de la Kibali et de la Nzoro, où elle bivouaque le 23 décembre.

Le campement est rebaptisé Van Kerckhovenville et sert de poste avancé pour les opérations et le ravitaillement, car il est plus proche de l'objectif. Les troupes de la Force Publique y passent les fêtes de Noël et sont rejointes le 27 décembre par 500 guerriers azande munis de lances et cinquante armés de fusils à piston. Ils sont fournis par les sultans azande Renzi et Bafuka, ralliés à l'Etat Indépendant. Ils accompagnent l'expédition et lui procurent 250 porteurs qui sont pris en main par le lieutenant Saroléa. Les guerriers agiront de manière autonome.

Ils constituent une masse de manoeuvre destinée à intervenir au moment opportun dans le combat et ne sont pas mêlés aux pelotons disciplinés de la Force Publique. La colonne Chaltin forte de près de 1.500 hommes quitte Surrur le 1er janvier 1897 et traverse le pays des Loggo riche en gibier et ravitaillement. Les lanciers azande assurent la sécurité de l'arrière garde et des flancs. Les populations les accueillent avec bienveillance et communiquent au commandant Chaltin des informations sur les forces mahdistes rassemblées à Redjaf. Elles sont équipées de trois canons et d'un steamer qui navigue entre Redjaf et Bor. Un chef indigène de la région se propose comme guide et la colonne progresse dans une zone forestière.

La panique gagne le camp ennemi qui fuit en désordre, abandonnant armes et munitions. Le lieutenant Saroléa est gravement touché durant la charge, mais la bataille de Bedden est gagnée.



Les canons de Dungu et la poudrière. (Panorama du Congo belge).



Les recrues apprennent à évoluer au son du clairon. (Panorama du Congo belge).

Ils traversent ensuite une région de savanes et la nourriture est plus difficile à trouver. Le Nil est atteint le 13 février et ils longent le fleuve vers le nord. Le lendemain, le commandant Chaltin établit son bivouac en aval des rapides, près de l'ancienne station égyptienne de Bedden, à quatre heures de marche de la zériba de Redjaf. Le campement est rejoint par la colonne de ravitaillement envoyée de Dungu via Van Kerckhovenville. Le 16 février en fin d'après-midi, les clairons sonnent l'alerte. Les sentinelles ont aperçu des drapeaux sur les hauteurs qui dominent la plaine de Bedden. Mille cinq cents Mahdistes se sont massés pour les attaquer. Les soldats de la Force Publique se précipitent aux postes de combat et le sergent Cajot reçoit l'ordre de tirer deux obus. Ils explosent au centre des lignes mahdistes. La nuit se passe dans le calme et le lendemain à l'aube, Louis Chaltin prépare ses troupes à la bataille. Il dispose cinq pelotons en tirailleur face aux collines bordant le Nil et le canon est mis en position au centre.

Trois pelotons sont en réserve derrière la pièce d'artillerie et les lanciers Azandes se placent à gauche du dispositif. Les Mahdiste ouvrent le feu et entament un mouvement tournant sur le flanc gauche. Le commandant Chaltin donne l'ordre aux clairons de sonner la charge et les soldats montent à l'assaut. Pendant ce temps, deux pelotons de réserve et les lanciers azande empêchent la manœuvre des derviches. Le sergent Cajot tire huit obus qui font mouche. Les soldats s'emparent des lignes mahdistes et le chef Mahommed Adi Bodi est tué.

La panique gagne le camp ennemi qui fuit en désordre, abandonnant armes et munitions. Le lieutenant Saroléa est gravement touché durant la charge, mais la bataille de Bedden est gagnée. Après un bref repos, Louis Chaltin rassemble ses troupes et se dirige vers la zérida de Redjaf défendue par 4.000 combattants. Elles parcourent vingt-six kilomètres à marche forcée et au début de l'après-midi, l'avant-garde est en contact avec l'ennemi. L'artillerie mahdiste installée sur le mont Redjaf tire plusieurs obus et pour la première fois de son histoire, les soldats de la Force Publique marchent au canon contre l'ennemi.

Louis Chaltin rassemble ses troupes et se dirige vers la zérida de Redjaf défendue par 4.000 combattants. Elles parcourent vingt-six kilomètres à marche forcée et au début de l'après-midi, l'avant-garde est en contact avec l'ennemi.

Les clairons sonnent la charge et deux pelotons parviennent à portée de fusil des derviches. Les soldats sont soumis à un feu nourri, mais ils chargent l'aile droite de l'ennemi qui décroche. Un peloton enfonce le centre et deux pelotons stoppent une attaque sur le flanc droit appuyé au Nil. Le canon Krupp est plusieurs fois démonté pour traverser le terrain accidenté à dos de porteurs. Il est mis en batterie à moins de 100 mètres des Mahdistes retranchés sur le mont Redjaf. Le sergent Cajot ordonne aux canonniers de charger les boîtes à balles et il ouvre le feu.
Son tir précis fait des ravages dans les rangs ennemis, mais les derviches le prennent pour cible et il meurt de ses blessures. A ce moment les lanciers Azandes, contournent le mont Redjaf et coupent la retraite aux Mahdistes.
Ils se replient dans l'enceinte de la zériba, poursuivis par les soldats. La lutte se poursuit dans les ruelles de la ville et une partie des assaillants se livre au pillage. Redjaf est conquise dans la soirée, mais quelques derviches se retranchent dans une redoute au bord du Nil. Ils résistent jusqu'à la nuit pour couvrir l'abandon de la place par le fleuve.
Le 18 février 1897 à quatre heures du matin, le commandant Chaltin occupe la zériba avec ses soldats et la bannière de l'Etat Indépendant du Congo flotte sur la ville. La campagne se termine victorieusement et le butin est considérable. Les vainqueurs font de nombreux prisonniers et s'emparent des centaines de fusils perfectionnés et de munitions et de trois canons rayés en bronze. Ils libèrent des esclaves, récupèrent du bétail, du sorgho et du millet dans les entrepôts de la ville.

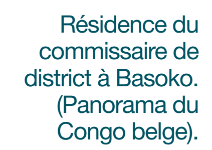
La Force publique compte trente-deux soldats tués et quatre vingt blessés, mais les Mahdistes ont subi des pertes énormes dont huit sultans. Les Azandes de Renzi et de Bafuka se partagent une partie du butin avant de retourner chez eux. En prévision d'un retour offensif des Mahdistes, le commandant Chaltin renforce les défenses de Redjaf en creusant des fossés larges et profonds garnis d'épineux. Une redoute inexpugnable abrite deux mille soldats appuyés par une batterie de canons Krupp de 75 mm et deux Nordenfelt de 47 mm.
Elle contrôle la passe navigable du Nil et protège le port fluvial. Le 1er juin1897, Louis Chaltin est nommé commissaire général et en novembre, il remet le commandement de Redjaf au capitaine Hanolet pour regagner le Congo. Il retourne en Belgique le 1er janvier 1898 et reçoit un accueil triomphal.

Jean-Pierre Sonck



Rencontre officielle avec Rachid aux Falls. (Plaque photo-Collection Sonck JP).





Résidence du commissaire de district à Basoko. (Panorama du Congo belge).

Hans Brédo
un croisé des temps modernes

L'histoire passionnante et exemplaire de la lutte acharnée menée avec une volonté et un courage indomptables par un savant belge en Afrique.

Des sauterelles à Kilwa

Un soir de mai en 1953, à Kilwa, à la préfecture apostolique du Moero, je dinais en compagnie de Monseigneur A. Waterschoot, du R.P. Donatien et de deux jeunes missionnaires récemment arrivés d'Europe. Au menu, du poisson frit du lac accompagné d'un ragoût savoureux composé d'ipomoea batatas, de tomates cultivées dans les jardins de la préfecture, le tout agrémenté d'un verre de vin Casai Garcia que j'avais pris soin d'emporter avec moi pour l'a circonstance. L'entrain collectif au cours du repas, était tel qu'il avait largement enfreint les règles horaires de ces lieux. Le prélat se retira le premier dans ses quartiers, suivi immédiatement après par les deux jeunes missionnaires. Quant au père Donatien, toujours bon pied bon œil malgré trente ans de présence au Congo, il m'invita à déguster un de ses cigares du Kivu et à goûter à la clémence nocturne de l'air vespéral dans le confort de la barza.
Tassés voluptueusement dans nos fauteuils, nous nous laissions happer par la nuit africaine envoûtante, mystérieuse et magique et savourions en fumant un moment unique de béatitude. Le décor environnant se limitait à la vue du ciel étoilé de mai et d'une pleine lune qui se mirait dans les eaux mordorées du lac Moero. J'appréciais les stridulations des cigales et criquets qui troublaient le silence nocturne, mais qui énervaient manifestement le R.P. Donatien. Surpris, je lui en demandai la raison. Il ne se fit pas prier.

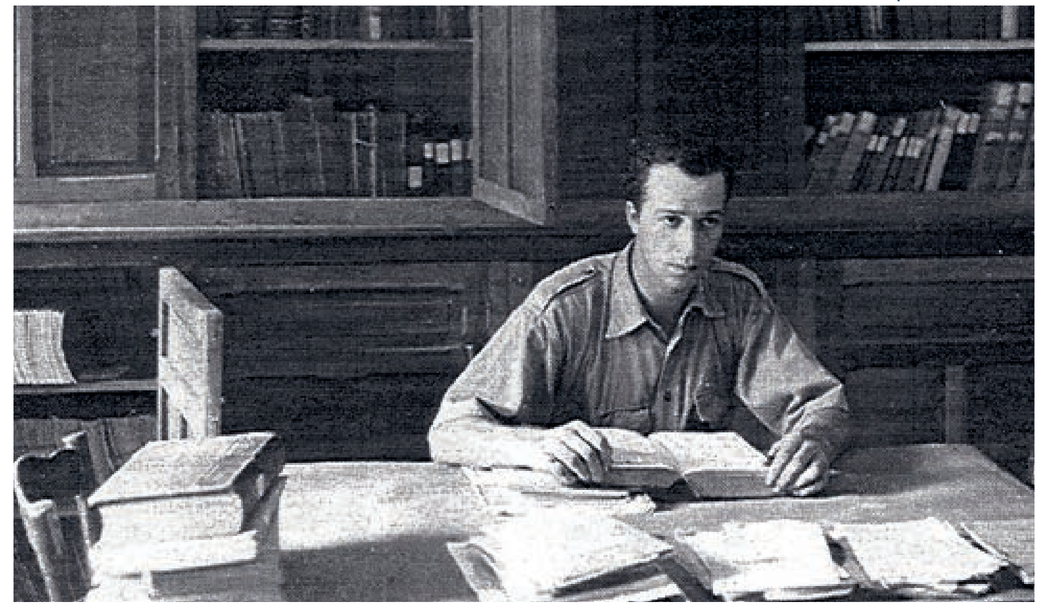
"Cela se passait en 1936, ici, à Kilwa, ce fût terrible ! Ce jour-là, comme bien d'autres, nous travaillions dans les plantations et les champs de la préfecture qui, à l'époque n'était encore qu'une mission. Il faisait anormalement chaud, comme si l'orage menaçait et pourtant le ciel était azuréen. La brise, qui ridait habituellement la surface des eaux du lac tout proche était absente. Soudain des travailleurs se mirent à crier: Nzige ! Nzige ! Les sauterelles ! Ils indiquaient avec effroi de leurs bras tendus une masse compacte aux couleurs olivâtres qui barrait l'horizon, comme celle qui prélude à une tempête de sable dans le désert et qui progressait dans notre direction. A son approche, nous percevions d'abord une sorte de friselis froufroutant et de battements d'ailes, tels ceux créés par l'envol de compagnies de moineaux friquets subitement effrayés par un bruit insolite.

Soudain des travailleurs se mirent à crier: Nzige ! Nzige ! Les sauterelles ! Ils indiquaient avec effroi de leurs bras tendus une masse compacte aux couleurs olivâtres qui barrait l'horizon, comme celle qui prélude à une tempête de sable dans le désert. Elle progressait dans notre direction.

Ce frémissement se muait crescendo en un bruissement voletant, volubile, stridulent et de plus en plus aigu, tandis qu'une odeur âcre et fétide envahissait l'air ambiant. Nous nous décidions à fuir quand brusquement une bourrasque opaque dense et drue s'abattait sur nos pauvres carcasses et nous plongeait dans une semi-obscurité. Nous ployions sous l'assaut massif de ces petits dragons verts griffus qui s'agrippaient avec rage à nous comme une grêle d'élytres, de pattes, d'ailes et de corps rêches, nous rendant aveugles et incapables de fuir.

Nous luttâmes pendant deux heures avant de pouvoir atteindre un abri. Progressivement, le terrible essaim s'épuisait et le soleil réapparaissait pendant que nous nous débarrassions de ces immondes volatiles qui s'accrochaient encore à nous.

Lorsque nous eûmes repris nos esprits, à l'horreur succéda le désespoir. Nous n'en croyions pas nos yeux, aussi



Hans Brédo dans son bureau du jardin botanique d'Eala

loin que portaient nos regards, il n'y avait plus un soupçon de chlorophylle. Un décor lunaire avait remplacé nos plantations, nos cultures et même la savane environnante avait été broutée. La bananeraie avait quasi disparu. Il ne subsistait, éparpillés comme des croix dans un cimetière abandonné, que quelques moignons ligneux décapités et squelettiques. Nous n'avions plus que nos yeux pour pleurer devant un pareil désastre et qu'à nous remettre à l'ouvrage.

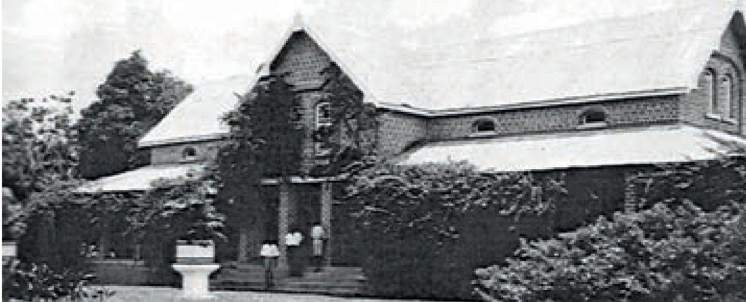
Quelques jours après ce drame, nous aperçûmes dans nos terres ravagées un homme blanc et ses porteurs chargés d'un matériel encombrant qui examinaient l'étendue sinistrée causée par les criquets et effectuaient des prélèvements.

L'homme blanc vint à la mission et se présenta sous le nom de Hans Brédo. Il était un entomologiste accrédité par l'Etat pour étudier les comportements des acridiens, repérer leurs aires grégarigènes, de les mettre sous contrôle et surtout d'étudier les moyens de se débarrasser de ce fléau. Il venait à pied de Pweto où des essaims de criquets avaient ravagé la région.
Hans Brédo revint plusieurs fois à la mission entre 1936 et 1937 et je l'ai rencontré par hasard en 1948 à la maternité d'Elisabethville où son épouse avait accouché. Il était très actif à l'époque dans les marais du Mweru-Wantipa au nord-ouest du Moero ainsi qu'aux alentours du lac Banguelo, et à Abercorn au sud du Tanganika en Rhodésie du nord. Il était devenu célèbre et avait parcouru la planète au service de la science et de la santé publique"

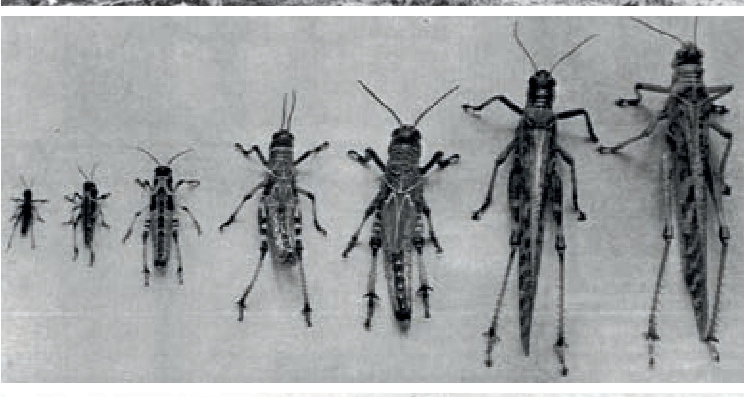
Personnellement, je n'ai jamais rencontré Monsieur Hans Bredo pendant les années où je vivais au Congo de 1948 à 1963. Je n'étais cependant pas sans connaître les hauts faits de campagne de cet entomologiste d'exception dans son combat contre les invasions redoutables de criquets, dont Bia de l'expédition Bia-Franqui de 1892 écrivait déjà en abordant une région dévastée par le fléau à l'Est des Hauts-plateaux de la Manika "Nous marchons littéralement dans les sauterelles".

Mais qui mieux que Marie-Madeleine Arnold Gulikers, écrivain et journaliste qui résida de nombreuses années en Afrique et, de surcroît, n'est autre que la fondatrice de notre revue "Mémoires du Congo", peut parler de son combat. Vous lirez cet article dans un prochain numéro.

Paul Roquet


Le jardin botanique d'Eala


Champ de maïs dévasté par les sauterelles.


Evolution des sauterelles


Essai d'éradication



Un Erasmus avant la lettre

Si le programme Erasmus est bien connu des étudiants européens comme une possibilité de se former à l'étranger, il y avait déjà, du temps de la Colonie belge, une bourse distribuée par COMITRA, Comité des Transporteurs du Congo Belge. Pierre MICHEL en a été un heureux bénéficiaire et nous conte son voyage initiatique passionné

En 1959, j'ai eu la chance d'être bénéficiaire d'une bourse de voyage "COMITRA" (Comité des Transporteurs au Congo Belge) ! Cette bourse, destinée à susciter des carrières coloniales, s'est avérée être "géniale" : le candidat devait être en avant-dernière année d'université ou équivalent, avoir eu une grande distinction à ses examens, être recommandé par deux Professeurs, avoir fait le choix d'un sujet de mémoire en rapport avec ses études et justifiant le voyage au Congo, préciser comment le voyage serait réalisé sur place, étant entendu que la bourse offrait le voyage aller/retour au Congo (1 Sabena, 1 CMB), un "laisser-passer" sur les transports locaux (BCK, KDL, CFL, Otraco, Vicicongo, ...) et des logements/repas à certains endroits.

C'est par hasard que vers le 10 janvier 1959, alors étudiant en 4e année de Droit, je tombe sur cet appel à candidatures affiché aux valves de la Faculté, à quelques jours de la clôture du délai d'inscription. La désignation des bénéficiaires serait faite par le Conseil d'administration de la Fondation Universitaire.
Je ne connaissais pas grand chose du Congo, juste ce que l'école m'avait appris, illustré par les retombées médiatiques du voyage du Roi Baudouin en 1955, puis à l'université, l'excellent cours d'Histoire du Congo du Professeur Stengers, complété par le cours de Droit Colonial donné par Monsieur Ary Guillaume (par ailleurs Président du CSK), enfin ... ce qui avait été diffusé au sujet des "événements de Léopoldville" qui dataient de quelques jours.
A part la visite de Paris avec ma mère, des séjours dans une famille en Angleterre, un stage de vacances dans une usine à Rotterdam, je n'avais jamais encore "voyagé". A part un cousin et un ami de la famille qu'on ne voyait qu'une fois tous les trois ans, je ne connaissais personne au Congo, je n'y avais aucune accointance et je n'avais aucun présupposé politique. J'étais "vierge" d'influences.

Ayant constaté que je rencontrais les conditions de base, le jour même, après un couple d'heures de réflexion, j'ai été déposer ma candidature, ayant choisi "le contrat de travail congolais, étude de la législation en vigueur en 1959 et de ses principaux problèmes", un sujet juridique bien en rapport avec mes études et les problèmes sociologiques justifiant d'aller les voir sur place. Quant aux moyens à mettre en œuvre, étant orphelin de père et boursier depuis le secondaire, il fallait que j'en trouve d'autres que financiers. J'indiquai que pour ce qui serait au-delà des moyens matériels mis à ma disposition par la bourse Comitra, j'irais chez des particuliers et ferais de l'auto-stop ... Vu de Belgique, cela pouvait paraître aléatoire et aventureux, mais ce le fut moins qu'on ne le pensait car dès que je fus averti que j'étais désigné pour la bourse, le 30 janvier 59 et que je le fis savoir autour de moi, je constatai que tout le monde connaissait quelqu'un au Congo et je fus comblé de recommandations et d'adresses – invitations répercutées au Congo – tandis qu'une fois au Congo je fis l'expérience de l'hospitalité spontanée tant des Coloniaux que des Congolais et constatai que l'auto-stop marchait fort bien.

Ayant fait l'acquisition du remarquable "Guide du Voyageur" d'Infor Congo, de l' "Introduction au Congo Belge" de Roger De Meyer et d'une excellente carte, j'ai mis à profit le temps qui me restait avant mes examens de fin de quatrième Droit pour peaufiner mon voyage. J'avais retenu trois régions distinctes, Elisabethville et le Haut Katanga (industriels et à ce titre très organisés), le Kivu et le Ruanda-Urundi (les cultures, les plantations), Léopoldville et le Bas-Congo (le commerce et l'Administration) que je relierais en suivant grosso modo le fleuve.
Je partirais en avion pour Elisabethville dès la fin de mes examens que j'avais obtenu de pouvoir présenter avant session, où je resterais les premières semaines, pouvant y loger chez un cousin médecin, le Dr Beyns. C'est aussi à Elisabethville que je comptais trouver le plus d'informations concernant le mémoire à faire, et qui serait aussi un centre pour en rayonner dans le Haut-Katanga.

Ayant réussi mes examens avec Grande Distinction (cela se devait !), je m'envolai pour débarquer à E'ville le 30 juin 1959.
Je fus immédiatement séduit par l'accueil reçu et par la dynamique rencontrée à tous les niveaux. Après les premières 48 heures d' "acclimatation", je mis mon plan de travail à exécution, souhaitant faire le maximum avant de quitter E'ville et pouvoir consacrer tout le reste de mon temps de voyage à "voir et vivre" le pays. Pendant mon séjour basé à E'ville, j'ai ainsi eu seize rendez-vous et réunions avec des personnalités et des autorités diverses (voir liste nominative en note) ; ai visité sous recommandation de M. Maurice Urbain, Directeur Général de l'UMHK, outre les installations de l'UMHK à E'ville, l'usine de Lubumbashi et la Mine de l'Etoile, Kipushi et la mine Prince Léopold, Jadotville (où j'ai rencontré un autre boursier Comitra, Luc Lambotte, de 6ème médecine à l'UCL) et le site de Kambove, le barrage et la centrale de Mwadingusha, Kolwezi, Shinkolobwe. Enfin, sans oublier une "excursion" à Ndola en Rhodésie, je me suis rendu au centre éducatif de Lukuni, à la prison de la Kasapa, à l'usine de Tabacongo et ai accompagné le Procureur du Roi, Georges Vogel, pour assister aux interrogatoires dans une affaire de sorcellerie.

J'ai participé à une réunion du Conseil d'entreprise (mixte blancs/noirs) du CSK. J'y ai rencontré à cette occasion un assistant social congolais de 24 ans, Oscar Mudiay, avec lequel j'ai sympathisé et qui m'a proposé de visiter avec lui les communes indigènes, les "belges". Il est venu me chercher en mobylette et m'a pris sur son tapecul. En cet équipage pittoresque et inusité, nous avons traversé E'ville pour nous rendre notamment au nouveau centre de la Ruashi. Nous y avons été reçu par le bourgmestre qui m'a laissé un mauvais souvenir hélas prémonitoire: il nous avait déclaré qu'il voulait "plus de police pour pouvoir prélever plus de taxes", triste préoccupation politique ! Après mon retour en Belgique, Oscar Mudiay m'a écrit le 30 octobre 59 : "*j'ai été particulièrement content d'apprendre que votre voyage à travers le Congo s'est très bien effectué. J'espère qu'après votre Doctorat vous pourrez rejoindre ce beau Congo dont vous avez gardé un bon souvenir malgré les nombreuses querelles politiques qui le déchirent. Inutile de vous dire que je ne vous ai pas oublié, et si le sentiment que nous semblons avoir l'un pour l'autre est vrai, nous ne pourrons jamais nous oublier*".
Revenir après avoir terminé ma dernière année d'études était bien mon sentiment en quittant E'ville !
J'ai pris le train BCK pour Albertville (2 trains par semaine), via Kamina, Kabongo, Kabalo, soit 1.200 km à parcourir en 3 jours ininterrompus, à 22km/h de moyenne et avec arrêts en brousse tous les 40 km pour rechargement de bois (il s'agissait de locomotives à bois) et d'eau. J'étais fasciné la nuit par les feux de brousse, le jour par les animaux aperçus, à table par les fruits servis, papayes, mangues et avocats qu'on ne voyait pas encore en Belgique.

Arrivé à Albertville, sans désemparer, j'ai pris le bateau de la CFL pour Kigoma de l'autre côté du Lac Tanganyka, en "Territoire du Tanganyka" et de là à Usumbura, point de chute d'où j'allais pouvoir rayonner et où j'avais une recommandation auprès de M. Jean-Paul Harroy, Gouverneur Général, qui m'a permis d'obtenir d'intéressantes interviews au Gouvernement. J'y ai aussi retrouvé deux camarades de Fac, Micheline Mertens et Isidore Rwubuzizi (Ruandais devenu ultérieurement avocat à Usumbura puis à Kinshasa) qui m'ont entre autres fait découvrir les charmes "méditerranéens" de la plage de Kavimvira au bord du lac Tanganyka.

Charles Baranyanka (aujourd'hui Ambassadeur du Rwanda) qui séjournait à cette époque en Belgique, m'avait fait parvenir une recommandation auprès de son père, le Chef Baranyanka. Celui-ci résidait à 120 km de piste de montagne d'Usumbura, à Kuukiko-Mugamba près d'Irabiro près de Kayanza… Isidore qui devait aller à Astrida m'a proposé de m'aider à me rendre à mon rendez-vous en m'y déposant en voiture.
Nous sommes partis en voiture à 6h1/2 du matin, sans manger, et sommes arrivés à Kuukiko-Mugamba à 17 h. De grands guerriers drapés dans des étoffes rouges ou bleues, le crâne rasé et le javelot à la main nous ont accueillis. Le Chef nous a reçus pendant une heure. A 18 heures (Isidore était parti entretemps) il m'a été signifié que l'audience était terminée et je reçus un Ikikémagne et un bâton de Chef en cadeaux. Comme il m'avait été laissé entendre par le fils que je pourrais loger, je me suis risqué à poser la question au Secrétaire qui m'a répondu que c'était impossible car le Chef (60 ans) venait de prendre une jeune épouse de 17 ans et que ce serait inconvenant d'avoir un jeune homme de 21 ans sous le même toit, mais que je pourrais trouver à me loger en allant chez un colon hollandais du nom de Cornelis Winkel, à 5 km de là. Je partis donc avec mon sac dans la direction indiquée, dans l'obscurité, toujours sans avoir rien mangé, et après 1 h de marche je frappai à la porte de la ferme (élevage de bovins et plantation de café).

Installé là depuis 1928, Cornelis avait épousé une Mututsi dont il avait 7 enfants, tous au travail à la ferme. J'ai reçu à manger et, geste émouvant, ils m'ont cédé leur lit pour la nuit. Je suis resté deux jours jusqu'à ce qu'enfin une voiture de congolais passa et me prit pour me ramener à Usumbura où j'ai été hébergé chez Micheline.
Je suis reparti le lendemain en stop pour Bukavu, pris après ¾ h par un colon menuisier qui y retournait, avec son vieux camion rempli de bois.
Lâché à Bukavu, à un hôtel prévu par le Comitra, j'y rencontrai un monsieur travaillant pour l'UCB et qui avait connu mon père. Il a eu l'amabilité de me conduire le lendemain matin à 6h ½ au bateau pour traverser le lac Kivu.
Arrivé à Goma et à un autre hôtel Comitra, il était grand temps que je fasse soigner un furoncle qui s'était développé dans une joue. Je me suis rendu à l'hôpital où un énergique chirurgien "colonie" a fait l'intervention nécessaire et m'a donné l'indispensable pénicilline. Je fus émerveillé de ne rien devoir payer pour ces excellents soins ! Le Docteur m'avait néanmoins interdit de partir trop rapidement de Goma pour le Parc Albert comme j'en avais l'intention, mais l'hôtel attendant des touristes américains, me refusa la prolongation.



Train BCK vers Albertville - Arrêt en brousse.

Aucun autre logement n'était disponible, et on peut le comprendre tant Goma que sa voisine Kisenyi jouissaient d'un climat agréable et d'un environnement ravissant. Je décidai alors de me rendre à une Mission proche de la ville (à 1/2h à pied). J'y fus reçu par un Père congolais qui m'offrit tout ce qu'il pouvait me donner, un lit de camp, une paillasse et un petit déjeuner moyennant une modeste contribution aux œuvres (50 Fr), ce que je donnai de grand cœur. Pris d'un scrupule de conscience, j'avais dit au Père : *"Mon Père, il faut tout de même que vous sachiez, avant de m'accueillir dans votre Mission, que je ne suis pas catholique !"*.
Il est parti d'un énorme éclat de rire et m'a répondu *"si vous croyez qu'ici nous attachons de l'importance à cela"*. Je suis finalement encore resté deux jours à la Mission, en allant le matin changer le pansement à l'hôpital. Le soir, les Pères étaient six, je passais une sympathique soirée avec eux et partageais la chambre de deux d'entre eux.
Je quittai la Mission en stop pour Rwindi. Je fus d'abord pris en charge par un gentil colon entrepreneur qui me fit dîner chez lui puis me conduisit jusqu'à Rutshuru, à 75 km de Goma. Là je fus abandonné à moi-même dans un endroit solitaire et "calme". J'attendis 3 heures au bord de la piste et fus pris par des missionnaires protestants qui me déposèrent à 50 km de là, à Rwindi, petit camp au milieu du Parc Albert. Le Parc m'apparut magnifique, tous ces animaux sauvages en pleine nature dans un cadre prestigieux. Je partis de là avec un étudiant en droit à E'ville, Robert Clavareau, dont j'avais partagé la hutte au camp, qui pour gagner quelque argent faisait office de chauffeur et de guide de deux charmantes dames : Madame Jeanty, épouse de Me Jeanty, avocat à Léopoldville et sa belle-fille, épouse de Roger Jeanty, ingénieur nucléaire au Canada. J'ai voyagé avec elles pendant deux jours jusqu'à Mutwanga au pied du Ruwenzori dont j'ai fait un début d'ascension obligatoirement vite arrêtée par manque d'équipement, de ravitaillement, de matériel, de guide. Belle expérience quand même !
(Suite au n°32).

Pierre MICHEL

Le Commandant Brousmiche, Officier de l'Ordre de Léopold

A l'initiative de notre association "Mémoires du Congo", Sa Majesté le Roi Philippe a attribué au Commandant Brousmiche le grade d'Officier de l'Ordre de Léopold.
Cette prestigieuse distinction lui a été remise en son domicile à St Paul de Vence le 21 juillet dernier. Le CRAOCA et l'URFRACOL, associations d'anciens militaires, ont tenu à participer par la présence de leur drapeau officiel, étoile jaune sur fond bleu.
De nombreux représentants des Autorités françaises locales ont tenu à être présents ainsi que l'Harmonie Saint Pauloise qui a interprété la "Brabançonne" et la "Marseillaise" tandis que Jean-Marie Brousmiche, délégué par le Ministre des Affaires Etrangères, Monsieur Didier Reynders, épinglait la distinction sur la poitrine du doublement jubilaire qui fêtait par la même occasion son 100ème anniversaire.
Très digne et debout malgré son grand âge, le nouvel Officier de l'Ordre de Léopold leva son verre à la Belgique avec tous les participants.

Jean-Marie Brousmiche





L'origine de l'émission "Spitfire"

Dans notre revue n°14 du mois de septembre 2009, nous évoquions déjà la souscription lancée au Congo belge pour l'acquisition d'avions de combat "Spitfire" à mettre à disposition des pilotes belges en Angleterre. Cette initiative à laquelle participèrent les habitants et les sociétés de notre colonie permit de réunir la fabuleuse somme de 250.000.000 FB, de quoi acheter 50 avions.

Tous les collectionneurs du Congo belge ou du Ruanda-Urundi connaissent ces quatre petits timbres (2 au Congo, 2 au Ruanda-Urundi) référencés dans le C.O.B. sous les n° 268/269 pour le Congo Belge et 148/149 pour le Ruanda-Urundi et surnommés dans le catalogue "Spitfire".
Pourquoi cette appellation ? Combien de collectionneurs pourraient l'expliquer de nos jours ? Le catalogue de Belgique étant absolument muet au sujet de ce surnom, c'est dans les livres d'histoire coloniale que l'on peut trouver l'explication.

> le Gouverneur du Congo remettra à Hope Gill, consul général de Grande-Bretagne, un chèque de 250 millions de Francs congolais ou 44 millions de livres représentant la valeur de 50 Spitfires.

Suite à l'invasion allemande de la Belgique en mai 1940, le Congo se trouve isolé du gouvernement et des ministres en fuite devant le déferlement des armées allemandes. Le gouverneur Général, Pierre Ryckmans, dès l'annonce de l'invasion donne l'ordre de mobiliser la Force Publique afin de défendre la colonie contre toutes agressions terrestres par le nord-est de la colonie (les italiens d'Abyssinie étant à une distance de 500 km) ou maritimes, les U-boot allemands pouvant bloquer l'estuaire du fleuve Congo et ainsi étouffer la principale voie d'acheminement de toutes les marchandises entrantes ou sortantes du Congo. Il est clair pour l'équipe gouvernante de la Colonie que le Congo se battra du côté des Alliés afin d'aider à la délivrance de la Métropole. De jeunes colons désireux de se battre aux côtés des alliés essaieront de gagner l'Angleterre. D'autres, suite à un accord passé avec le gouvernement de l'Afrique du sud partiront suivre une formation de pilote de chasse à l'école de pilotage de Littleton dans ce pays.
Ces jeunes pilotes belges après leur formation rejoindront soit la R.A.F. en Grande-Bretagne, soit la South African Air Force (SAAF) d'Afrique du sud. Les Britanniques sont d'accord d'incorporer ces jeunes recrues dans leurs escadrilles. Mais, expliquent-ils au Gouvernement Belge en exil et aux autorités congolaises, ils n'ont pas les moyens financiers pour équiper ces pilotes avec des appareils de chasse. S'ils veulent se battre pour aider les alliés il faut que leur gouvernement paie leurs avions !
Suite à cet état de chose on décide au Congo de lancer une souscription pour payer des Spitfires à nos pilotes. Dans le Courrier d'Afrique du 1er juin 1941 on se réjouit du lancement de cette souscription et on annonce dans un encadré que 40.000 Frs ont été déjà offerts par le personnel du journal. Peu après les établissements Madail versent 20.000 Fr. Le 29 juin, l'ouverture officielle de la souscription Avions de combat est annoncée sous le haut patronage de Monsieur le Gouverneur Général. Un comité chargé de cette souscription réussit à convaincre les autorités postales de la colonie d'émettre quatre timbres à surtaxe dans ce but, d'où leur surnom de "Spitfire".
Les timbres seront fabriqués par la firme anglaise Waterlow & Sons à Londres.
Il est à remarquer que la surtaxe est très importante (40 Francs) et on pourrait penser que les coloniaux seraient rebutés par une surtaxe aussi importante. Au contraire, l'émission de ces timbres est un franc succès et plusieurs personnes n'hésitent pas à en acheter par feuilles entières ! (véridique).



Epreuve du n° 148 du Ruanda-Urundi avec indication de correction, numéro de commande et perforation d'annulation. (Collection privée)





Le Colis aux Aviateurs Combattants du Congo Belge

SOUS LE PATRONAGE DE Mme J. COUSIN – PRÉSIDENT D'HONNEUR M. PARMENTIER

ELISABETHVILLE — B. P. 109

CARTE DE MEMBRE — Année 1944.

Titulaire : Monsieur MARIEN.

Le Trésorier Le Président Le Secrétaire

L'Aviation est l'arme suprême du combat contre le boche. Témoignez votre reconnaissance à nos vaillants Aviateurs du Congo Belge qui se sacrifient pour nous, pour l'Humanité et pour la Civilisation.

Faites-nous un membre. - Cotisation annuelle 100 Fr.

Les colons ne limiteront pas leur action à l'achat des avions, des comités de soutien aux aviateurs sont créés afin de leur envoyer régulièrement des colis de vivres, vêtements, cigarettes, etc.















Recto-verso d'une lettre en franchise militaire d'un élève pilote à l'école de Lyttelton expédiée vers Jadotville en 1944, cachet encadré du camp de Lyttelton en violet et censure sud-africaine. (Coll. de l'auteur)

Lettre expédiée vers le Lieutenant Brichard, pilote de chasse belge formé à l'école de Lyttleton en Afrique du sud (voir document précédent) et incorporé dans le 12ème squadron de la South African Air Force (SAAF), disparu au combat fin 1944. Griffe violette "Casualty Section/Missing" et griffe du commandant de l'escadrille avec signature + manuscrit "Missing" au crayon bleu. Marques, numéros de censeurs et bande de censure apposés en Egypte. La lettre est retournée vers l'expéditeur à Jadotville. (Coll.privée)

L'engouement des européens vivant au Congo pour cette souscription est important et on organise toutes sortes d'évènements pouvant contribuer à la récolte des fonds. On décide que les avions seront baptisés du nom de localités du Congo ou du nom de pionniers de la colonie. Moins d'un an plus tard le Gouverneur remettra à Hope Gill, consul général de Grande-Bretagne, un chèque de 250 millions de Francs congolais ou 44 millions de livres représentant la valeur de 50 Spitfires. Désormais nos jeunes pilotes pourront combattre et s'illustrer sur les différents théâtres d'opérations.

Les colons ne limiteront pas leur action à l'achat des avions, des comités de soutien aux aviateurs sont créés afin de leur envoyer régulièrement des colis de vivres, vêtements, cigarettes, etc…
L'histoire de ces pilotes ne nous a pas uniquement apporté les timbres « Spitfire » en philatélie mais également quelques superbes pièces en histoire postale.

Luc Vander Marcken
Membre de l'AEP, RPSL
et du B.C.S.C.



Lettre en franchise militaire du contingent de la Force Publique en Egypte avec affranchissement philatélique à l'aide des n° 268 et 269 "Spitfire". Cachet de censeur égyptien "6261" en violet. (Coll.Thomas Lindekens)

Un projet de mutuelle de santé au Nord Kivu soutenu par la Mutualité Saint-Michel

Depuis plus de 100 ans, la Mutualité chrétienne (MC) se bat pour que les soins de santé soient – et restent – accessibles à tous. Dans un monde où les acquis sociaux se fragilisent de jour en jour, il est essentiel de défendre les droits de chacun en matière de santé grâce à la solidarité de tous. En réponse à des demandes de soutien de l'étranger, la MC promeut depuis des années la solidarité au-delà des frontières et tisse des liens de partenariat avec des mouvements mutualistes à l'étranger.

Dans ce cadre, la Mutualité Saint-Michel (la MC de Bruxelles) a décidé d'apporter son soutien pour l'amélioration de l'accès aux soins de santé au Nord Kivu. Cette province, située à l'Est de la République Démocratique du Congo, est surtout connue pour son instabilité politique dans un pays qui a pour habitude d'occuper une des dernières places dans les classements bien connus des organismes internationaux (dernier pays sur 180 dans la liste de l'ONU classé en fonction du PIB par habitant). Pourtant cette région fait preuve d'un grand dynamisme ! La Mutualité de Solidarité pour la Santé (MUSOSA), que nous soutenons depuis 2009, reflète très justement cette vitalité à travers l'investissement de la population dans le développement d'une assurance sociale durable et basée sur la solidarité. A la Mutualité Saint-Michel, nous avons décidé de supporter les initiatives de ce peuple qui se bat pour sa survie.

Les premières personnes qui ont contribué au démarrage du partenariat sont : Monseigneur Sikuli, l'Archevêque de Butembo-Beni, Sœur Mwamini, alors directrice du Bureau diocésain des œuvres médicales de Butembo, Sœur Nathalie Kapambalisa, directrice d'un hôpital à Kyondo et membre de la conseillerie médicale.

La MUSOSA est composée de : Isé Maliona, président de la MUSOSA, Innocent Balimwacha, secrétaire exécutif de la MUSOSA, Clémence et Rosette, permanentes du secrétariat exécutif en charge de la gestion administrative et de la promotion de la MUSOSA.

La coopération internationale de la Mutualité chrétienne

La MC a donc choisi de soutenir l'émergence d'initiatives mutualistes, mais aussi de s'en inspirer, dans une double démarche d'ouverture internationale et de retour aux sources.

Dans sa charte de 2006 (article 12), la MC précise que "la solidarité ne s'arrête pas aux frontières. Grâce à des liens de collaborations durables avec ses organisations partenaires à l'étranger, elle tient à partager ses connaissances et ses expériences en termes d'organisation de soins accessibles et de qualité basés sur la solidarité. Dans le respect du contexte spécifique de chaque pays, des initiatives locales sont soutenues pour créer des mouvements mutualistes capables de jouer un rôle pionnier dans le développement d'assurances sociales." Au travers de la coopération internationale, la MC veut proposer un modèle de société où la solidarité, la responsabilité et l'autonomie sont des valeurs centrales.

En phase avec ses valeurs et ce qu'elle défend en Belgique, elle soutient dans le Sud des initiatives qui améliorent la santé des populations par le développement de l'accès à des soins de santé de qualité, qui assurent la défense du patient, qui favorisent la redistribution des moyens et la contribution de chacun, qui stimulent la démocratie participative et enfin qui permettent le développement des capacités des collectivités.

En parallèle, la MC veut aussi conscientiser, au Nord, le mouvement mutualiste chrétien à la nécessité d'une solidarité internationale qui s'exprime par des engagements et des actions concrètes. C'est dans cette optique que chaque mutualité régionale est invitée à développer un partenariat dans une région du monde.



Soins d'un bébé dans une formation sanitaire de la région de Butembo

La Mutualité chrétienne au Congo

La volonté de la MC de soutenir des projets en République Démocratique du Congo existe depuis longtemps. Dans le but de coordonner ses forces, elle est active dans ce pays à plusieurs niveaux.

Au niveau national, l'Alliance nationale des Mutualités chrétiennes (ANMC) assure un appui à la formation et met ses conseils ainsi que son expertise à disposition du gouvernement dans la création d'un système de santé durable.
Elle travaille en lien avec le Programme National de Promotion des Mutuelles de Santé (PNPMS) qui est une structure étatique dépendant du ministère de la Santé publique.
Au niveau local, l'ANMC assure la vision et le suivi global des projets soutenus par les mutualités régionales belges dans diverses provinces du Congo.
Les initiatives soutenues au Congo sont les suivantes :

- Au Sud Kivu : la MC Hainaut Picardie soutient les initiatives mutualistes depuis 1997 via une cellule d'appui aux mutuelles (CAMS) au sein du bureau diocésain des œuvres médicales de Bukavu.

- Dans la province de l'Equateur : la MC de Mechelen et Roeselare-Tielt soutient depuis 2003 le centre de développement intégral (CDI) Bwamanda qui est actif dans le domaine des mutuelles de santé.

- Au Nord Kivu : la MC Saint-Michel (Bruxelles) soutient depuis 2009 une mutuelle de santé à Butembo.
- A Kinshasa : depuis ce premier janvier 2014, dans un souci de convergence des efforts, la MC de la Province de Namur a choisi de soutenir l'émergence d'initiatives mutualistes dans la province de Kinshasa.

La Mutualité Saint-Michel au Nord Kivu

En 2009, la MC Saint-Michel a débuté un projet de partenariat avec la Mutualité de Solidarité pour la Santé (MUSOSA) basée à Butembo dans l'Est du Congo.

Les premiers contacts…

La première mission dans la région s'est déroulée en février 2008 à Bukavu, au Sud Kivu, avec une petite délégation de l'ANMC ainsi que des MC Saint-Michel et Hainaut Picardie. Au-delà des rencontres très riches et des échanges qui ont eu lieu lors de cette mission, des demandes se sont exprimées pour un appui au lancement de nouvelles mutuelles de santé dans des zones non couvertes. Un comité de pilotage à Butembo était déjà prêt à entamer une réflexion à propos du développement mutualiste dans la région et nous a adressé une demande de partenariat.



L'équipe de permanents de la MUSOSA et les responsables de coopération internationale de la Mutualité Saint-Michel

Le projet se met en place…

Et les choses bougent aussi de notre côté avec l'engagement de la première responsable de la coopération internationale en 2009 ! Objectif de sa première mission : vérifier la faisabilité du développement de mutuelles de santé dans la région de Butembo-Beni. Résultat : en septembre 2009, le partenariat a été signé officiellement entre Christian Kunsch, directeur de la Mutualité Saint-Michel à l'époque, et Mgr Sikuli, l'Archevêque de Butembo-Beni ; en décembre de la même année, l'étude de faisabilité a pu débuter.

La MUSOSA est créée…

En février 2010, la Mutuelle de Solidarité pour la Santé (MUSOSA) a été lancée officiellement. En mars, les adhésions ont débuté suite à une campagne de sensibilisation. Dans le même temps, des conventions avec les formations sanitaires se sont mises en place. Le remboursement des soins a commencé en septembre 2010.

L'appui de la Mutualité Saint-Michel se concrétise

Dès la création de la mutuelle de santé, des questions se posent et il faut faire des choix : calculer le montant de la cotisation demandée aux membres, définir le champ d'intervention de la mutuelle et fixer les limites, négocier des conventions avec les partenaires de soins, faire en sorte

de pouvoir garantir la qualité des soins…
Notre appui à la MUSOSA se décline depuis le début en 2 grands volets :
- **un soutien technique** qui contribue, entre autres, au développement des organes mutualistes (AG, CA, conseilleries médicales,…) et d'un système de gouvernance démocratique ; au développement d'outils facilitant la gestion et l'analyse des données (enregistrement de membres dans un fichier, développement de règles de comptabilité…) ; au développement de techniques et campagnes de sensibilisation aux valeurs mutualistes ; à la formation des permanents de la mutuelle.
- **un soutien financier** uniquement pour les frais d'administration de la mutuelle (paiement des salaires des permanents, des locaux, du matériel administratif…) ; le remboursement des soins de santé des membres étant assuré totalement par le recouvrement des cotisations. Cette différence est importante à noter car elle garantit la viabilité du projet à long terme.


Isé Maliona, président de la MUSOSA

Des échanges soutenus

Lors des premières années, le soutien et les échanges se sont réalisés à travers plusieurs déplacements de notre équipe sur le terrain mais aussi par l'accueil de partenaires en Belgique pour des séjours à caractère formatif ou dans d'autres régions du monde afin de favoriser les échanges dans le domaine. En général, une mission est réalisée chaque année.
Ces missions de terrain ont pour objectifs de :
- constater le professionnalisme, la motivation et l'enthousiasme que l'équipe de la MUSOSA met dans sa pratique ;
- travailler au quotidien avec l'équipe de la MUSOSA et réfléchir ensemble à des solutions aux problèmes rencontrés ;
- rencontrer la population, écouter les besoins, mesurer les attentes, comprendre les conditions de vie et encourager leur optimisme ;
- rencontrer les prestataires de soins (centres de santé, hôpitaux) et échanger sur leurs réalités de travail ;
- nous entretenir avec les autorités congolaises et mesurer leur conscience de la nécessité de faciliter l'accès aux soins de santé pour tous.

L'avenir …

Actuellement, la MUSOSA évalue la faisabilité de développer des relations avec un partenaire bien connu de la MC au Congo : le Centre de Gestion des Risques et d'Accompagnement Technique des mutuelles de santé (CGAT). Ce centre d'accompagnement est le partenaire congolais identifié, structuré et reconnu comme l'interlocuteur privilégié en matière de développement de mutuelles de santé par l'ANMC. Il s'agit d'une structure "nationale" qui offre un soutien plus localisé via des antennes régionales.
Avec l'ouverture d'une antenne au Nord Kivu, la MUSOSA pourrait bénéficier d'un appui technique rapproché dans sa gestion quotidienne. Plus particulièrement, elle pourrait être épaulée dans ses relations avec les formations sanitaires et l'établissement de conventions avec ces dernières. Elle bénéficierait alors de plus de poids dans le respect de ces conventions.
Les nouvelles demandes d'aide dans la région, pourront alors converger vers le CGAT, qui est une structure de terrain à même d'étendre son appui à toutes les initiatives de la province.

Et à Bruxelles ?

Conscientiser la population bruxelloise à la solidarité internationale et collaborer avec les Congolais résidant en Belgique est notre autre défi. Le partenariat en coopération internationale et l'information sur l'accès aux soins en Belgique sont intimement liés. Comprendre les difficultés rencontrées par les Congolais face à l'accès aux soins de santé en Belgique, les informer de leurs droits et leur faire connaitre le système mutualiste s'inscrit naturellement dans la continuité du travail effectué sur le terrain. La sensibilisation et le soutien aux mutuelles de santé au Nord Kivu passe par les Congolais vivant à Bruxelles. Ce partenariat génère une grande motivation au Nord comme au Sud, malgré les guerres et l'instabilité politique que connait régulièrement cette région du monde.
Ce dynamisme s'est traduit par un comité de partena-


Assemblée générale de la MUSOSA à Butembo

riat qui a vu le jour en 2010. Il accompagne le projet, le fait connaître et organise des échanges entre la Belgique et la RDCongo.
Ce comité est ouvert à toute personne intéressée : affiliés, membres du personnel, membres de l'AG, des mouvements, du MOC, membres de la diaspora congolaise ...

Le défi est maintenant de faire vivre ce projet ici à Bruxelles, en menant des actions concrètes : rencontres, débats, événements de visibilité, tables rondes, assemblées, accueil de partenaires congolais, campagnes de sensibilisation à propos de la protection sociale…
A vos agendas ! Le 20 septembre 2014, la Mutualité Saint-Michel, en collaboration avec l'ASBL Vitrine Africaine, organise un festival africain où des associations présenteront les projets et activités qu'elles soutiennent en Afrique. Cet événement, nommé Festiv'Africa, se présentera sous forme de village associatif et se déroulera dans une ambiance festive et détendue au CuroHall, Maison de cohésion sociale d'Anderlecht, rue Ropsy Chaudron, 7. Nous vous y attendons nombreux !

D'autres idées ? Ou envie de participer à un prochain événement ? Alors, n'hésitez pas à nous contacter pour apporter votre pierre à l'édifice, partager vos idées ou recevoir plus d'informations !
Contact :
Service de coopération internationale : 02 501 51 97
cooperation.bxl@mc.be

La Mutualité Saint-Michel et Vitrine Africaine asbl présentent
Festiv' AFRICA !
Le samedi 20 septembre 2014
de 12h00 à 18h30
Animation assurée par l'humoriste Kody
Curo Hall
Rue Ropsy Chaudron 7
1070 Bruxelles
(métro Clémenceau)
Entrée gratuite
Village associatif
Stands Nord-Sud
Expositions
World music
Ateliers de Djembé
Artisanat
Mode africaine
Ateliers de cuisine
Restauration
Cours de danse
Activités pour enfants
www.mc.be/festivafrica

La Mutualité Saint-Michel et Vitrine Africaine asbl vous invitent à Festiv'Africa ! Venez découvrir les activités et actions d'associations en lien avec l'Afrique dans une ambiance festive, familiale et multiculturelle ! Au programme: de nombreux exposants, de la musique, de l'artisanat, de la mode africaine, des ateliers cuisine, des ateliers de Djembé, des cours de danse africaine, des contes pour enfants… Ambiance assurée tout au long de la journée par l'humoriste Kody ! Restauration sur place. Petits et grands, tout le monde s'y plaira. Venez, l'entrée est gratuite !
Au Curo Hall - 7 rue Ropsy Chaudron à 1070 Anderlecht
Plus d'infos :
www.mc.be/festivafrica
ou au 02 501 51 97



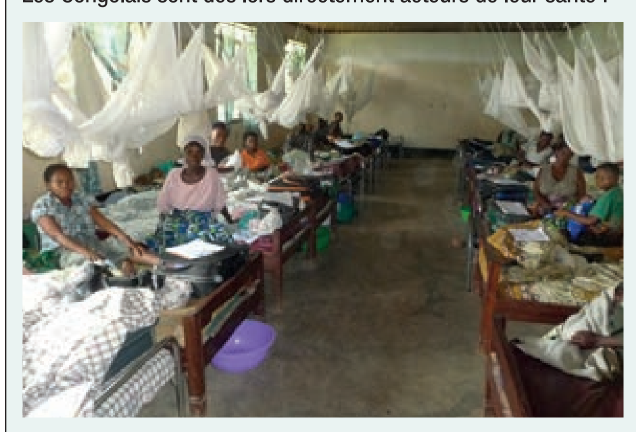
Rencontre entre la Mutualité chrétienne et le responsable de la division provinciale de la santé de Goma, le Dr Baabo et son équipe.

Qu'est-ce que le CGAT ?

Pour professionnaliser et autonomiser les mutuelles de santé en RDC, des structures d'accompagnement de proximité sont mises en place sous l'appellation "Centres de Gestion des Risques et d'accompagnement technique des mutuelles de santé" (CGAT).
Le CGAT est une organisation sans but lucratif, apolitique, non religieuse, autonome et au service des mutuelles de santé. Elle est composée principalement de permanents issus de la population locale. Cette structure a été initiée par le Programme National de Promotion des Mutuelles de santé en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, dont l'Alliance nationale des Mutualités chrétiennes.
Le CGAT permet d'organiser en réseau les mutuelles de santé qui deviennent ainsi des interlocutrices représentatives et reconnues par les prestataires de soins, le Gouvernement, les partenaires techniques et financiers.
Leur finalité est de généraliser l'accès de tous à des services socio-sanitaires de base de qualité pour, in fine, aboutir à une couverture universelle en santé.

L'éthique et la durabilité au centre du projet !

La MC s'efforce de développer au Congo un système éthique qui réponde aux principes mutualistes et non à un système d'assurance privée. Un tel système met du temps à se mettre en place mais assure une viabilité à très long terme. Une assurance santé qui est l'œuvre de la société civile elle-même et qui est basée sur des valeurs de solidarité et d'entraide est une initiative pérenne, et cela même si le bailleur de fond vient à cesser son aide. Cette condition fait parfois défaut dans les projets de développement.
Les décisions sont prises de manière démocratique; ce qui explique pourquoi chaque mutuelle de santé a des conditions (montant de la cotisation, taux de remboursements, services offerts ...) différentes.
Un exemple : à Kinshasa, le montant de la cotisation annuelle dépasse les 40 dollars, alors qu'au Nord Kivu, elle s'élève à une dizaine de dollars. Cette différence s'explique par l'offre et la qualité des soins présentes dans chacune des provinces mais aussi par l'ampleur de la couverture qui peut varier d'une région à l'autre. Cette dernière condition est définie sur base de l'avis de la société civile exprimé lors des assemblées générales.
Une des caractéristiques essentielles du système mutualiste est le mouvement : les gens se regroupent, se rendent dans leur mutualité, paient leur cotisation et prennent part aux décisions. Les Congolais sont dès lors directement acteurs de leur santé !


Chambre commune dans un hôpital du Nord-Kivu

À la découverte du Nord Kivu

Sur les hauts plateaux d'Afrique centrale

La région de Butembo-Béni s'étend sur un territoire de 45.000 km² dans la province du Nord Kivu, à l'Est du pays. La ville de Butembo est construite sur les hauts plateaux de l'Afrique Centrale, elle se situe à 50 km de l'Ouganda et à environ 340 km de la ville de Goma.

Un climat équatorial

La ville jouit d'un climat équatorial tempéré puisqu'elle se situe à une altitude entre 1.700 et 2.000 mètres. La température annuelle moyenne est de 17,7°C, la pluviosité est abondante et bien répartie sur l'année. Ces conditions climatiques et une terre particulièrement fertile permettent des récoltes tout au long de l'année.

Une population croissante

L'explosion démographique observée à Butembo s'explique par un moindre développement de la malaria en altitude, l'absence de la maladie du sommeil, mais aussi par l'aspect plus sécurisant d'une ville dans un pays en situation de guerre pendant de longues années. Les 190 km² de la ville de Butembo sont occupés par 700.000 habitants, soit une moyenne de 3.678 personnes au km² !

Une économie agricole

Avant les guerres, le Nord Kivu était très réputé dans l'élevage des bovins, ovins et volailles. Avec l'augmentation de l'insécurité, les animaux d'élevage (vaches, chèvres…) ont déserté les paysages. L'élevage de petit bétail est encore à un niveau embryonnaire. De par son climat, la richesse de son sol et sa végétation, le Nord-Kivu est essentiellement agricole. Sur chaque petite parcelle de terre cultivable poussent essentiellement des pommes de terre, des patates douces, des bananes, des haricots, du manioc, du blé, du café, du thé… Cette province est aussi très riche en gisements miniers, dont l'or, la monazite et le polychlore dans les environs de Béni.



Bénévole de la MUSOSA qui s'occupe de la sensibilisation de la population vivant dans les alentours de Butembo

Un dynamisme commercial

Butembo est la capitale économique du Nord Kivu. Si 90% de son économie est informelle, la ville (qui est aussi la plus grande de la région) est réputée pour son dynamisme commercial. Cette capitale économique de la province du Nord Kivu, plaque tournante du commerce à l'Est de la RDC, est le point de passage des marchandises venant de Dubaï, d'Europe et d'Asie en passant par les pays de l'Est (Kenya ou Ouganda). L'engouement est de taille pour le commerce dans cette ville qui ne cesse de croître.

Des indicateurs sociaux bas

L'accès aux soins médicaux de la population est très réduit (1 seul médecin pour plus de 41.000 habitants). Malgré des conditions favorables à la culture d'une grande variété d'aliments, la malnutrition chronique touche 45% de la population. La province compte 17% de taux de desserte en eau potable.

Pas d'électricité !

Du point de vue énergie, la ville de Butembo n'est pas électrifiée. La ville a un projet d'électrification dénommé SENOKI (Société d'Electricité du Nord Kivu) qui a d'énormes difficultés d'opérationnalité. Le bois reste le principal combustible utilisé pour le chauffage. Pour l'allumage dans les ménages, certains utilisent les bois de chauffe, d'autres du pétrole ou des groupes électrogènes.

■ Aurélie Schlesser



Ville de Butembo, Nord-Kivu, RDC

Le tchukudu, c'est quoi?



Le tchukudu est une spécialité du Nord Kivu. C'est une sorte de trottinette en bois avec laquelle les jeunes transportent des marchandises. Cet objet a été réalisé à l'image des vélos de missionnaires que le village suivait des yeux à chaque passage. Réinventé avec les moyens locaux et un système de freinage défiant toute imagination, il emprunte ses lignes à l'art traditionnel et à la débrouille africaine. Il pèse entre 50 et 70 kg et est capable de transporter jusqu'à 300 kg de chargement. Aujourd'hui encore, il rend de nombreux services à des milliers de transporteurs et de petits marchands dans la région.

Protéger sa santé et voyager sous les tropiques en 2014

L'actuelle épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola (FHV) fait la "une" des médias et les autorités sanitaires mondiales marquent leurs vives préoccupations devant l'ampleur qu'elle prend. Mémoires du Congo reviendra sur cet événement : un article sur la contribution majeure que le Dr Peter Piot, virologue Belge, a apportée à la connaissance de cette maladie paraîtra dans la revue de décembre. De plus, nous aurons l'honneur d'accueillir le Professeur Jean Jacques Muyembe le 9 décembre 2014 : il sera l'un des orateurs de la journée consacrée à la gestion des épidémies. Le Professeur J.J. Muyembe, directeur de l'Institut National de la Recherche Biomédicale du Congo, est une autorité scientifique reconnue dans la lutte contre cette maladie.

Au cours des cinquante dernières années, le nombre de voyageurs parcourant le monde a explosé : la fréquentation de l'aérogare de Zaventem (en 1960 : 900.000 passagers ; en 2014 : 17.000.000) permet d'en mesurer l'ampleur. A l'horizon 2016, l'Association du transport aérien international (IATA) s'attend à ce que les compagnies aériennes transportent quelque 3,6 milliards de passagers. Jusqu'au milieu du XXe siècle, le voyage maritime faisait aussi partie des mœurs mais ce type de déplacement est, hélas, tombé en désuétude : la lenteur de ces déplacements présentait l'avantage que le marin /voyageur contaminé développait sa maladie pendant le voyage ; il était dès lors facile, si nécessaire, de mettre le bateau en quarantaine à l'arrivée au port et de soigner les malades, limitant ainsi le risque de dispersion de la maladie sur le continent. Ce n'est évidemment pas par hasard si, au XIXe siècle, des instituts de médecine tropicale se sont établis dans des ports (Liverpool, Marseille, Anvers, auquel la "Clinique Prince Léopold pour marins et voyageurs" était adossée).

Actuellement, la nature même des voyages a changé : jusqu'à un passé récent, les voyageurs étaient pour l'essentiel des techniciens se rendant à l'étranger avec leur famille en vue d'y séjourner.

Pour ce qui était des Belges se rendant dans leurs colonies, ils bénéficiaient d'une prise en charge de leurs employeurs, qui avaient l'obligation légale d'assurer des soins médicaux (curatifs et préventifs) en Belgique mais également sur place. La prise en charge était totale, obligatoire et efficace. N'oublions pas non plus que si les grandes endémo-épidémies n'étaient pas complètement maîtrisées, elles étaient, à tout le moins, en voie de l'être.

Depuis une trentaine d'années cependant, le tourisme constitue la part la plus importante du marché des compagnies de transport, maritime comme aérien, avec une très nette prépondérance de ce dernier.

Mais à l'heure actuelle, seuls les techniciens travaillant pour de grosses compagnies basées à l'étranger bénéficient d'une bonne couverture "santé" : ils se rendent seuls sur leur lieu de travail (les familles, la plupart du temps, n'accompagnent plus). A cette exception près, quasi plus aucun voyageur ne bénéficie d'une prise en charge par un employeur.

Les risques sanitaires liés au voyage sont, en conséquence, bien plus grands qu'ils ne l'étaient auparavant, s'expliquant par, entre autres facteurs, l'ampleur des mouvements de population (1), les conflits, l'absence de contrôle sanitaire aux frontières (pas seulement en Afrique : voyez Zaventem, Paris CDG, Schiphol ou tout autre aéroport européen), l'effondrement des structures de santé dans beaucoup de pays africains, ... Et lorsqu'un voyage est envisagé et organisé avec une agence de voyages, le kit médical dont dispose le guide sur place est tellement élémentaire qu'il vaut mieux ne pas compter dessus.

Avertissement

**Le contenu de cet article ne constitue en aucune manière un "vade mecum" exhaustif des mesures de protection de la santé en milieu tropical.
Il va de soi qu'il ne peut être un substitut à une consultation médicale "ad hoc". L'article est purement informatif.**

Faut-il alors désespérer d'encore voyager sous les tropiques en 2014 ? Non, bien sûr. Mais ce sera au voyageur à assurer lui-même sa couverture "santé", démarche individuelle et proactive car, vu les contraintes que cela impose, il devra s'y prendre à temps et planifier soigneusement toutes les démarches à entreprendre :

dans quel pays vais-je voyager ? Quel est l'âge des proches qui m'accompagnent ? Pour les femmes, y a-t-il une grossesse en cours ? Ai-je une maladie qui contre-indique le voyage ? Quels sont les médicaments que je prends (certains médicaments interagissent avec les antipaludéens et en diminuent l'efficacité) ? Contre quelles maladies suis-je déjà vacciné ? Quels rappels sont nécessaires ?

Une bonne connaissance de la médecine des voyages est indispensable et le sujet est tellement vaste que, souvent, ces questions ne trouveront de réponse que lors de la consultation dans un centre spécialisé ("Travel clinic").

Mais au préalable, il n'est pas inutile que le futur voyageur consulte certains sites. "Passeport Question santé" http ://www.passeportsante.be/ (le plan du site comporte neuf rubriques, qui permettent déjà de se faire une opinion des points à prendre en considération avant de consulter un centre spécialisé ; une rubrique concerne la préparation d'une pharmacie de voyage, dont il faut souligner l'importance) ainsi que le site de L'IMT (2), qui comprend la liste détaillée des "Travel clinics" en Belgique : http ://www.itg.be/ITG/Uploads/MedServ/medasso2014/medasso2014_FR_14.pdf.

Un document à remplir préalablement à la visite chez le médecin spécialiste est proposé sur le site http://www.itg.be/ITG/Uploads/MedServ/fgezond.pdf. Il est conseillé d'emporter le document complété en voyage.
Il tombe sous le sens qu'une "assurance rapatriement" est indispensable : elle permet de se faire hospitaliser dans une structure sanitaire aux normes proches des nôtres et, si nécessaire, d'être rapatrié par ambulance aérienne (liste non exhaustive) :
https ://www.internationalsos.com/fr/,
http ://www.mondial-assistance.fr/
http ://www.europ-assistance.be/fr/assurance-assistance
La prise en charge est efficace.
Le but de cet article est de proposer une marche à suivre plutôt qu'un relevé complet des risques pour la santé pour un voyageur en région (sub)tropicale : la tâche serait en effet irréaliste.
Cependant, vu les risques et/ou inconvénients qu'elles génèrent, il semble utile de décrire brièvement deux entités pathologiques fréquentes dans ces contrées et de conclure par un tableau (nécessairement résumé) des vaccinations obligatoires et recommandées.

La malaria

Dès l'introduction de l'édition 2014-2015 du fascicule (destiné au corps médical) *"Conseils de santé aux voyageurs"* (3) et pour que nul n'en ignore, l'IMT inscrit en majuscules

Attention, la malaria peut entrainer la mort !

Il arrive encore trop souvent que, malgré toutes les mises en garde, des voyageurs de retour des tropiques meurent de malaria : ce sont, à chaque fois, des morts évitables. Il est cependant avéré que les méthodes actuelles permettent non seulement de se protéger mais également de soigner une crise de malaria.
Q
uelques principes doivent être retenus :

• Il existe 5 variétés de plasmodium, toutes à l'origine de crises de malaria :
o Pl. falciparum : potentiellement mortel si l'accès fébrile n'est pas traité rapidement. En RD Congo, plus de 90% des cas de malaria sont dus à Pl. falciparum : un accès fébrile provoqué par ce parasite doit toujours être considéré comme grave.
o Pl. vivax, ovale et malariae : ne tuent pas mais ont la capacité de provoquer des symptômes sévères. Même après traitement, des parasites peuvent être présents sous forme quiescente dans le foie (Vivax, Ovale) ou le sang (Malariae), ce qui explique qu'un nouvel accès fébrile peut survenir quelques années après le premier épisode.
Remarques :
- Une cinquième espèce, récemment découverte, P. Knowlesi, ne se trouve que dans l'île de Sumatra et est une zoonose ; pas de chimio résistance.
- Les statistiques d'infestation palustre ("nombre de nouveaux cas") publiées par les autorités sanitaires nationales ne sont pas fiables. En conséquence, le principe de précaution doit être de stricte application, qui impose de considérer qu'en zone endémique (ce qui est le cas de la plupart des pays d'Afrique noire, voir ci- dessous), le risque d'être infecté par le Pl. falciparum est de 100%.

• Rester vigilant et attentif aux symptômes (syndrome grippal, même discret, qui apparaitrait jusqu'à trois mois après le retour d'un voyage/séjour en zone endémique). Il est alors impératif de consulter un médecin. Dans de telles conditions, ne jamais banaliser un accès de fièvre, même s'il semble bénin.

• Consulter alors un médecin rapidement en signalant – et en insistant lourdement s'il le faut, au cas où il mettrait vos dires en doute, que les symptômes sont apparus au retour d'un voyage sous les tropiques. Le diagnostic (prise de sang, goutte épaisse) doit être posé rapidement, vu le pronostic potentiellement grave lié à un des types de malaria (Pl. falciparum) et le traitement instauré sans tarder.

• L'accent doit être mis sur la prévention, tenant compte du comportement du moustique anophèle (pique la nuit) : dès la tombée du jour, porter une chemise à manches longues ainsi qu'un pantalon, chaussettes et chaussures couvrantes, faire usage de répulsifs sur les parties non couvertes de la peau (DEET), fenêtres munies de moustiquaires, dormir sous une moustiquaire imprégnée (perméthrine), insecticides.

• Utiliser la chimioprophylaxie recommandée pour le pays/région où le voyage va se dérouler (v. infra). Selon le produit utilisé, la durée de la prise du médicament variera de quelques jours avant le départ, jusque 4 semaines après le retour.

• La chimioprophylaxie ne protège jamais à 100%. Cependant, en cas de crise de paludisme et si la posologie a été respectée, elle atténuera considérablement la gravité des symptômes.

• Tenant compte de la précarité des structures de santé dans de nombreux pays visités, il est impératif de se munir du "traitement en poche".

• Immunité naturelle :
o Contrairement à une idée bien ancrée, les expatriés n'acquièrent pas d'immunité contre la malaria.
o Les populations immigrées en Belgique et qui y résident perdent leur immunité naturelle.
o Ces deux catégories de population doivent être considérées comme non immunes et donc, non protégées. En cas de voyages/séjours en zones impaludées, les mesures de prévention et de traitement leur sont applicables.

• Le médicament utilisé pour le traitement de la crise ("traitement en poche" qui fera partie de la pharmacie de voyage) ne sera jamais le même que celui utilisé pour la chimioprophylaxie.
o Chimioprophylaxie : Lariam®, Malarone®, Doxycycline, Nivaquine® et Plaquénil® (ces deux derniers uniquement en zone A)
o Traitement de la crise :
- Tout voyageur non immunisé qui, lors d'un séjour dans une zone d'endémie malarique et jusqu'à trois mois après son retour, présente de la température (38°C à l'aisselle), continue ou par poussées, pendant plus de 24 heures, doit être considéré comme présentant une malaria et traité comme tel.
- Malarone®, Riamet®, Eurartesim®
o Traitement des accès tardifs (Pl. Vivax, Ovale et Malariae) : Primaquine®
o Au retour et si le "traitement en poche" a été utilisé, il est recommandé de consulter un service spécialisé.

• L'OMS a dressé une nouvelle carte mondiale de la répartition de la malaria, divisée désormais en 2 zones : A et C (l'ancienne zone B a disparu).

La diarrhée du voyageur

Connue également sous le nom de "turista", il s'agit sans doute de l'affection à laquelle tout voyageur sous les tropiques doit s'attendre : dans les régions où le risque est important (dans les pays en développement d'Afrique, Amérique du Sud, Asie, jusque 50% des voyageurs présenteront un épisode diarrhéique). Heureusement, l'affection est le plus souvent bénigne et disparaît rapidement. Elle est dans 90% des cas d'origine bactérienne. L'acide gastrique constitue une excellente barrière à l'entrée des bactéries dans le tube digestif. En conséquence, les patients recevant un traitement médicamenteux pour ulcères gastrique/duodénal seront plus sujets que d'autres à présenter des formes sévères de diarrhées.
L'accent doit, en toutes circonstances, être mis sur la prévention. L'eau de boisson sera de idéalement de l'eau en bouteille (mieux : gazeuse capsulée, qui offre plus de garantie). En d' autres circonstances, si l'on ne dispose pas d'eau en bouteilles, l'eau sera au préalable filtrée et bouillie (l'ancienne recommandation qui consiste à poursuivre l'ébullition pendant 10 minutes + 1 minute par pallier de 300 m au-dessus du niveau de la mer est obsolète). La désinfection de l'eau est réalisée par le chlore (comprimés de clonazone®, 2 à 4 gouttes d'eau de javel par litre). L'eau ainsi désinfectée doit dégager une légère odeur de chlore, signant la présence de chlore libre et preuve que les micro-organismes présents dans l'eau ont été tués. Il va sans dire que l'hygiène individuelle est primordiale (lavage des mains).

S'agissant des aliments, la règle idéale est de les "cuire, bouillir, peler ou oublier"

Une prévention totale est cependant illusoire. En cas d'apparition d'une diarrhée, il faudra envisager de recourir à un traitement, en gardant à l'esprit que dans la plupart des cas, l'épisode restera bénin, peu gênant et guérira spontanément en quelques jours.
En cas de diarrhée gênante sans symptômes alarmants (pas de sang, fièvre modérée), la réhydratation est impérative et souvent suffisante (Sels Oraux de Réhydratation, thé, bouillons, coca-cola® éventé). Une attention particulière doit être portée aux enfants, particulièrement sensibles à la déshydratation.
L'usage de lopéramide (Imodium®) est possible mais son usage est contre-indiqué si la température corporelle dépasse 38°C mesurée à l'aisselle. Le traitement doit être limité à une durée de trois jours. Selon les circonstances (déplacement en avion, voyage d'affaires, ...), un antibiotique peut être administré (4) (Tarivid® 400, Ciproxine® 500) pendant un jour : ce traitement permet de raccourcir la maladie à un jour, voire seulement quelques heures.
En cas de diarrhée sévère (dysenterie bactérienne : diarrhée sanguinolente, température > 38,5°, crampes abdominales violentes), le traitement consistera en l'administration des mêmes antibiotiques (Tarivid® 400, Ciproxine® 500) pendant 3 à 5 jours. En Asie dud sud-est, le zithromax® sera plutôt utilisé.
Ces médicaments, de même qu'un thermomètre médical, feront partie de la pharmacie de voyage ("traitement en poche").

Vaccinations

Il est fortement conseillé de faire quelques photocopies ou un scan du carnet.

• La vaccination contre la FIEVRE JAUNE est la seule qui reste obligatoire, et pour un nombre limité de pays seulement.
- International Travel and Health. Vaccination requirements and health advice OMS 2014
http://www.who.int/ith
- The Yellow Book Health Information for International Travel, 2014, CDC
http://wwwn.cdc.gov/travel/contentYellowBook.aspx.
• La vaccination ANTIVARIOLIQUE a été officiellement supprimée en 1981.
• La vaccination contre le CHOLERA ne peut plus être exigée depuis 1973. En pratique, cette vaccination n'est appliquée que très rarement.
• La vaccination à l'aide du vaccin tétravalent MENINGOCOQUES ACWY n'est requise que pour les pèlerins qui se rendent à La Mecque (Hajj et Umra) à partir de l'âge de 2 ans (voir Chapitre VII).
• Les vaccinations suivantes (ou rappels de vaccination, quand ils sont indiqués) habituellement pratiquées en Belgique, doivent être prises en considération (elles ne sont que "recommandées") : poliomyélite, tétanos, coqueluche, diphtérie, rougeole-rubéole-oreillons, hépatite A et B, grippe, pneumocoques, fièvre typhoïde
Tout ceci étant dit, il serait dommage de renoncer aux voyages sous les tropiques : les dangers qui y sont liés sont connus et bien identifiés ainsi que les moyens d'y faire face. Connaitre le risque permet non seulement de mieux planifier son voyage mais surtout de s'équiper en conséquence. A ce titre, la consultation d'un centre spécialisé en médecine des voyages est vivement conseillée : ce serait en effet dommage que, faute de précautions, l'aventure se termine en cauchemar.

Dr Marc GEORGES

Sources :
1. Conseils de santé pour voyageurs, Institut de médecine tropicale, édition 2014-2015, avec l'aimable autorisation de l'IMT
2. Site Internet OMS http://www.who.int/fr/

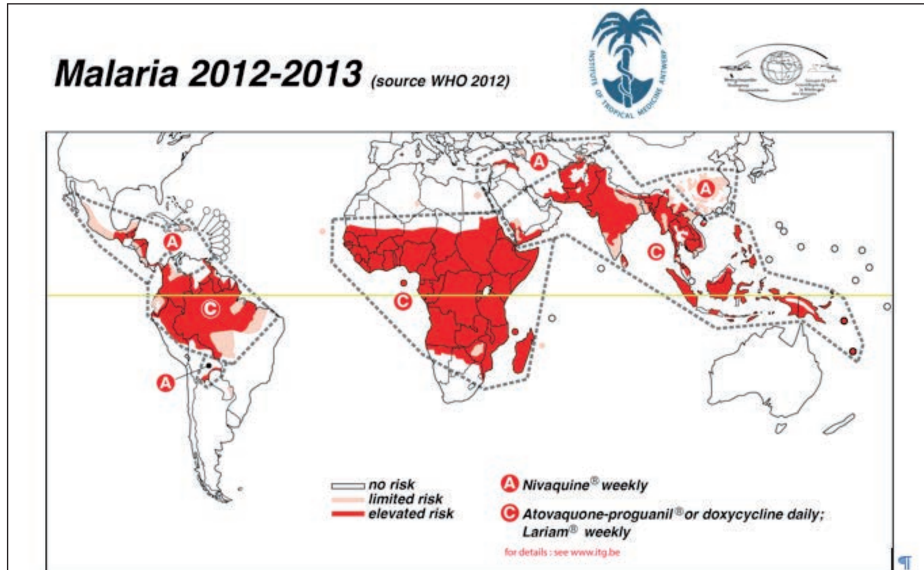
Notes :

(1) A titre d'exemple, l'actuelle pandémie cholérique a débuté dans les années '70 en Guinée Conakry, suite au retour par avion de pélerins de retour de La Mecque. L'épidémie, limitée à ce moment à la péninsule arabique, a fait un saut énorme et s'est répandue en Afrique et dans le reste du monde. L'épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola, qui a gagné le Nigéria au départ de sa zone d'origine en Guinée Conakry/Liberia est également illustrative.

(2) Institut de Médecine Tropicale

(3) http://www.medecinedesvoyages.be

(4) Une antibiothérapie peut être pratiquée dans ces circonstances (diarrhée d'origine bactérienne) alors qu'elle est formellement déconseillée en Belgique (origine virale)



Risques de transmission des plasmodium spp. Ainsi que leurs résistances aux anti paludéens. Les pays de la Zone C combinent une forte prévalence de P. falciparum ainsi qu'une résistance aux anti paludéens.

Marisha de Schlippe,
un destin hors du commun

Après Marie-Madeleine Arnold, il nous fallait vous présenter l'autre Marraine de la revue Mémoires du Congo, l'infatigable Marisha de Schlippe qui a posé les bases de notre photothèque et contribué à plusieurs productions de l'Association ou de l'un ou l'autre de ses membres. Portrait d'une femme au destin hors du commun.

Ses parents, tous deux d'origine russe, ont émigré en Belgique au début des années 1920 puis sont partis au Congo en 1928 pour y développer des plantations de café pour la Compagnie de l'Uele, à la frontière du Soudan, entre Faradje et Aba. C'est à Aba, à la Mission américaine, que nait en 1930 leur première fille Marie-Elisabeth, dite Marisha. Enfance hors du commun au contact permanent de la nature et des africains. Entourée de compagnons de jeu indigènes, Marisha parle le bangala bien avant de parler le français. Son père a fort à faire pour diriger sa plantation et ses 400 travailleurs. La vie est rude entre six mois de pluie et six mois de sécheresse sévère, entraînant de gigantesques feux de brousse, et la hantise de la première pluie qui fera fleurir les caféiers.

La crise n'arrange guère les choses et l'argent vient parfois à manquer pour les achats domestiques mais aussi pour payer les travailleurs et même le Directeur. Mais les femmes du village accordent volontiers du crédit («Tu payeras quand tu pourras») et tous les travailleurs, sans exception, restent fidèles au poste tout en sachant qu'il leur faudrait attendre pour être payés.

Une autre conséquence de la crise, la pénurie d'essence, se voit résolue par l'octroi, par le Colonel Pierre Offermann, de quatre éléphants domestiqués à Gangala na Bodio qui assureront le charroi et les travaux lourds.

Comme il se doit, Natalie, mère de famille, tisse avec les villageoises des liens pleins de cordialité. A l'écoute de leurs problèmes, elle bénéficie de leurs conseils quant à la manière de vivre sous les tropiques. "Madamu, ne fais pas comme ça, c'est trop dangereux, fais comme ceci." Les quatre filles jouissent de la protection des villageois qui les considèrent comme «leurs» enfants : «mutoto na bisu». Bien des années plus tard, au décès de Pierre, en 1960, ils écrivent à Natalie en demandant des nouvelles des «mutoto na bisu».

En bordure de la plantation, s'étend l'étonnante forêt résiduelle de Kurukwata, quelques hectares seulement, un îlot qui a survécu à la disparition de la grande forêt équatoriale qui a, au fil des siècles, cédé la place à la savane boisée. Aucun expert n'a pu expliquer comment et pourquoi cet îlot a perduré. On y trouve entre autres des chimpanzés pans troglodytes auxquels le conservateur du Parc de la Garamba vient régulièrement rendre visite. Kurukwata attire nombre de spécialistes du monde entier, botanistes, zoologues, ethnologues, chercheurs de toutes sortes. Parmi eux, un jeune as-


1931. La N'Zoro en pirogue avec Maman.


1938-1939. Kurukwata. La petite fille et la poupée.


1931. La maison à Kana. Papa, Maman et moi.

sistant, qui deviendra un grand défenseur de la vie sauvage africaine, Jacques Verschuren.

Malgré les demandes répétées des parents aux indigènes d'épargner la faune, et surtout les femelles avec des petits, il arrive souvent qu'on leur apporte de petits animaux que les enfants élèvent alors au biberon : un petit lion, un petit léopard, des petites antilopes, des ilochères...
Jusqu'à la guerre, les deux filles aînées suivent avec bonheur les cours Pigier par correspondance. La guerre y met un terme. Elles sont dès lors placées dans une école américaine à Réthy, dans l'Ituri, avant de rejoindre un pensionnat laïc près de Nairobi au Kenya. En 1943, Marisha (12 ans) et Toulie (10 ans), entreprennent toutes seules le long voyage qui devait les mener, en six jours, d'Aba à Juba, de Juba au Lac Albert en remontant le Nil, du Lac Albert en autobus jusqu'au Lac Kioga qu'il faut traverser pour prendre le train pour rejoindre l'express Kampala-Nairobi. Six jours! Voyage qu'elles accomplissent pendant des années ne rentrant au bercail qu'une à deux fois l'an, tout cela sans jamais être inquiétées. Elles ne connaissent d'ailleurs pas la peur. Pour les petites vacances elles séjournent dans des familles d'accueil au Kenya dans les Highlands.

En 1948, le gouvernement soudanais fait appel à Pierre pour diriger la Station de Recherches du Soudan du Sud : The Yambio Experimental Farm. Il met au point l'ethno-agriculture (terme accepté à la fois par les ethnologues et les agronomes), qui étudie le milieu afin d'adapter au mieux l'agriculture dans le respect du système coutumier et de l'environnement ô combien fragile. Marisha, l'aînée, l'accompagne à Yambio en janvier 1949 tandis que Natalie reste à la plantation avec les plus jeunes pour préparer le déménagement.

Le voyage s'effectue dans une vieille camionnette, vestige de la Campagne du Désert du Général Montgomery. A Dungu, ils sont hébergés par l'A.T., Mr Liégeois, et son épouse, dans un extraordinaire château médiéval construit par leur prédécesseur sur un coup de folie. Après une halte à Niangara, au guesthouse de la Cotonco, vient la superbe traversée de l'Uele en bac. Une bonne route les amène à N'Doruma d'où ils doivent emprunter une piste de contrebandiers pour traverser, d'une façon peu légale, la frontière du Soudan. Une heure et demie pour ces 20 km, construits par l'explorateur botaniste balte, Georg August Schweinfurth, le premier européen à s'aventurer dans le pays des Azandés début 1870 en compagnie d'une caravane de commerçants arabes. Il fût ainsi le premier blanc à découvrir que le cours de l'Uele s'incurvait vers l'ouest et n'appartenait donc pas au bassin du Nil.



1934. La N'Zoro sur pont de lianes.



1938. Kurukwata, détente au jardin en musique.

Yambio : découverte de la vie sociale après l'isolement de la plantation. Pendant que les cadettes prennent le chemin du pensionnat à Nairobi, les deux aînées travaillent à la Station de Recherches à la transcription des données recueillies par les enquêteurs agricoles soudanais auprès des villageois.

1950 : premier congé en Europe, un choc culturel de taille. Londres, majestueuse capitale d'un grand empire, mais meurtrie par la guerre. Bruxelles, plus petite mais dont les plaies tardent encore à se refermer. Bruxelles qui restera chère au coeur de Marisha qui doit tout apprendre de cette vie nouvelle et trépidante. C'est aussi la découverte de la famille, les grands-parents, les anciens amis. L'Allemagne ensuite où certains membres de la famille qui avaient déjà tout perdu lors de la première guerre et de la révolution bolchévique se trouvent à nouveau dans la plus grande détresse. Plusieurs d'entre eux émigreront aux Etats-Unis et en Amérique du Sud.

Sa connaissance de trois des cinq langues principales des Nations Unies (russe, anglais et français) et l'apprentissage de la sténotypie permettront toujours à Marisha de trouver du travail hors du commun. Elle fait ses armes à l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature fondée en 1947 à Fontainebleau et dirigée alors par Jean-Paul Harroy, Secrétaire général de l'IRSAC. Une formation incomparable pour cette jeune fille impliquée dans les préparatifs de conférences internationales, l'une à Salzbourg, 1953, et l'autre à Copenhague en 1954. Ses loisirs se passent entre Bruxelles, Londres et, une fois l'an, Khartoum et Juba.
La dramatique indépendance du Soudan contraint la famille au départ en juin 1954 pour un retour définitif en Europe. Elle séjourne d'abord à Londres où Pierre finalisera et publiera son livre, "Shifting cultivation in Africa – A Zande Sytem of Agriculture" fruit de sa longue expérience dans le Haut-Uele et puis Yambio.
Retour en Belgique en 1955. L'Expo 1958 offre de nouvelles opportunités à Marisha et Toulie. Si la cadette est attachée au Pavillon Britannique comme guide interprète, Marisha pour sa part sert de guide pour toute l'Exposition en particulier pour les premiers touristes soviétiques autorisés à se rendre à l'étranger auxquels elle fait également découvrir Gand, Bruges et Anvers.
Marisha devient ensuite enquêtrice, pour le compte d'une organisation humanitaire américaine, auprès de réfugiés russes venus après la seconde guerre travailler dans les mines belges. Il lui faut pour ce faire sillonner les régions de Mons et Charleroi pour évaluer leur situation et proposer l'aide nécessaire. A la fermeture des mines, l'organisation rachète, au nom des émigrés, nombre de petites maisons de mineurs pour permettre à ces familles de conserver leur gîte.


1947. Aeroport de Juba venant de Nairobi.

Sa connaissance de trois des cinq langues principales des Nations Unies (russe, anglais et français) et l'apprentissage de la sténotypie permettront toujours à Marisha de trouver du travail hors du commun.

Lorsque Toulie, en poste à la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies, décide de rentrer à Bruxelles, Marisha prend sa relève à Genève. Conquise par la ville, son atmosphère internationale, la proximité de la nature, les randonnées en montagne, le ski de fond et, bien entendu l'intérêt de son travail, Marisha s'y fixe jusqu'en 2003.

Elle prend sa retraite en 1990 et, en 1992, grâce à la Perestroïka et aux changements intervenus en Russie elle retrouve enfin ses racines russes. Merveilleux voyage en voiture, avec un petit convoi d'aide humanitaire, à travers l'Allemagne et la Pologne vers la ville d'Orel en Russie. Ensuite Moscou et ses environs sur les traces de la famille de son père et enfin la connaissance de nombreux cousins. Voyage très beau et rempli d'émotion. Pierre décède d'un arrêt cardiaque début 1960 à Isiro (Paulis), lors d'une mission pour le CEMUBAC (ULB) et repose près de cette forêt équatoriale qu'il aimait tant. Peu auparavant, lors d'une visite à l'un des principaux Chefs du pays des Azande, celui-ci, profondément perturbé, lui demande de lui expliquer ce que signifiait "l'indépendance". Le vieux chef et ses fils s'inquiétaient de l'avenir, réalisant déjà qu'ils n'auraient plus personne pour les protéger des velléités des grandes tribus venant du Nord et du Nord-est de l'Afrique. Natalie le rejoindra en 1998.

En 2003 Marisha quitte Genève pour vivre avec Toulie, à Bruxelles. Elle ne tarde pas à rejoindre la jeune Asbl Mémoires du Congo. L'occasion pour se replonger, pour son plus grand bonheur – et le nôtre – dans ses racines Congolaises, le Soudan, le Kenya et même l'Afrique du Sud. C'est ainsi qu'en septembre 2005, grâce à un couple de MdC installé au Kenya, Jacques et Nicole Duhot, Marisha accomplit un émouvant retour à ses sources africaines et retrouve, entre autres, son vieux pensionnat à Limuru Girls' School, à 25 kms de Nairobi. Presque rien n'a changé si ce n'est que les 120 jeunes filles anglaises ont fait la place à environ 600 jeunes kenyanes. L'accueil est des plus chaleureux même si la directrice et ses assistantes ont du mal à croire que leur interlocutrice fait partie de la promotion de 1947.

Quelle épopée que la vie de Marisha ! Son enfance congolaise à la dure, entre beautés et épreuves, a certainement contribué à lui donner cet allant, ce dynamisme et cet engagement de tout son être envers ces deux pôles qui ont régi toute sa vie, l'Afrique et la Russie.
Merci Marisha pour nous avoir tant donné.

Françoise Moehler - De Greef

1946. Maison de Kurukwata devant la forêt.



Brève histoire des Cercles d'Anciens d'Outre-Mer

Depuis quelques numéros déjà, notre revue publie le calendrier des manifestations des associations d'anciens d'outre-mer, regroupant sous différents acronymes ceux qui ont œuvré en outre-mer, pour la plupart en Afrique centrale, où a pris racine, justement, le mouvement de fraternisation entre expatriés rentrés au pays, temporairement ou définitivement. Celles-ci étaient légion à l'époque coloniale et se sont maintenues bien au-delà du temps des indépendances, quand les souvenirs avaient encore toute leur vivacité.

Ces dernières décennies cependant, la situation a bien changé et un certain nombre d'associations ont connu de sérieuses difficultés pour garder le rythme de leurs rencontres. Pire encore, un nombre significatif a cessé toute activité. Les causes sont bien connues : vieillissement des membres, manque d'intérêt des générations montantes, manque d'ouverture aux originaires des pays d'expatriation, et par-dessus tout, absence de renouvellement des comités qui ont prétendu garder le pouvoir pendant des dizaines d'années.

Si un nombre non négligeable d'associations a fini ainsi par disparaître, d'autres, mieux inspirées, ont cherché à se rapprocher afin de conjuguer leurs efforts de pérennisation. L'Asbl Mémoires du Congo, pourtant la dernière-née des associations, joue dans ce domaine un rôle de premier plan, et elle n'est sans doute que dans la phase expérimentale de celui que l'Histoire lui réserve.
Elle assume de la sorte une part des responsabilités qui auraient dû logiquement être celles de l'UROME, mais qui de l'avis d'un grand nombre de membres sont insuffisamment assumées, l'UROME ne fédérant qu'une partie des associations et axant davantage sa stratégie sur la défense de l'œuvre coloniale de notre pays.


Ecusson du Craom

Culte du passé, passion du présent et rêve d'avenir n'ont cessé d'inspirer le cercle depuis sa lointaine fondation.

Noble tâche sans aucun doute, mais tâche insuffisante !
Le calendrier, pour intéressant qu'il soit pour quiconque s'intéresse à la vie du mouvement, reste muet sur l'histoire des associations qui y prennent place. On a pu constater qu'il règne en la matière une grande ignorance. Rares sont par exemple les membres du CRAA, de l'ARAAOM, de l'ASAOM et autres qui savent ce qu'est le CRAOM. C'est donc pour mieux faire connaître l'ensemble du mouvement qu'à partir de ce numéro 31, la rédaction lance sous le titre de "Brève histoire des associations d'anciens d'outre-mer" une nouvelle rubrique qu'elle compte exploiter jusqu'à épuisement de la matière. De publication en publication, toutes les associations seront ainsi passées en revue, autant que faire se peut selon l'ordre chronologique de leur fondation.

1 CRAOM

A tout seigneur tout honneur, la rédaction se doit de commencer par le plus lointain ancêtre des cercles encore debout, à savoir le Cercle royal africain et de l'outre-mer, CRAOM en




Hommage du CA à Léopold II.

sigle, originellement le Cercle africain tout court, lequel du reste à sa création ne réclamait aucune autre mention puisqu'il était unique en Belgique. Sa fondation remonte à 1889.

Culte du passé, passion du présent et rêve d'avenir n'ont cessé d'inspirer le cercle depuis sa lointaine fondation. Le secret de son exceptionnelle longévité tient par-dessus tout à l'ambition qu'il a de recomposer sans cesse ses rangs par une politique de recrutement proactive. Si à son origine les objectifs poursuivis par les fondateurs avaient un intérêt immédiat : d'une part venir en aide aux coloniaux, rentrés au pays pour raison de congé ou pour raison d'incapacité de poursuivre la rude vie sous les Tropiques et d'autre part éveiller de nouvelles vocations coloniales, le cercle a su s'adapter à l'évolution des relations nord-sud et a réussi à résister aux vents contraires qui n'ont pas manqué de souffler en un temps aussi long.

Il ne peut échapper à personne que la période qui préparera et suivra les indépendances n'a pas manqué de modifier la déontologie de l'association. Si les statuts d'aujourd'hui sont restés grosso modo fidèles à ceux qui ont présidé à sa fondation, il a fallu procéder aux nécessaires modifications, dictées par l'évolution des relations entre la Belgique et le monde.
Mais au-delà de celles-ci, le CRAOM peut tabler sur un certain nombre de constantes qu'il est utile de préciser pour bien comprendre sa dynamique.

Constantes

Les buts que d'entrée de jeu le Cercle Africain se fixa ne sont pas différents de ceux des cercles qui naîtront dans son sillage. Partout le focus sur les pays africains, présent dès 1889 lors de sa fondation, puis 1890 lors de sa légalisation, s'est progressivement élargi à l'ensemble des pays d'outre-mer, en conformité avec la marche de l'Histoire.
La grande innovation en cette dernière perspective sera la mise en avant de la culture de coopération avec les pays d'outre-mer. Ainsi "intérêt pour le développement de l'œuvre africaine" des premiers statuts, dans l'esprit colonial de l'époque, est devenu dans les statuts nouveaux "compréhension mutuelle et développement des relations harmonieuses entre la Belgique et les pays d'outre-mer, notamment au moyen d'activités culturelles, scientifiques ou autres, axées sur la coopération et l'aide au développement avec ces pays".

Tout au long de l'histoire de l'association largement centenaire, les membres n'ont jamais cessé de se battre pour préserver l'honneur d'avoir contribué avec courage, efficience et détermination, à l'entrée des pays qu'ils ont administrés en Afrique centrale dans le concert des nations modernes.

Charte accordant au CA le statut de société royale.

Palais de Bruxelles

Le 21 Décembre 1919

Monsieur le Président,

En réponse à la demande que vous avez adressée au Roi, j'ai l'honneur de vous faire savoir que Sa Majesté autorise la Société "Cercle Africain" de Bruxelles, à prendre le titre de Société Royale

Agréez, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Chef du Cabinet du Roi,

La pensée du Prince Léopold résume parfaitement le principe du cercle colonial de hier et postcolonial d'aujourd'hui, mutatis mutandis s'entend.
"L'œuvre du Cercle Africain est féconde. De même qu'il existe un esprit de corps chez nos officiers, il est nécessaire qu'il existe un état d'esprit colonial entre les anciens de la Colonie."
Extrait du discours du Prince Léopold, prononcé lors de la fête organisée à l'occasion de son acceptation de la présidence d'honneur du cercle, en 1926.

En 1890 la condition d'accès au cercle était d'avoir séjourné au Congo belge ou dans toute autre partie de l'Afrique. En 2007, année de la plus récente modification des statuts, le séjour en Afrique n'est plus une condition, mais reste une tradition. D'africain le cercle est devenu mondial (l'adjonction de "et de l'outre-mer" à sa dénomination intervient dès 1965), mais il est perceptible encore aujourd'hui que les premiers amours pour l'Afrique centrale et plus particulièrement pour le Congo sont restés très vivaces.

Depuis toujours les membres se recrutent dans tous les milieux professionnels : militaires, politiques, industriels, commerciaux, pédagogiques, administratifs ... avec on s'en doute une tendance à l'éclectisme. Il y eut même, vers les années 1910, un prélat. Notons également en passant que la première femme fera son entrée au cercle avant la Grande Guerre. Toujours soucieux de venir en aide à sa chère Afrique centrale, le CRA créera même la catégorie de membres cadets pour permettre aux élèves de l'Université coloniale de s'imprégner des réalités africaines avant de partir. Et pour affirmer clairement son refus de tout nombrilisme, le cercle créa assez vite la catégorie de membres correspondants pour les personnalités coloniales étrangères.

Une autre constante du cercle est sa fibre royaliste. De Léopold II, qui le vit naître et auquel il inspira son rêve de grandeur, jusqu'au Roi Philippe, qui déjà en 1993, alors encore Prince de Liège, présida un déjeuner mensuel, le cercle se fait un point d'honneur de servir le Roi. Tous les voyages de nos souverains ou de leurs enfants au Congo firent l'objet de son attention particulière et de son accompagnement, fût-il moral. Il n'y en eut aucun hélas du temps de l'Etat indépendant, mais celui du Prince Albert en 1909, puis du Roi Albert et de la Reine Elisabeth en 1928, celui du Prince Léopold en 1925 (qui à cette occasion acceptera la présidence d'honneur du cercle), celui du futur Léopold III et de la future Reine Astrid en 1933 et ceux qui suivront après abdication, ceux du Roi Baudouin avant et après l'indépendance du Congo, jusqu'à celui tout récent d'Albert II en 2010, témoignent avec insistance du grand intérêt de notre monarchie pour le Congo. Dès 1929 le Cercle africain, bénéficiant du titre de Société Royale, change son nom en Cercle royal africain.

La philosophie qui sous-tend le cercle s'inspire toujours de la profonde conviction que l'œuvre coloniale belge a été avant tout une œuvre de civilisation. Et les membres, tout au long de l'histoire de l'association largement centenaire, n'ont jamais cessé de se battre pour préserver l'honneur d'avoir contribué avec courage, efficience et détermination, à l'entrée des pays qu'ils ont administrés en Afrique centrale dans le concert des nations modernes.

Notons aussi la préoccupation philanthropique du cercle. Du bal des coloniaux en 1923 jusqu'à la tombola de la Cité du Dragon en 2014, les membres mettent la main à la poche pour soutenir l'un ou l'autre projet au bénéfice des populations en retard de développement.

Enfin épinglons les qualités qui ont fait du CRAOM le centenaire qu'il est depuis bientôt 25 ans aujourd'hui. Celles-ci tiennent en peu de mots, mais des mots qui traduisent un sens profond des responsabilités : rigueur dans la gestion de la part des administrateurs, vigilance dans le recrutement des membres, réquisition du label de qualité pour toutes les manifestations. Pareil exemple devrait retenir l'attention de tous les cercles encore en activité, à commencer par ceux qui peinent à nouer les deux bouts, pas seulement par manque de trésorerie mais aussi par absence de motivation.


Le Colonel Haneuse, fondateur du Cercle Africain


Le Général Thys

La solution serait sans doute que le CRAOM accepte le partenariat avec la revue de Mémoires du Congo, qui se chargerait de diffuser à grande échelle les nouvelles du CRAOM et le contenu des communications. Toutes les parties y gagneraient.

Histoire en bref

Les premiers accords informels sur la mise sur pied du Cercle africain furent pris sur les rives du Congo aux Stanley Falls, en mars 1889, lors d'un déjeuner chez le Capitaine Haneuse, auquel étaient conviés Bodson, Hinck, Becker, Ponthier, Jacques, Tobback et Milz, autant de pionniers qui vont marquer de leur empreinte l'Etat indépendant du Congo.

Le plan connut une rapide concrétisation. Les statuts furent rédigés sans délai. Dès la fin de 1889, le 7 décembre précisément, à Bruxelles cette fois, exactement au premier étage de la Taverne du Globe, sise au 5 de la place Royale, les bases du cercle africain furent jetées, par les trente et un membres fondateurs. La toute première présidence échut au Capitaine d'Etat-Major Albert Thys, Officier d'Ordonnance du Roi.

Le premier étage de la Taverne du Globe fut donc tout logiquement le premier siège du cercle. Mais dès 1894, celui-ci est transféré à l'Hôtel Ravenstein, pour revenir en 1909 à la Taverne du Globe pour trois ans seulement, car en 1912, le cercle s'établit à l'Union Coloniale Belge, domiciliée au 34 de la rue de Stassart à Ixelles, où il disposa de vastes salles pour ses activités.

Dès la fin de 1889, le nombre de membres grimpe à 72, pour monter en puissance de manière continue jusqu'en 1938 où il atteint les 626 membres. En 2013 il est encore de 297.

Comme preuve de l'excellence du CRAOM, l'on retrouve dans ses comités et dans ses listes de membres tous les grands noms de l'épopée coloniale belge, à commencer par les militaires. Et un grand nombre de membres issus de la colonie continuent aujourd'hui encore à animer les débats. Longévité du cercle sans doute, mais aussi longévité de ses membres !

Pour la petite histoire, il est intéressant de noter que la cotisation initiale de 1890 fut fixée à 5 francs. Celle-ci doubla dès 1894 pour doubler encore en 1896. En 1930, elle passe à 50 francs. Après la deuxième guerre mondiale, elle montera à mesure que l'argent dévalue, pour se stabiliser aujourd'hui à 70 €, soit 2.800 francs par an, ce qui fait du CRAOM le cercle le plus cher de Belgique. Il est vrai que la qualité a un prix.

On peut regretter que le CRAOM qui organise mensuellement des déjeuners-conférences de haut niveau ne publie aucune revue. Il prive de la sorte la communauté des cercles d'anciens d'Afrique d'une matière qui les intéresse grandement. La solution serait sans doute que le CRAOM accepte le partenariat avec la revue de Mémoires du Congo, qui se chargerait de diffuser à grande échelle les nouvelles du CRAOM et le contenu des communications. Toutes les parties y gagneraient. Ce serait là une manière de plus de poursuivre les objectifs qu'il s'est fixés il y a 125 ans.

■ Fernand Hessel

Sources :
Le Cercle Royal Africain, 1889-1939, Bruxelles ;
Annuaires du CRAOM.
Ne manquez pas de consulter le site : www.craom.be

Réunion du Craom à la Cité du Dragon en 2014.

Calendrier annuel évolutif des manifestations

Ce calendrier annuel est ouvert à toutes les associations belges d'anciens d'outre-mer, de droit comme de fait, sur simple coup de fil.

Contact : 0496 20 25 70

2014	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
ABIA (Association belge des Indépendants d'Afrique) : 010 84 08 90 :0495 20 08 90												
AFAC (Association des anciens fonctionnaires et agents du Congo) : 02 511 02 63				27-AW								
AFRIKAGETUIGENISSEN : g.bosteels@skynet.be												
AKIMA (Amicale des anciens du Kivu, du Maniema et d'Albertville) : 02 375 12.42					10-J							
AMACIEL-BAKA (Association des Anciens de la Base de Kamina)				5-A	18-R					5-W		
AMI-FP-VRIEND Limburg – Hasselt												
AMI-FP-VRIEND Namur						13-E	21-N					
AMI-FP-VRIEND West-Vlaanderen : 050 31 14 99	8-U	16-A	5-F	2-F	7-F	4-Q	2-F	8-Q	6-E	1-F	5-F	3-T
ANCIENS DE MANONO 02 653 20 15			26-J									
ANCIENS DU KATANGA Liège : 0473 52 84 68								31-J				
APKDL (Amicale des pensionnés des réseaux ferroviaires Katanga-Dilolo-Léopoldville) : 04 253 06 47				12-AW			10-J		6-J	9-J		
ARAAOM (Assoc. royale des anciens d'Afrique et d'outre-mer de Liège) : 04 867 41 94			23-AB	10-RW 27-M					28-L	23-E		14-D
ARR64 (Amicale des rescapés de la rébellion de 64) : 0494 47 64 27												
ASAOM (Amicale spadoise des anciens d'outre-mer de Spa) : 0477 75 61 49		16-B		27-M		29-E			28-L			
BOMATRACIENS ((Les Bomatraciens et les amis du Bas-Fleuve) 02 772 02 11 - mukanda@skynet.be						26-R						
CONGORUDI (Association royaledes anciens du Congo belge et du Ruanda-Urundi) : 02 511 27 50			20-G		24-AW			18-G		26-B		
CRAA (Cercle royal africain des Ardennes de Vielsalm) : 080 21 40 86			22-AW			15-E						6-D
CRAOCA-KKOOA (Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique) : 0494 60 25 65									12+18-E			
CRAOM – KRAOK (Cercle royal africain d'outre-mer)	21-E	18-B	27-C	29-C	15-C	5-P	20-P	7-I	16-C	30-C	18-C	2-C
CRNAA (Cercle royal namurois des Anciens d'Afrique) : 061 260 069				5-AB								
CCTM (Cercle de la Coopération technique militaire)				26-A		15-B						
EBENE (Les Bomatraciens et les amis du Bas-Fleune) : 02 772 02 11												
FRATERNITE BELGO-CONGOLAISE m.faeles@live.fr									20-E			
FRME- KFMB (Fédération royale des militaires à l'étranger) : 050 35 89 02						26-R						
IMJ (Anciennes de l'institut Marie-José) : 02 644 96 84										18-Z		
KKVL (Koninkelijke koloniale vereniging van Limburg) : 011 22 16 09	18-D		15-AG			20-Y				10-B		
LA MAISON AFRICAINE : 02 649 50 15 - jmassaut@gmail.com						20-EW				11-B		
MAN (Musée africain de Namur) 081 23 13 83 - info@museeafricain.be	18-AB											
MDC (Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi) : 02 649 98 48		11-K	11-K		13-K	10-K				14-K	18-K	9-K
MOHIKAAN (DE) (Vriendenkring West-Vlaanderen) 059 26 61 67 - bobliv@skynet.be						25-V	23-R	25-I	7-O	13-E	10-R	13-B
MUTOTO de BUKAVU : 084 31 46 30			30-B			1-B						
NIAMBO : 02 375 27 31		8-A	1-P	5+27-P				23-V	13-R			
N'DUKUS na Congo : 02 346 03 31 - 02 251 18 47 - 02 652 58 33				25-P			5-Q			4-P		
OMMEGANG				20-A							25-W	
O REI DO CONGO (Retrouvailles luso-congolaises) Fernâo Ferro – Seixal, Portugal						14-J						
REÜNIE CONGO-ZAÏREVRIENDEN : 09 220 69 93								24-J				
SIMBA (Société d'initiatives montoises des Belges d'Afrique : 0475 42 25 29			22-Q			8-EW 9-X 14-GW						
URCB (Union royale des Congolais de Belgique)												
URFRACOL (Union royale des Fraternelles coloniales)									12+18-E		1-E	
UROME (Union royale belge pour les pays d'outre-mer) : www.urome.be												
VÎS PALETOTS (Association du personnel d'Afrique de l'UMHK) : 02 354 83 31					3-AG					18-W		
VOKDO (Vriendenkring van Oud Kolonialen van Diest en omstreken)											10-X	

CODES : **A** = assemblée générale. **B** = moambe. **C** = déjeuner-conférence. **D** = bonana. **E** = journée du souvenir, hommage . **F** = gastronomie. **G** = cocktail /apéro. **H** = fête de la rentrée. **I** = invitation. **J** = rencontre annuelle. **K** = projections. **L** = déjeuner de saison (printemps, été, automne). **M** = . **N** = fête anniversaire. **O** = fête. **P** = activité culturelle historique. **Q** = excursion ludique. **R** = . **S** = activité sportive. **T** = fête des enfants. **U** = réception. **V** = barbecue. **W** = banquet/déjeuner/lunch. **X** = conférence-expo. **Y** = jubilé. **Z** = biennale.

MDC remercie d'avance toute association qui accepte de contribuer à la mise à jour et/ou à la rectification du tableau.
En outre l' accord est acquis d'office pour une large diffusion de celui-ci dans les publications propres aux associations, avec un remerciement anticipé pour la mention de la source : Extrait de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi, n°..., du .../.../20...



Bienvenue chez les amis portugais du Congo

Notre revue se doit d'ouvrir ses colonnes à une évocation du récent voyage de quelques cercles belges au Portugal, en vue d'une part de faire la connaissance d'une association insuffisamment connue du mouvement postcolonial et, d'autre part, de permettre à l'équipe compétente de collecter au passage quelques témoignages d'anciens.
Après l'Italie et la Grèce, pour ne citer que les grandes sorties de MDC, ce fut, en date du 14 juin 2014, la première sortie au Portugal.

Vu l'accueil réservé par nos hôtes portugais et l'offre culturelle et géographique de leur pays (la plupart des participants ont mis d'ailleurs le déplacement à profit pour faire quelques incursions dans le passé et le présent portugais), il est fort à parier que ce ne sera pas la dernière. Tout indique qu'une nouvelle tradition est venue s'insérer dans la tradition déjà longue des retrouvailles luso-congolaises, née en 1983. MDC tient avec son département Collecte de témoignages la clé de découvertes intéressantes, au plan de la connaissance de l'Afrique noire, jusqu'au détail, comme à celui de la fraternité entre les peuples, qui ont cheminé ensemble.

A la différence des Belges, qui d'entrée de jeu ont éprouvé le besoin de se retrouver dans la mère-patrie, à la fin d'un terme ou à la fin de leur carrière au Congo, et de se regrouper à cette fin en associations, par appartenance professionnelle ou géographique (le premier cercle, épinglé dans la présente revue, voit le jour à Bruxelles dès 1889), les Portugais attendent 1983 pour jeter les bases d'une rencontre annuelle, dont de tradition est respectée jusqu'à nos jours et, fait remarquable, où des descendants des anciens n'affichent pas la même frilosité qu'en Belgique à prendre la relève, fût-ce à s'asseoir à la même table que leurs aînés.
Il y a plusieurs raisons à cela, la principale étant sans doute que le Congo n'était qu'un des

MDC tient, avec son département Collecte de témoignages, la clé de découvertes intéressantes, au plan de la connaissance de l'Afrique noire, jusqu'au détail, comme à celui de la fraternité entre les peuples qui ont cheminé ensemble.









Quelques couvertures des invitations aux "Convivio dos amigos do Congo".

multiples pays sur l'échiquier économique du Portugal et que l'expatriation en faveur du Congo, bien que massive du point de vue belge, est restée faible au regard des grandes colonies dont le Portugal assurait la gouvernance. A cela s'ajoute que le retour des Portugais au pays, actifs dans le secteur privé, ne fut pas des plus fréquents, tant ils avaient fait de leur colonie leur nouvelle patrie. Il suffit pour cela de comparer le métissage pratiqué en Angola à celui, quasi confidentiel et à peine toléré au Congo belge.
Les Portugais ne pouvaient pas pour autant ne pas s'intéresser au Congo, déjà qu'ils en furent les découvreurs en 1883 (Diego Cao), que leur colonie maîtresse qu'était l'Angola partageait avec le Congo belge une frontière de plus de 2.000 kilomètres et que l'ancien royaume Kongo débordait largement sur le territoire de la colonie belge. Ce n'est pas le propos ici de décrire l'immigration portugaise au Congo belge, mais il saute aux yeux que celui-ci n'était pas la première destination des Portugais en quête d'aventure coloniale, d'autant qu'au temps de l'EIC, Léopold II était plus enclin à accueillir ses compatriotes.
Avec le temps, certains n'ont plus hésité à quitter les chemins déjà balisés, vers l'Angola et le Mozambique (sans oublier l'Amérique latine et l'Asie), et à mettre leurs pas, quelques siècles plus tard, dans ceux de Diego Cao (dont il est établi qu'il a poussé, lui ou un des siens, jusqu'à la plaine de Kinshasa). Les premiers Portugais à s'installer au cœur du Congo (et non plus seulement sur les côtes où ils avaient depuis belle lurette leurs comptoirs) furent du reste des transfuges d'Angola, comme la puissante famille Nogueira, importateur connu de tous des typiques jarres de vin vendues sous l'étiquette Nabao.
Beaucoup d'autres ont suivi ou sont venus directement du Portugal, s'installant préférentiellement au Bas-Cogo et à Kinshasa, puis au Bandundu, ensuite au Kasaï occidental, enfin à l'Equateur.
Moins au Katanga et en Province orientale, respectivement terres de prédilection des Grecs et des Indiens. Encore moins au



Paul Vannès fait la pub de notre revue à l'entrée du Quinta Valenciana.

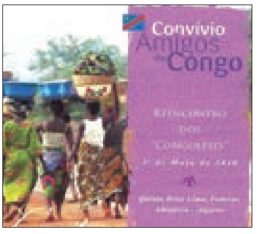
Kivu, plutôt réservé aux Belges. Mémoires du Congo, toujours en quête de témoignages sur le passé colonial de la Belgique, se devait d'établir des liens avec ses compagnons de route portugais, d'autant que ceux-ci ont été des témoins privilégiés du développement du Congo, depuis la déjà lointaine période coloniale qui débute en 1909 et, pour le plus grand nombre, jusqu'à la période de la zaïrianisation qui a débuté en 1973 avec les effets néfastes que l'on sait pour le développement du pays.
Ces témoignages, plus encore quand ils concernent l'intérieur du pays, sont essentiels pour prendre la mesure du progrès du développement économique sous le régime colonial, jusqu'au détail, pour l'ensemble de la population congolaise. Certains commerçants portugais par exemple avaient créé et approvisionnaient des chaînes de magasins d'articles de première nécessité, comptant par endroits des dizaines de points de vente, ce qui pour la brousse était un incomparable bienfait. Les Portugais bénéficièrent d'un capital sympathie certain auprès des Congolais.

Les images reprises sur l'échantillon d'invitations de 1983 à 2014 démontrent qu'à leur tour les Portugais aimaient le Congo, ses visages et ses paysages. Cantonnés dans le commerce de gros et de détail, plus rarement dans le secteur industriel, ils ont vécu majoritairement en plus grande symbiose avec les Noirs que la plupart des autres Blancs.

Les retrouvailles de 2014 à la Quinta valenciana de Fernao Ferro se déroulèrent de part en part dans une parfaite convivialité, depuis l'apéro dans les jardins vers 11 heures jusqu'au dépeçage du cochon de lait, en guise de viatique, vers 20 heures. L'animatrice de la journée, Cécile Nunès, qui a aidé la délégation belge à nouer des liens avec le Convivio, charmante et dévouée à la fois, fit preuve d'un grand talent pour satisfaire tous les convives, d'un âge très varié. Son engagement fut d'autant plus louable qu'elle avait été amenée à conduire l'organisation à son terme, après la mort toute récente, par accident cardiaque, du président de l'organisation. La fête se déroula de son propre aveu selon les plans établis par José, fauché à la fleur de l'âge. Les retrouvailles débutèrent donc tout logiquement par un hommage au président disparu, en présence de la famille de celui-ci et devant une grande photo placée sur l'estrade pour en évoquer la figure. Dans la bonne tradition, une minute de silence fut également consacrée à l' hommage aux autres disparus de l'année écoulée.
Ensuite place fut rendue à la fête, avec chorale, ballet et un DJ prêt à faire danser la salle entière. Dans son mot de bienvenue, parlant au nom de toute son équipe, Cécile tint des propos résolument optimistes en rapport avec le passé congolais des convives, lesquels méritent d'être soulignés : "Même si dans nos communautés belges, portugaises, françaises et autres au Congo, certains ont vécu des moments difficiles, nous pardonnons et reprenons courage, car la vie peut encore nous réserver de beaux épisodes. Essayons donc de garder en mémoire les belles choses qui nous rapprochent; par exemple : les sons envoûtants des tamtams, les senteurs uniques et enivrantes, les mille couleurs de la nature, la riche culture, l'artisanat coloré et la beauté des danses africaines. L'être humain n'est pas seulement raison, discipline et travail, il est également émotion et divertissement et il a besoin de partager. Alors revitalisons les retrouvailles, ne nous perdons plus de vue et rehaussons cette belle amitié qui nous unit". Peut-on imaginer invitation plus pressante à forger des liens durables avec nos amis portugais, compagnons de route fidèles du temps du Congo, et à porter le Convivio annuel à notre agenda.
Les Belges eurent droit tout au long de la journée à une attention particulière, avec au mur de l'estrade de part et d'autre du drapeau portugais le drapeau belge faisant pendant au drapeau congolais, pour leur première participation sans doute, mais pas seulement, car

Ces témoignages, plus encore quand ils concernent l'intérieur du pays, sont essentiels pour prendre la mesure du progrès du développement économique sous le régime colonial, jusqu'au détail, pour l'ensemble de la population congolaise.











Repas convivial à Fernão Ferro



Mme Nunes souhaite la bienvenue aux participants

il apparut bien vite que plus de 60 Belges étaient de la partie, beaucoup plus que la délégation, qui n'en comptait qu'une quinzaine. Le temps manqua pour une enquête sur la présence de tant de compatriotes, mais il apparut bien vite que par tradition des Belges installés au Portugal et même en Espagne, anciens du Congo, venaient participer spontanément et régulièrement au convivio. On imagine facilement que le Convivio annuel s'est constitué un solide carnet d'adresses en plus de trente ans.
Parmi ceux-ci nous eûmes la chance de rencontrer Roger Orban, ancien patron de l'usine de production de vélos et de motos Cyclor à Kinshasa et ancien patron de la compagnie d'aviation Kinair, qui accepta de bonne grâce de dédicacer le livre qu'il venait d'achever sur sa double carrière, au titre surprenant de *"Pour me punir, on m'a envoyé au Congo"*, comme quoi toutes les raisons étaient bonnes pour partir sous les tropiques.
En fait de collecte, la moisson ne fut pas grande. L'équipe n'eut pas d'autre opportunité que d'interviewer Lucienne Vyncke que l'on voit sur la photo ci-contre, le bras en bandoulière (le voyage lui aura coûté une fracture du poignet), ancienne du Congo, toujours à la recherche de traces de son mari ... Devos, disparu dans la tourmente de la rébellion en 1964. Lucienne, comme sa fille Karin, a ses habitudes au Portugal et n'a cessé d'encourager les cercles belges à adhérer au projet portugais, depuis que l'idée de participer aux 32es retrouvailles est née lors d'une rencontre au cercle des Mohicans à Ostende en 2013. Le monde décidément est petit pour les anciens du Congo.
Que Lucienne et Cécile soient ici particulièrement félicitées et en même temps remerciées pour leur grand sens de l'Afrique et leur louable plaidoyer pour l'amitié belgo-portugaise.

■ Texte et photos de Fernand Hessel

Délégation belge

ARAAOM : Ninette Cogniaux, Annie de Quick, Odette François-Evrard, Jules Vincent, Carmen et Daniel Pasquazzo.
ASAOM : Reinaldo de Oliveira, Fernand Hessel.
MDC : Gerda et Guy Dierckens, José Rhodius, Jacqueline et Paul Vannès.
NIAMBO : Dina Demoulin, Françoise Devaux, Françoise Moehler, Héléna Magalhaes



Roger Orban dédicace son livre

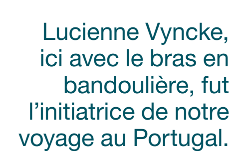
Photo : Françoise Devaux

Essayons de garder en mémoire les belles choses qui nous rapprochent. Par exemple : les sons envoûtants des tamtams, les senteurs uniques et enivrantes, les mille couleurs de la nature, la riche culture, l'artisanat coloré et la beauté des danses africaines.



Un groupe folklorique animait le banquet





Lucienne Vyncke, ici avec le bras en bandoulière, fut l'initiatrice de notre voyage au Portugal.

Convivio dos amigos do Congo/Zaire – 32ª edição

No passado dia 14 de Junho, realizou-se o Convívio que, anualmente, reúne uma Família muito especial : a dos amigos do Congo/ Zaire. O encontro teve lugar na Quinta Valenciana, em Fernão Ferro, Portugal e juntou 176 pessoas, entre portugueses e belgas. A organização esmerou-se, tendo feito tudo para que o ambiente protagonizasse a tranquilidade e a alegria que se impunham na ocasião.

Quem teve o privilégio de assistir a mais uma reunião ganhou uma daquelas oportunidades raras e felizes em que a qualidade desce sobre todos, tributando ritmo e magia.
E se, por momentos, se suspendeu o coração para pensar, compreendeu-se, mais uma vez, que é na esfera afetiva que o valor destes momentos é maior. Com alguma cor e sedução, tocou-se a festa dos tempos revisitados, do bem-querer, dos silêncios fortes e atentos.
Assim, a viagem que, anualmente, se empreende e agasalha, faz-se por um mundo onde as emoções se passeiam livremente.
Por conseguinte, neste universo pleno de sonoridades e intuições, foi criada a atmosfera que, ziguezagueando por memórias africanas, fez sacudir alguns sonhos, projetos e novas aquisições. Saber viver mais um encontro destes significou : olhar, crescer, sorrir e sentir que tudo vem de dentro !


Maria Teresa Neves de Sousa

Há momentos que ficam connosco e nos acompanham; não deixamos-los fugir ! Que o equilíbrio das vontades e da cumplicidade continue a aconchegar novos encontros –um ganho que, decerto, se tem de agarrar com todos os sentidos.

■ Maria Teresa Neves de Sousa



La traduction française de cet article se trouve sur notre site **www.memoiresducongo.be**

Mémoires du Congo - Journées de Projections - quatrième trimestre 2014

Adresse : Leuvensesteenweg, 17 à Tervueren. Auditorium au 3ème étage.
Prix à payer : 25 €uros. Moambe 20 € + part. location salle : 5 €.
À verser sur le compte de MdC : IBAN – BE45 3630 0269 1889 - BIC BBRUBEBB.
Ce paiement fait office de réservation.

Mardi 14 Octobre
10H15 : Colonel André Anne de Molina. Opérations Dragon rouge sur Stanleyville et Dragon noir sur Paulis en 1964.
11H30 : Conférence : “ les expéditions vers le lac Tanganyika et la Construction du Fort Léopold en 1879” par Mr Patrick Maselis.
14H30 : “Vol de nuit vers la mort” ou la fin violente de Dag Hammarskjöld reconstitue les dernières heures à bord du DC6 et décrit le dilemme devant lequel se trouvait le Secrétaire Général des Nations Unies. Ce film réalisé par Hans Rüdiger Minow en 2006 regroupe des interviews qui confirment les soupçons qui planent depuis plusieurs dizaines d’années : l’avion aurait été descendu, et cet assassinat s’inscrirait dans un complot contre les Nations Unies. Une autre version plausible qui n’est pas envisagée dans ce film est la confusion des pilotes entre N’Dolo (aéroport de Kinshasa) et N’Dola (aéroport de destination).

Mardi 18 Novembre
10H15 : “Histoire de Croisettes” par le Professeur Pierre de Maret, ancien vice-recteur de l’ULB.
11H30 : Séance d’identification de films d’amateurs. Projet “Inédits” de Mr Daniel Depreter en collaboration avec les Studios l’ “Equipe”.
14H30 : “Kits et Cartes”, film de Philippe Dutilleul réalisé en 2006. Pour la première fois de son histoire, le Congo Kinshasa va connaître des élections libres. L’ONU a décidé de faire de ces élections un exemple de transparence. Mais dans un pays grand comme quatre-vingt fois la Belgique, aux infrastructures dévastées par un manque d’entretien, meurtri par un conflit récent qui a fait plusieurs millions de victimes, cette opération s’annonce titanesque. L’ONU, en association avec l’Union Européenne et l’ “Oncle Belge”, va devoir déployer des moyens sans précédent : listes électorales, cartes d’électeurs, formation des agents électoraux, bureaux de vote... tout doit être mis en place en un temps record.

Mardi 9 Décembre
10H15 : “La gestion des épidémies” par le Médecin Colonel Marc Georges. Suite à l’actuelle épidémie de fièvre hémorragique (FHV) à virus Ebola, le Professeur Jean Jacques Muyembe, directeur de l’Institut National de la Recherche Biomédicale du Congo fera le point sur l’évolution de cette maladie. Il a été partie prenante à toutes les épidémies de FHV en RD du Congo et, à ce titre, il est une autorité scientifique reconnue dans la lutte contre ce virus.
14H30 : “La vie est belle”, film de Benoît Lamy et Mweze Ngangura réalisé en 1987 à Kinshasa. *“Moi aussi un jour je ferai de la musique électronique”*. C’est par cette phrase que tout commence : Kourou (Papa Wemba), jeune musicien et villageois débarque dans la grande ville musicale qu’est Kinshasa. Ce film n’a pas pris une ride. Il parvient à aborder une multitude de sujets de société : l’amour sous pression économique et sociale, le décalage entre les modes de vie urbain et rural, entre musique traditionnelle et musique électrique, la place de la sorcellerie dans une société en plein bouleversement, les relations mari et femmes, les jalousies féminines....

Tien jaar afrikagetuigenissen

"Oh temps, suspends ton vol"… Ook wij hebben zin om deze dichterlijke bevlieging tot de onze te nemen. Het was inderdaad als gisteren toen wij in 2004 tot de conclusie kwamen dat het beter zou zijn dat de Nederlandstalige getuigen van ons Afrikaans verleden op hun eigen vleugels zouden gaan vliegen. Dat gemeenschappelijk besluit vloeide voort uit een van die hartelijke gesprekken die wij in die tijd hadden met onze diepbetreurde vriend Georges Lambert, toenmalig gedelegeerd bestuurder van Mémoires du Congo (MdC).

Inderdaad, het behoort inmiddels tot de geschiedenis, maar het is wel zo dat MdC tijdens de eerste maanden van haar bestaan ook een Nederlandstalige vleugel had. Dat was weliswaar een bescheiden tak aan de boom van MdC, eigenlijk een eenmanszaak, die in de handen berustte van die onvermoeibare werker, de betreurde Cyriel Van Meel, die er in nauwelijks enkele weken in geslaagd was ettelijke tientallen perfecte getuigenissen van zijn vrienden uit de koloniale tijd te registreren. Deze zijn dan ook meteen de eerste thesaurus gaan vormen van de vzw Afrikagetuigenissen, die op 26 maart 2004 boven de doopvont werd gehouden.

Het moet wel zijn dat deze alter ego van MdC – waarvan ondergetekende als voorzitter werd aangewezen – onder een gelukkig gesternte geboren was, want de zaken draaiden al vlug op volle toeren. Hartelijke menselijke betrekkingen, mond-tot-mond reclame, maar vooral een soort heilig vuur dat alle vroegere Congovrienden samenhield deed wonderen.

Ook wederzijdse bijstand en vriendschap met de twee jaar oudere zustervereniging vormden een kostbare troef. Van bij de aanvang waren zij respectievelijk in elkaars raad van bestuur vertegenwoordigd. Meer nog : ondergetekende werd enkele jaren geleden uitgenodigd om het ondervoorzitterschap van MdC op zich te nemen. Beide verenigingen genoten ook al dadelijk een identieke erkenning vanwege het Afrikamuseum te Tervuren.

De primaire doelstelling van onze actie behoort tot het domein van de historiografie : wij bedoelen daarmee een oefening in oral history, mondelinge geschiedenis : ongeveer driehonderd audiovisuele getuigenissen en interviews werden door onze medewerkers geregistreerd, uitgeschreven en geanalyseerd. De aldus ingezamelde memoires, die inmiddels de weg naar het Afrikamuseum gevonden hebben, werden opgedeeld in 12.377 sequenties die werden gecatalogeerd volgens 178 thema's die alle aspecten van leven en werk in Afrika omvatten.
Ook werden tot op heden meer dan 400 documenten ingezameld, zoals schriftelijke herinneringen, foto's en films.

De duidelijke ambitie was voor het nageslacht een objectief beeld te bewaren van de realiteit van het dagelijkse leven onder de tropen, dat voor wetenschappelijk onderzoek beschikbaar wordt gesteld. Dit impliceert meteen ook een poging om aan onze landgenoten een beter inzicht te verschaffen in deze particuliere levensomstandigheden, de moeilijkheden en de uitdagingen waarmee dit bestaan en de symbiose van zo verschillende culturen gepaard ging.

Dat goede wijn geen krans behoeft is steeds onze leidraad geweest ! De koloniale tijd behoort definitief tot de geschiedenis, maar wat blijft is de inzet, het harde labeur, de toewijding en het talent waarvan zovele landgenoten blijk hebben gegeven om een prachtig land tot ontwikkeling te brengen, waar de tijd sinds 2000 jaar stil had gestaan en waar nog zo oneindig veel te doen was.

Was het geen elementaire plicht voor de komende generaties duidelijk in het licht te stellen welke indrukwekkende realisaties in weinige jaren onder Belgisch bestuur in Midden-Afrika tot stand zijn gekomen ?
Daar komt geen meerderwaardigheidsgevoel, triomfalisme of opschepperij bij te pas. Integendeel, we hebben geen moeite met de retrospectieve vaststelling dat naast briljante successen ook sommige kansen onbenut zijn gebleven. Mogen wij ook niet betreuren dat de snelle ontvoogdingsdrang van de gekoloniseerden niet te gepasten tijde in het beleid ingecalculeerd is geworden ?

Last but not least is gaandeweg ook gebleken dat de bedrijvigheid van onze beide verenigingen niet louter retrospectief is. Het ziet er wel naar uit dat het illustreren van de Belgische inbreng in de Afrikaanse samenleving bevorderlijk is voor het wederzijds begrip van de cultuurhistorische banden die in de loop van de vorige eeuw tussen die beide gemeenschappen tot stand zijn gekomen.

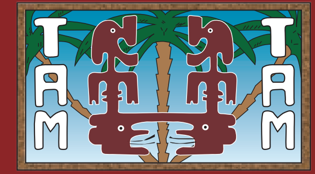
Samen koesteren onze Franstalige en Nederlandstalige verenigingen de hoop dat wij bijdragen tot het inzicht dat de Belgische aanwezigheid in Congo meer was dan een toevallige vingerknip van de geschiedenis.
Hoe bescheiden deze bijdrage ter bevordering van het bewustzijn van deze particuliere bindingen ook moge zijn, vormt zij toch een onwrikbare stimulans om op de ingeslagen weg verder te gaan.

Guido Bosteels

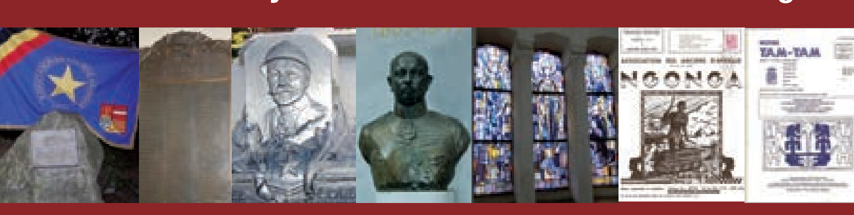
La traduction française de cet article se trouve sur notre site **www.memoiresducongo.be**







Association Royale des Anciens d'Outre-Mer de Liège





Le pionnier Haneuse (Liège, 19.04.1853 – 03.12.1938)

Louis Haneuse, qui figure en bonne place dans la frise qui orne la couverture de notre revue et davantage encore dans le peloton de tête des pionniers de Léopold II, est un personnage hors du commun. Liégeois de pure souche, il repose depuis 1936 au cimetière de Robertmont. Cette année, pour la première fois sans doute depuis 1939, année de l'inauguration du mémorial accolé à sa tombe, l'ARAAOM honorera le pionnier d'une couronne de fleurs, lors de la traditionnelle journée du Souvenir, dont la coutume remonte à 1933. Il y a à cette reconnaissance posthume de multiples raisons.

Il suffit de refaire l'impres-sionnant parcours de Louis Haneuse, au double plan de son engagement dans l'effort de développement entrepris par la Belgique en outre-mer et de son rôle dans l'organisation des cercles de mémoire en Belgique même, à commencer par le tout premier, le CRAOM (Cercle royal africain et d'outre-mer) en 1889, puis en 1928 la section liégeoise des vétérans coloniaux, qui deviendra en 1972, après ouverture aux non-vétérans, l'Association des Anciens d'Afrique (AAA), puis l'Association royale des Anciens d'Afrique et d'Outre-mer (ARAAOM), toujours en activité.

Fringant lieutenant au 10e de Ligne, il s'embarque pour le Congo en 1882, trois ans avant la création de l'Etat indépendant du Congo, réalisant enfin le rêve de broussard qu'il caressait depuis 1878, à l'époque précise où Stanley négocie avec les chefs coutumiers la fondation de la station de Léopoldville, et est affecté au perfectionnement du chemin des caravanes que Stanley vient de parcourir dans des conditions héroïques. Maniant avec la même dextérité les armes et les lois, il fait du chemin encore hasardeux une route plus sûre et plus productive. En 1883, il est nommé chef de poste à Manyanga. Baroudeur de tempérament, il se démène sur tous les fronts, jusqu'à un conflit armé avec un résident anglais, facilitant les convois d'askaris vers le Pool et faisant le coup de feu contre les tribus africaines qui tentent de s'opposer à la pénétration des Blancs. Après 28 mois de terrain, il est contraint de rentrer au pays pour raison de santé.

A peine rétabli, il embarque une deuxième fois pour le Congo, revêtu de la charge de résident de l'Etat à la station des Stanley-Falls où il rencontre Tippo-Tip, au terme de 44 jours de navigation à bord de l' "En avant". En habile diplomate il noue de bonnes relations avec Tippo Tip. Lors de la première entrevue, celui-ci va jusqu'à lui demander d'intervenir auprès de Léopold II pour qu'on ne tarde plus à verser ses appointements, tout en offrant son aide dans l'édification de la station sur la rive droite du fleuve.

Malgré ses problèmes de santé, il tient à accompagner Delcommune dans sa remontée du Lomami, mais se trouve contraint de se faire rapatrier pour la seconde fois pour cause d'hématurie.

En 1890-91, on le retrouve à Zanzibar où, à la demande de Léopold II, il est venu recruter des askaris disposés à combattre sur le territoire congolais leurs frères de race égarés dans l'esclavagisme. En 1892-93, pour sa connaissance du swahili et des Arabes, il est chargé d'une mission de même nature en Abyssinie et sur la côte des Somalis. Cette seconde mission nous apprend d'abord que Léopold II s'intéressait de près à cette partie de l'Afrique de l'est, ensuite que Louis Haneuse bénéficiait de la confiance du Roi-Souverain. Après son retour, il est appelé à se préparer à prendre le commandement de la légion belge des volontaires de Chine. En 1903 il est chargé d'une mission au Brésil, en appui aux entreprises belges actives dans le caoutchouc, l'éclairage des villes, le chemin de fer, l'extraction des minerais, ce qui ne fait que confirmer qu'il était l'homme de confiance du Roi.



Major depuis 1900, il est admis à la pension en 1907 pour infirmités contractées en service commandé, au rang de colonel, non sans avoir été honoré des plus prestigieuses distinctions de l'époque. Quand la guerre éclate, il reprend du service et participe à la défense de Namur, sous les ordres de Chaltin.

Après la guerre, il passera le reste de sa retraite au service des coloniaux et à la promotion du Congo. Le 24 juin 1934 par exemple il préside le comité en charge de l'inauguration du Mémorial des Vétérans coloniaux, toujours en bonne place dans la salle des pas perdus de l'hôtel de ville de Liège.

■ Texte et photo Fernand Hessel

Sources :

- *Les Belges en Afrique centrale*, Bruxelles, Editions Maes, 1886
- Académie royale des Sciences d'outre-mer, *Documents inédits de Louis Haneuse, résident aux Stanley Falls*, Prof. Salmon, 1988
- Institut royal colonial belge, *Biographie coloniale belge,* Tome IV, 1955

L'Urome face à un nouveau destin

L'agenda proposé par le conseil d'administration de l'Union royale pour les pays d'outremer à ses membres réunies en assemblée générale ordinaire, en ce 28 mai 2014, comprenait un point primordial pour l'histoire déjà longue de l'association des associations, issues de la colonisation belge certes, mais résolument tournées vers l'avenir des pays avec lesquels la Belgique a partagé pendant un temps le destin. En sus des points inhérents à une assemblée générale, que sont le bilan de l'exercice écoulé, avec ses comptes et ses vérifications, et les perspectives pour l'exercice à venir, avec son budget estimatif, ses changements de mandataires, et ses nouvelles candidatures, il y avait l'important changement de président et d'administrateur délégué.
Comme à l'accoutumée le Club Prince Albert, toujours prêt à offrir ses services aux institutions qui s'investissent dans la sauvegarde de l'honneur de la Belgique, avait ouvert et sa salle de réunion et son restaurant (sans oublier son parking pour les plus rapides).
On peut regretter que vu l'importance de la rencontre tous les membres n'étaient pas présents autour de la table, fût-ce pour rendre hommage au président et à l'administrateur délégué sortant et souhaiter la bienvenue à leurs successeurs.
Il faut reconnaître que la passation n'est pas pour autant passée inaperçue. Il a régné dans la salle comme au restaurant une animation qui a permis de mesurer un regain de dynamisme de la vénérable institution, qui visiblement ne tient pas à s'endormir sur les lauriers que son centenaire tout récent lui a décernés. Rien n'avait été laissé au hasard, le comité sortant ayant depuis plusieurs mois veillé à trouver les perles rares. Pour l'heure il s'agissait surtout d'introniser le nouvel administrateur-délégué, la présidence étant encore pour quelques semaines assumée par le président sortant.
Dans les mots de circonstances, faits de vifs remerciements et d'encouragements, l'UROME, au-delà de toutes les préoccupations liées à sa structure et au quotidien de son agenda, a démontré qu'elle n'a pas perdu de vue que le problème de sa pérennisation reste préoccupant, préoccupation du reste partagée au sein des associations membres, qui voient leurs effectifs vieillir et partir pour l'autre rive, sans qu'elles ne parviennent à trouver les moyens de regarnir les rangs. Il n'échappe à personne que cette pérennisation est directement tributaire d'une adaptation aussi fine et évolutive que possible des statuts de l'UROME, principalement pour ce qui concerne le statut de membre.
Heureusement, même s'il reste encore dans certains cercles des frileux qui continuent à croire qu'une ouverture aux autres fera perdre à l'UROME son identité, et partant son âme, la quasi-totalité reconnaît que nos pays partenaires, devenus pendant un temps notre seconde patrie, n'ont pas cessé d'exister à l'indépendance de ceux-ci, et qu'il importe plus que jamais que les cercles s'inscrivent dans le sens de histoire et que les' anciens d'outre-mer deviennent des amis d'outre-mer, incorporant autant que faire se peut les originaires des pays partenaires. C'est à cette condition que les associations encore debout, l'UROME en tête, suivie de MDC, retrouveront une nouvelle jeunesse.
Ce n'est pas le lieu ici de dégager les causes de la précarité du mouvement postcolonial, mais le constat est implacable : rares sont les associations où les aînés ont réussi à mobiliser leurs descendants pour une perpétuation du passé africain de la Belgique. Tout aussi rares sont les associations qui ont réussi à obtenir l'adhésion des ressortissants des pays d'outre-mer à l'émergence desquels ils ont pourtant contribué. Le CRAOM, historiquement le tout premier du mouvement, fondé en 1889 (soit 13 ans avant l'UROME), est certes une belle exception. Fait également exception, mais à l'autre bout de la chaîne, la dernière-née des associations, fondée en 2003 sous le nom (malheureusement trop réducteur pour assurer une véritable base internationale), de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi (en version coloniale de surcroît !).
Sans doute pourrait-on arguer que toute chose a une fin, surtout celle qui plonge ses racines dans la colonisation, tant décriée que l'on en oublie le plus souvent les apports constructifs, a fortiori quand le cours d'histoire lui-même dispensé à nos jeunes s'apparente plus à une peau de chagrin qu'à un programme visant à éduquer les générations montantes au passé prestigieux de la Belgique. Avec cette circonstance aggravante que dans l'esprit de trop de jeunes d'aujourd'hui tout ce qui est antérieur à l'invention d'Internet appartient à la préhistoire.
L'UROME est arrivée à un carrefour. Les associations provinciales sont montées sur le pont pour faire entendre leur voix, en particulier lors des rencontres annuelles à Sart-lez-Spa. Elles réclament un élargissement de l'UROME à toutes les associations encore en vie, en ce comprises les associations d'anciens étudiants congolais de Belgique, sans trop d'égard pour les contraintes administratives et financières, et espèrent que les nouveaux dirigeants ne se tromperont pas de route.
L'UROME est face à son nouveau destin qui est celui d'être la coupole de toutes les associations d'anciens d'outre-mer et non celle de quelques cercles privilégiés, en règle de cotisation. Les vœux des vrais passionnés de l'Afrique centrale les accompagnent.
La justification de l'UROME tient en ses deux mandats : (1) celui de défendre l'honneur de la colonisation dans ses aspects contributifs à l'émergence des pays administrés par la Belgique pendant un petit siècle et (2) celui d'inspirer les cercles d'anciens, en les fédérant et en les encadrant, à commencer par un site WEB parfaitement à jour. Le premier mandat est assumé jusqu'ici avec grand talent et les associations membres n'ont dans ce domaine qu'éloge et reconnaissance.
Le second mandat est de l'avis des associations de l'intérieur du pays insuffisamment assumé, surtout en ces temps de vaches maigres. Celles-ci attendent de l'UROME plus que la participation de l'un ou l'autre mandataire aux déjeuners qu'elles organisent. Elles attendent que Bruxelles anime la province d'un souffle fédérateur des associations, toutes les associations.

■ Texte et photo Fernand Hessel



La passation symbolique de pouvoir entre l'administrateur délégué sortant, André Schorochoff, et l'administrateur délégué entrant, Robert Devriese, sous la bannière de l'UROME

Retrouvailles à la Charnale

L'ARAAOM et l'APKDL entretiennent depuis plusieurs années des relations privilégiées, grâce surtout aux animateurs en chef que sont la présidente de l'ARAAOM et le président de l'APKDL, toujours sur la brèche pour favoriser les retrouvailles. Avec le temps certains cercles ont perdu de leur spécificité originelle. Dans cette optique, APKDL et ARAAOM sont deux exemples significatifs. Alors que l'amicale des Pensionnés de la KDL, fondée au Congo, avait pour objectif de départ la défense des intérêts des employés du rail, l'ARAAOM, fondée à Liège, regroupait les Liégeois de toutes professions sur base d'une simple aventure africaine commune. Avec le temps, les deux cercles ont fini par rapprocher leurs aspirations.

A cela s'ajoute que les responsables des deux associations, loin de toute course au pouvoir et de toute forme de népotisme, cultivent une identité de vue sur la pérennisation du mouvement. Claude Bartiaux fut un des premiers à répondre à l'appel à concertation d'Odette François-Evrard, pour une meilleure harmonisation des manifestations organisées par les uns et les autres et pour un approfondissement de la réflexion sur les chances de survie du mouvement issu de la colonisation, au regard du vieillissement des membres et de la difficulté qu'éprouvent ceux-ci à convaincre descendants et amis à les rejoindre pour faire des cercles d'anciens d'outre-mer des cercles d'amis d'outre-mer, plus particulièrement d'amis de l'Afrique centrale où bat toujours le cœur de la Belgique. Dans cette perspective, le rendez-vous annuel de Sart est en passe de devenir une institution, d'où devrait sortir, selon le vœu de Claude une charte nouvelle, refondant le mouvement d'origine, en ajoutant à son rôle de passeur de mémoire celui de promoteur des pays amis, au développement desquels chaque expatrié a apporté sa contribution, chacun selon ses talents.

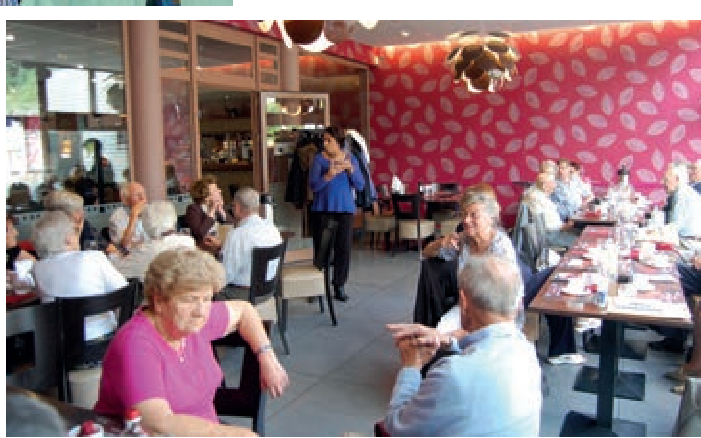


La dernière rencontre entre KDL et ARAAOM eut lieu à la Charnale à Grivegnée, le 10 juillet 2014, dans une ambiance détendue, dont ci-contre deux instantanés, avec d'une part le président Bartiaux joignant le geste à la parole pour souhaiter la bienvenue aux invités liégeois, et d'autre part la présidente François-Evrard évoquant le succès des récentes retrouvailles luso-congolaises à Lisbonne, en date du 14 juin 2014, en vue de mobiliser les Tuma Mashua (du nom de leur revue) pour la rencontre de 2015 en Algarve. De belge à l'origine, la famille s'élargit progressivement à l'Europe, avec le concours soutenu et intéressé de Mémoires du Congo. Un article est consacré dans le présent numéro à ces retrouvailles belgo-portugaises à Fernão Ferro.

Et avant que chacun ne retourne à ses occupations, interrompues le temps de faire un tour dans le passé tropical des convives, une dernière pose sur les escaliers du jardin de la Charnale, en rupture avec la tradition souvent décriée selon laquelle les anciens coloniaux passent leur vie à table. Devant tant de visages épanouis, on peut difficilement prétendre que les coloniaux ont laissé leur bonne humeur en Afrique. Belle preuve que le moral n'a pas d'âge.

■ Texte et photos Fernand Hessel







Echos

Nécrologie
L'ARAAOM a le pénible devoir d'annoncer le décès de :
- Gaby Mossoux, épouse de Pierre Delcommenne
- Paul Isentant (1929-2014)
et présente aux familles éprouvées ses condoléances émues.

Réalisations
- **10.05.14** : rencontre annuelle d'AKIMA à Nivelles (Hessel)
- **28.05.14** : AG de l'UROME à Bruxelles
- **14.06.14** : journée du Souvenir à Vielsalm (Dangoisse, Demoulin)
- **21.07.14** : Présentation du drapeau au Te Deum à Liège (Demoulin)

Projets
- **24.08.14** : Rencontre annuelle Reünie Zaire-Congo à De Pinte
- **06.09.14** : Hommage à Lippens et Debruyne à Blankenberge
- **06.09.14** : KDL/Club des Ostendais à Ostende
- **12.09.14** : Hommage à Chaltin à Erpent
- **18.09.14** : Hommage au Drapeau de Tabora à Bruxelles
- **20.09.14** : messe en mémoire des victimes de 1964 au Congo, à la Cathédrale SS. Michel et Gudule à Bruxelles, organisée par la FBC ; suivie d'une réception à l'hôtel Méridien.
- **26.09.14** : Conférence au Palais des Colonies sur le MRAC
- **28.09.14** : déjeuner d'automne à la Pitchounette à Tiège (+Asaom)
- **18.09.14** : Hommage au Drapeau de Tabora à Bruxelles
- **23.10.14** : Journée du Souvenir à Robermont & déjeuner aux Waides.
- **14.12.14** : Bonana au Beauregard à Alleur
- **2015** : invitation aux Retrouvailles luso-congolaises en Algarve (liste à établir avant le 31.12.14)

Relations extérieures
- **14.06.14** : Participation aux Rencontres luso-congolaises à Lisbonne (François-Evrard, Cogniaux, de Quick, Vincent, Pasquazzo, Hessel)
- **20.06.14** : 80e anniversaire du KKVL à Hasselt (Hessel)
- **25.06.14** : De Mohikaan à Ostende (Hessel)
- **10.07.14** : AP/KDL à la Charnale à Grivegnée (Dangoisse, François-Evrard, Cogniaux,Vincent et de Quick, Hessel)

ADMINISTRATION

Conseil d'administration
Présidente: Odette François-Evrard
Vice-présidente : Ninette Cogniaux
Secrétaire: Marie-Claire Brian
Trésorier : Odette Vielvoye
Monuments : André Gilman
Fêtes : Jo Bay Mwamba
Commissaire aux comptes : Jeannine André-Bonhomme
Photographe : Paul Dangoisse
Porte-drapeau : Albert Demoulin
Tam-Tam (rédaction, MdC, NLC et SNEL) : Fernand Hessel

Coordonnées
ARAAOM, rue du Laveu, 97 - 4000 Liège
Présidence : tél. 04 253 06 43 - 0486 74 19 48
odfrançois@yahoo.fr
Secrétariat : tél. 085 23 57 36 et 0486 20 04 06
marieclairebrian@hotmail.com
Merci de lui communiquer votre adresse mail
Compte en banque : BPOTBEB1 – BE69 0000 8325-3278
Cotisation : 15 €. Couple 18 €. Honneur 25 €.

Membres
Nombre de membres (sur base du lsiting actualisée au 1/8/14) : 109.
Merci aux membres en retard de cotisation de se mettre en règle. A défaut, la revue cessera d'être envoyée après le deuxième numéro de l'année.

Copyright

Appel à articles
Tous les Araaomiens sont invités à remettre à la rédaction, aux fins d'illustrer la une du Tam-Tam : (a) une brève esquisse biographique ne dépassant pas les 100 mots et (b) une petite dizaine de bonnes photos, datées et légendées au verso, illustrant le mieux leur vie professionnelle et familiale (de leur naissance à ce jour). Ils sont également invités à fournir des articles pour le corps de la revue.

Les articles sont les bienvenus sur :
araaom.tamtam@gmail.com





Spa honore ses pionniers

Comme chaque année en juin, l'ASAOM a fêté ses pionniers, le 29 exactement, selon un rituel bien rodé : dépôt d'une gerbe au pied de la stèle où sont gravés les noms des pionniers, sur fond de carte du Congo, puis déjeuner à l'hôtel Balmoral. La messe cette année dut être rayée du programme pour cause de visite liminaire de l'évêque de Liège à l'église Notre-Dame et Saint-Remacle à Spa, laquelle retint également le bourgmestre de Spa, notre éminent membre, Joseph Houssa.

Pas de moambe au menu, mais un tartare de saumon, suivi d'un filet de bar en croûte, l'un et l'autre appréciés des 25 convives, parmi lesquels une remarquable délégation de Verviétois, anciens de la défunte RAAAV, venus en voisins, et de Liégeois, sympathisants de l'ARAAOM, dont la présidente en personne. Après tout, le poisson est aussi bon sur les hauteurs de Spa que dans la plaine qui borde la mer du Nord. *"C'est cher, mais c'est bon"*, résuma un convive, avant de retourner en pensée sur les rives du Congo où le capitaine était encore meilleur. Avant la séparation, André Voisin a remercié chaleureusement les participants d'ici et d'ailleurs. Odette François-Evrard, évoquant la réussite des toutes récentes Retrouvailles luso-portugaises du 14 juin 2014 à Fernão Ferro au Portugal, a fait un appel à manifestation d'intérêt pour les retrouvailles de juin 2015 en Algarve.

Fernand Hessel a offert ses services pour l'organisation d'un voyage au Congo, plus précisément au Bas-Congo. Ces deux derniers projets feront l'objet de plus amples précisions dans les mois à venir.

En illustration de la journée du souvenir de 2014, réussie de part en part, voici 3 instantanés qui témoignent du dynamisme de l'Association spadoise des Anciens d'outre-mer.

Texte et photos
Fernand Hessel



Dans les salons de l'hôtel Balmoral, pour un apéritif agrémenté de joyeux échanges entre amis, les dames bien assises et les messieurs debout

Autour de la stèle des Pionniers dans le parc de Sept heures, avec l'hommage du seul drapeau de l'ARAAOM, le drapeau de l'ASAOM étant momentanément sans hampe et sans porte-drapeau



A table au restaurant de l'hôtel, avec en prime un serveur africain de souche, pour rendre le tableau encore plus authentique



Chez les derniers des Mohicans à Ostende

Dans la parfaite tradition, le Cercle des Mohicans, qui regroupe les survivants ouest-flandriens de l'épopée coloniale belge de même que leurs descendants et sympathisants, a organisé son buffet d'été à Ostende, dans les jardins et la salle des banquets du Ten Stuyver, où il a ses habitudes, sis entre plage et cimetière. Près de 150 anciens et amis de Flandre occidentale s'y sont donné rendez-vous, faisant du Mohikaan un des cercles civils les plus courus du pays. Grâce en soit rendue à son fondateur Bob Van Hee et à son comité, qui a pour ambition d'allier le passé et le présent dans une nostalgie qui n'exclut pas l'ouverture à l'Afrique d'aujourd'hui, et pour principe de conférer aux retrouvailles une dimension culturelle, prenant pour bonne habitude de céder la parole à l'un ou l'autre spécialiste parmi les invités.

Nombreux furent les intervenants, et même les exposants, dont le président lui-même qui mit l'occasion à profit pour présenter le cinquième tome de sa saga congolaise, portant le titre de "*En toen ging het licht uit ...*" ("*Et alors la lumière s'éteignit'* ...) – A4, 700 pages - et le sous-titre, encore plus explicite, de "*Wat gebeurde er na de 'Dipenda' met de 100.000 kolonialen ?*" ("*Qu'est-il advenu après l'Indépendance des 100.000 coloniaux ?*").
Une anthologie de souvenirs abondamment illustrés retraçant une vingtaine de portraits, qui ne restera pas sans suite, le tome VI étant déjà annoncé.
Plusieurs spécificités font du Mohikaan un cercle des plus convivial. Il y a d'abord l'initiative d'inclure dans les rangs les missionnaires, autant les religieuses que les religieux, souvent venus du fin fond de la brousse et désireux, autant que les laïcs, d'évoquer leur aventure sous les tropiques.
Cette habile ouverture est pourtant exceptionnelle dans le paysage post-colonial belge. Ensuite le comité sait tirer le meilleur profit des talents particuliers que le cercle compte parmi ses membres : artistes, journalistes, militaires ..., ce qui confère un plus aux rencontres grâce au partage des compétences acquises.
Puis il y a la délicate attention aux hôtes venus d'ailleurs, la plupart francophones, qui consiste à mettre à leur disposition une table spéciale afin de faciliter les échanges. Ils sont quelques-uns en effet à avoir choisi la Reine des plages pour meubler leurs vieux jours.

Cette fois-ci en outre ont pris place à la table des francophones les présidents de l'UROME et de la FBC, dans le cadre de la campagne qu'ils poursuivent, de cercle en cercle, en faveur de la journée de commémoration des victimes de la rébellion de 1964, fixée au 20 septembre 2014 à la cathédrale SS. Michel et Gudule.
La rencontre offrit une belle occasion de mettre en vente les épingles aux drapeaux congolais et belge créées en vue de subvenir aux frais organisationnels. M. Faeles, qui est quasi de toutes les manifestations, se fit aider dans cette opération par la charmante Karin Devos. Il est vrai que Michel Defainin, un fidèle du Mohican et d'Akima, avait déjà pris les devants en 2013.
Pour le reste aucune hiérarchie ne préside à l'assemblée qui se veut résolument égalitaire.

Enfin, petit clin d'œil à Mémoires du Congo, la publication du cercle, sous le titre incontournable de "De Mohikaan", est la seule jusqu'ici à reprendre, tout en le complétant pour la rubrique le concernant, le calendrier des manifestations national, ce qui témoigne de son désir de s'inscrire dans une approche fédérative.
Le mouvement qui a pour ambition de sauvegarder la mémoire du passé des Belges en Afrique centrale, de tous les Belges, peut se réjouir de pouvoir compter à Ostende sur un précieux allié.

Un large plan de la salle permet de se faire une idée et de l'abondance des participants et de l'ambiance de bon aloi que ceux-ci surent créer, le tout sous le regard étoilé du drapeau du Congo belge.

■ Texte et photo Fernand Hessel



Léopold II à Hasselt

Après la présentation du buste impressionnant de Halle, évoqué dans le Contacts 126, la rédaction poursuit son tour de Belgique de la statuaire de Léopold II, et fait étape cette fois dans la capitale du Limbourg. Le jour de la visite était faste, car la Koninklijke Koloniale Vereniging van Limburg, fêtant le 80e anniversaire de sa fondation, était venue déposer une gerbe en hommage au grand Roi, avec en fond sonore la fanfare de la Force aérienne, le tout sous l'œil scrutateur de William De Wilde, le sympathique et dévoué président d'AMI-FP-VRIEND, sectie Limburg, toujours au front quand il s'agit de l'armée. (Voir article relatif au jubilé du KKVL dans les pages Nyota 159 ci-incluses) Le buste surmonte un large monument comprenant les noms de tous les pionniers limbourgeois de l'Etat indépendant du Congo, évoqués par commune et affectueusement désignés comme collaborateurs du Roi.



■ Texte et photo Fernand Hessel

Les Kivutiens se retrouvent à Nivelles-Sud

La rencontre annuelle organisée par l'Amicale Kivu-Maniema (AKIMA), le 10.05.14, compte incontestablement parmi les événements les plus impressionnants de ceux qui se déroulent encore en Belgique, à la plus grande satisfaction des anciens du Congo. Avec le rendez-vous annuel d'Ostende organisé par les Mohicans, nous tenons là ce que le mouvement issu des anciens cercles coloniaux réussit le mieux.

Il faisait bon d'être au Motel de Nivelles-Sud, non seulement parce que l'organisation et l'accueil offerts par AKIMA était exemplaire, mais aussi parce que l'occasion était multiple de rencontrer des anciens compagnons de route d'avant et d'après soixante, qui tous avaient apporté leur bonne humeur. Cela n'empêcha pas bien sûr d'accéder au buffet, surtout que l'organisation, Mme Despa en tête, veillait au bien-être de chacun. La pratique du badge portant le nom de l'invité fut de bonne inspiration pour faciliter les retrouvailles et rafraîchir notre mémoire de plus en plus défaillante à mesure que nous nous éloignons du temps de nos aventures communes. Bien qu'AKIMA ne fasse pas partie de l'UROME (Union royale chapeautant l'ensemble des cercles issus de la colonisation belge), le président André de Maere d'Aertrycke a tenu à être présent, de même que Michel Falaes, président de la Fraternité belgo-congolaise. Comme à l'accoutumée en cette année de commémoration du 50e anniversaire des tragiques événements de Kisangani en 1964, ayant précipité dans la mort des milliers de Congolais, Belges et autres expatriés, un moment fut consacré à sensibiliser le public à l'importance de la cérémonie d'hommage, le samedi 20 septembre 2014, à la cathédrale SS. Michel et Gudule à Bruxelles. L'occasion a été mise à profit, pour vendre des médailles aux drapeaux belge et congolais, conçues pour alimenter le budget de la cérémonie (participation de l'archevêque de Kisangani et réception au Sheraton). Il fut également procédé à la distribution de quelques anciennes revues de Mémoires du Congo, pour mieux faire connaître la publication et inciter les intéressés à prendre un abonnement. Enfin un plaidoyer informel fut entrepris auprès des responsables d'AKIMA pour que l'association de fait rejoigne l'UROME, qui est un peu le gardien du temple du mouvement postcolonial. Toutes les institutions s'impliquant dans la pérennisation de celui-ci ont besoin du soutien de tous.

Au bilan une belle journée de consolidation des liens fraternels tissés sur les bords du Kivu, qui a fait chaud au cœur de celles et ceux qui ont gardé vivante la mémoire de leur aventure tropicale. Merci à AKIMA et surtout continuez en si bon chemin.

■ Texte et photo Fernand Hessel



Pénible recherche à Erpent

Dans la soirée du 10 mai 2014 la rédaction mit le cap sur Erpent en vue de photographier le monument (signé Elström, 1937) dédié à Chaltin et aux coloniaux qui se portèrent volontaires pour barrer la route à l'envahisseur allemand à Namur en 1914 (lire l'article consacré à Chaltin dans le présent numéro). Ceci dans la perspective de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre, avec une attention particulière aux signes attestant de la présence de Congolais de souche dans la défense de Namur (lire l'article *"Pour l'honneur d'avoir combattu"* dans le numéro 30).
La rue où se situe le monument ne fut pas difficile à trouver, un grand poteau placé à l'entrée indiquant en grand la direction du monument. Par contre il aura fallu interroger une bonne vingtaine d'habitants, de passants et même de riverains du site, pour localiser celui-ci.
Indifférence pénible de la part des Erpentois qui loin de s'intéresser au passé colonial du pays ignorent jusqu'à l'existence d'un monument commémoratif d'un haut fait militaire du début de l'invasion allemande en 1914, pour la défense de la liberté de leurs ancêtres de surcroît.
A un jet de pierre de leur habitation, près de l'école primaire et dans la rue principale qui plus est !
Et ne parlons pas de la personnalité de Chaltin, car là, c'est l'enterrement définitif. Heureusement qu'il reste l'armée belge pour honorer Chaltin d'année en année. Précisons que cet oubli n'est pas le fait de la ville de Namur qui a érigé un tout nouveau monument quand l'ancien plus modeste a dû céder la place lors de la construction d'une nouvelle école, mais celui des villageois qui ne connaissent décidément de la rue que la maison qui est la leur. Dans notre société de consommation rapide, la mémoire du passé, fût-il prestigieux, est décidément difficile à cultiver.

■ Texte et photo Fernand Hessel



Echos

Réalisations
- **28.05.14** : AG de l'UROME (Hessel)
- **29.06.14** : Journée du Souvenir à l'hôtel Balmoral à Spa
- **18.07.14** : séance de travail avec Robert Devriese, nouvel administrateur-délégué de l'UROME, à Spa (Voisin, Hessel)

Projets
- **24.08.14** : Rencontre annuelle Reünie Zaire-Congo à De Pinte
- **06.09.14** : Hommage à Lippens et Debruyne à Blankenberge ;
- **12.09.14** : Hommage à Chaltin à Erpent ;
- **18.09.14** : Hommage au Drapeau de Tabora à Bruxelles ;
- **20.09.14** : Messe en mémoire des victimes de 1964 au Congo, à la Cathédrale SS. Michel et Gudule à Bruxelles; suivie d'une réception au Sheraton ;
- **26.09.14** : Conférence au Palais des Colonies sur le MRAC ;
- **2015** : invitation aux Retrouvailles luso-congolaises en Algarve (liste à établir avant le 31.12.14)

Relations extérieures
- **10.05.14** : Rencontre annuelle d'AKIMA à Nivelles (Hessel)
- **14.06.14** : Retrouvailles luso-congolaises à Lisbonne (Reinaldo de Oliveira, Hessel)
- **15.06.14** : Journée du Souvenir à Vielsalm (Voisin)
- **20.06.14** : 80e anniversaire du KKVL à Hasselt (Hessel)
- **25.06.14** : De Mohikaan à Ostende (Hessel)
- **10.07.14** : déjeuner AP-KDL à la Charnale à Grivegnée (Hessel)



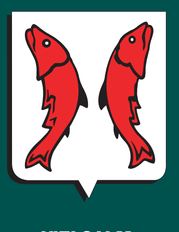
ADMINISTRATION

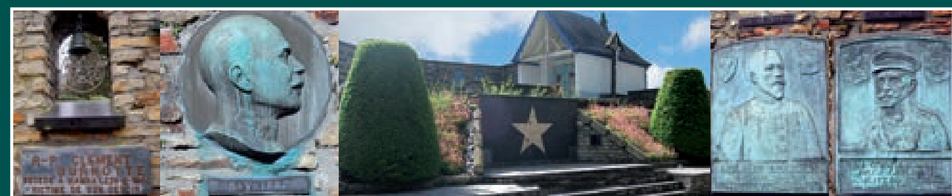
Conseil d'administration
Président : André Voisin
Vice-président : José Welter
Secrétaire, trésorier et archiviste : Reinaldo de Oliveira
Fêtes : Janine Gilard
Rédaction Contacts (MdC, NLC, SNEL) : Fernand Hessel
Autre membre : René Dubois (past-president)

Coordonnées
ASAOM
c/o Reinaldo de Oliveira, avenue Reine Astrid, 41, 4910 Theux;
téléphone : 0477 75 61 49
Compte: GKCCBEBB - BE90 068-0776490-32
Cotisation ordinaire : 15 €. Cotisation de soutien : 20 €
Toute majoration sera reçue avec reconnaissance.

Membres
Nombre de membres : 86 (sur base du listing actualisé au 1/8/14). Merci aux membres en retard de cotisation de se mettre en règle. A défaut, la revue cessera d'être envoyée après le deuxième numéro de l'année.

Appel à articles illustrés
Tous les Asaomiens sont invités à remettre à la rédaction, aux fins d'illustrer la une de Contacts : (a) une brève esquisse biographique ne dépassant pas les 100 mots et (b) une petite dizaine de bonnes photos, datées et légendées au verso, illustrant le mieux leur vie professionnelle et familiale (de la naissance à ce jour). Ils sont également invités à fournir des articles pour le corps de la revue.
Les articles sont les bienvenus à :
asaom.contacts@gmail.com


VIELSALM





Cessez le feu !

Bien que notre revue ne soit pas par essence militaire, il en existe suffisamment de bonnes assurées par les militaires eux-mêmes, la rédaction ne résiste pas à la tentation d'insérer un article d'inspiration guerrière, sans rapport avec l'Afrique pour une fois, mais en rapport avec le front belge de la Grande Guerre.
Concession faite au centenaire, en laquelle la rédaction met toute son horreur de la guerre en même temps que toute son admiration pour ceux qui ont combattu.
L'épisode relaté, pour lequel il n'y a, on s'en doute, aucune illustration directe, qui s'est déroulé à Ypres après un combat de nuit, a été glané dans un quotidien bruxellois (1e année, n°24) paru le 30 novembre 1914 sous le titre d'Echo de la presse internationale.
Ce texte, d'un correspondant de guerre français, illustre parfaitement, nous semble-t-il, l'esprit qui souffle sur les anciens belligérants, en cet été 2014.

"Un seul blessé gisait à mi-chemin entre les deux retranchements sous le feu. Nos hommes tiraient toujours, mais personne ne visait le malheureux. Tout à coup nous vîmes sortir un homme des tranchées allemandes qui se dirigeait vers le blessé dans l'intention de lui porter secours. Une salve l'abattit.

Cessez-le feu ! commanda soudain notre officier.
Nous obéîmes et nous vîmes soudain, à notre grand étonnement, que l'officier quittait la tranchée. Du côté allemand une balle l'atteignit, mais il se releva brusquement avec un effort incroyable et marcha d'un pas ferme vers les retranchements allemands. Des applaudissements se firent alors entendre des deux côtés et pendant près d'une heure, aucun coup de feu ne fut tiré ni d'un côté ni d'autre. Notre officier s'avança jusqu'au blessé, et bien que blessé lui-même, il le souleva, le soutint et le conduisit jusqu'aux tranchées allemandes où il le plaça soigneusement sur un monticule de terre, aussi sûrement que s'il eût été à la maison, et revint près de nous.
Mais il ne revint pas sans récompense.

Il est heureux que toutes les balles du monde ne puissent tuer l'honneur qui reste ancré dans l'être humain, même quand la guerre le force à tuer.

Un officier allemand se précipita des retranchements, enleva de sa tunique la croix de guerre qu'il portait et l'attacha sur la poitrine de notre héros. Des deux côtés résonnèrent des bravos retentissants. Lentement notre officier revint vers nous, salué par nos applaudissements, et tomba épuisé et sans connaissance dans nos bras. Mais les allemands nous laissèrent le temps de le relever et de lui porter secours. Puis de nouveau le combat acharné recommença..."

Il est heureux que toutes les balles du monde ne puissent tuer l'honneur qui reste ancré dans l'être humain, même quand la guerre le force à tuer.

Texte et photos
Fernand Hessel



Cimetière de Houthulst



Des fleurs pour le mémorial

Le CRAA, fidèle à une tradition déjà longue, prit le temps en juin d'honorer ses pionniers, magnifiquement perpétués sur un des plus beaux mémoriaux de Belgique, à Vielsalm, avec sa grande étoile en coticule et sa cloche que l'on agite chaque année pour rappeler aux anciens qu'ils ne sont pas tombés dans l'oubli. C'est le petit-fils du pionnier Jacques, mieux connu sous le nom de Jacques de Dixmude, fondateur principal du monument, qui a le privilège de l'actionner.

Le drapeau de l'ARAAOM fièrement porté par Albert Demoulin, pionnier à sa manière, doubla le drapeau du CRAA, porté pour la première fois par Denise Pirotte, le nouveau porte-drapeau du CRAA (le mot n'a pas encore de féminin).. Après le dépôt de la gerbe, le cortège fort d'une vingtaine de personnes (sauf le président d'honneur resté fidèle à son Auberge du Carrefour), se dirige vers la Table de Marie au centre de la ville pour la partie gastronomique de la journée du souvenir où les membres passèrent un agréable après-midi, comme en témoigne l'illustration ci-incluse. André Voisin, président de l'ASAOM, était venu en personne apporter le salut des Spadois. Et fidèles d'entre les fidèles, Albert Demoulin, sortant d'une intervention chirurgicale lourde, toujours porteur du drapeau de son cercle, et sa femme, de même que Paul Dangoisse, auteur des photos illustrant le présent article, et son amie, formaient la délégation liégeoise, dont une bonne part se trouvait au Portugal, aux retrouvailles luso-congolaises.

Les membres eurent une pensée pour Nicole Jacques de Dixmude, autre fidèle de nos rencontres, contrainte d'envoyer son mari tout seul au mémorial comme à la table de Marie pour cause de maladie, et forment le vœu d'un prompt et complet rétablissement. Par contre, l'assemblée salua avec plaisir le retour de Rose Parmentier, au terme de su convalescence. Le CRAA ne se sent jamais aussi bien que quand toute la famille est autour de la table.

Notons en passant que Denise Pirotte, le nouveau porte-drapeau du CRAA, est entrée parfaitement dans son rôle. Il est vrai qu'elle peut compter sur l'expérience d'un professionnel, Albert Demoulin. Il ne reste plus à l'ASAOM qu'à trouver un nouveau porte-drapeau, le brave Fernand Defossé ayant été contraint de déclarer forfait.
Il est bon que le trio de porte-drapeaux redevienne complètement opérationnel, car les commémorations qui s'annoncent pour septembre prochain sont particulièrement nombreuses, centenaire oblige. Hommage au drapeau de Tabora à Bruxelles, hommage à Chaltin à Erpent, hommage à Lippens et Debruyne à Blankenberge et hommage aux victimes de la rébellion de 1964 à la Cathédrale SS. Michel et Gudule à Bruxelles.

Fernand Hessel
Photos Paul Dangoisse







Le KKVL en fête

L'association limbourgeoise des anciens d'Afrique centrale, répondant au nom précis de Koninklijke Koloniale Vereniging van Limburg, a réussi son pari de fêter avec faste le 80e anniversaire de la fondation de son cercle. C'est tout naturellement Hasselt, capitale du Limbourg, qui servit de cadre aux festivités du vénérable jubilé. C'est là que l'on atteint l'autorité la plus élevée de la province, là oùl'on dispose de toutes les commodités, là enfin où est érigé un monument à la gloire de Léopold II et à la mémoire de tous ses collaborateurs de l'Etat indépendant du Congo dont il fut le souverain.

Un reportage spécial est consacré au plus grand des Belges dans les pages réservées à l'ASAOM, qui a pris l'initiative de passer en revue, numéro après numéro, tous les monuments érigés en l'honneur de Léopold II sur le territoire national.
Disons d'entrée de jeu que l'octogénaire se porte à merveille, malgré l'inévitable érosion nécrologique. Il suffit de prendre pour preuves la forte participation (plus de 60 convives à table), le prestige de la manifestation : dépôt de gerbes au pied du monument à Léopold II où sont inscrits les noms de tous les Limbourgeois qui sont morts pour que vive le Congo (appelés avec beaucoup d'égard les collaborateurs de Léopold II), messe dans la cathédrale dite par un prêtre congolais et rehaussée par une chorale congolaise, réception dans la salle d'apparat de l'hôtel de ville (où prit fin un mariage, incité gentiment à accélérer la photo de circonstance au pied de l'escalier d'honneur), banquet dans l'impressionnant Centre culturel de la capitale de province (avec parking réservé aux invités du jubilé), sans oublier le champagne et le petit verre de genièvre, spécialité autant consommée à Hasselt que le péket à Liège.













Il fait chaud au cœur des anciens d'Afrique centrale de savoir que partout en Belgique on continue à honorer tous ceux, Flamands, Wallons, Bruxellois et Germanophones, qui se sont investis dans la promotion des pays en retard de développement, particulièrement ceux que le hasard de l'Histoire et le génie d'un monarque a désignés comme prioritaires pour les Belges. S'ils ne furent pas des millions à se lancer dans l'aventure coloniale, ils furent des millions à en récolter les bienfaits.

Les liens que la Belgique a tissés avec les pays qu'elle colonisa restent solides, grâce entre autres à tous les cercles qui se sont formés de par le pays pour en perpétuer la mémoire. Au vu des images, force est de reconnaître qu'une grand harmonie a fini par s'instaurer entre Africains et Belges: l'officiant est Congolais, la chorale est congolaise.

On peut seulement regretter que parmi les convives, il ne se trouve que peu d'Africains. Aucun cercle n'a vraiment réussi à intégrer, une fois les indépendances conclues, les ressortissants africains vivant sur le sol belge.Sans doute les souvenirs à partager ne sont-ils pas tout à fait les mêmes.

Il importe cependant de nuancer ce propos : beaucoup de cercles ont à cœur de continuer, par membres interposés, à promouvoir le développement des pays africains et à y contribuer financièrement. C'est aussi le cas du KKVL.

Texte et photos
Fernand Hessel

PS
Voir aussi le reportage sur le monument de Léopold II à Hasselt, fleuri à l'occasion du même 80e anniversaire, dans les pages de Contacts, insérées également dans la présente publication.

Mémoire du Nyota

De sommaires calculs, à défaut d'archives complètes, les guerres étant voraces d'archives, permettent de supposer que le premier numéro de la revue Nyota est paru en 1965. Ce qui est certain, c'est que la revue du CRAA atteint aujourd'hui le numéro 159, avec un mérite incontestable. Les rares archives attestent que les rédacteurs ont diminué d'année en année comme peau de chagrin, mais cela n'a pas empêché Roger Marquet, durant sa longue présidence, de réussir la prouesse d'en assurer une livraison trimestrielle. Déjà dans le numéro 60, le secrétaire Raymond Gaspard, de Vielsalm, écrit :
"Nyota reçoit à peine plus de nouvelles de ses membres que le rail BCK ne recueille de flocons de neige en vingt ans ! … Il est impensable que dans un groupe de deux cents personnes, on ne trouve pas l'un ou l'autre qui sache manier la plume..."
En 2009, le Nyota entame une mue profonde. Jean-Marie Koos, fortement encouragé par le nouveau comité présidé par Freddy Bonmariage et talonné par le vice-président Guy Jacques de Dixmude, l'un et l'autre voyant venir le danger d'une imminente cessation de paraître, accepte la rédaction en chef et se lance du même coup dans une intéressante rénovation.

Après six numéros au format A5, le numéro 150 se pare de couleurs et reprend le format A4.



En 2010, Fernand Hessel propose un partenariat avec "Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi", lequel conduit à une modernisation de la publication et ouvre la voie, espère-t-on, à une revue unique pour l'ensemble du mouvement issu de la colonisation, en Wallonie et peut-être même dans l'ensemble du pays. Les associations voisines de Liège (ARAAOM) et de Spa (ASAOM) ne tarderont pas à emboîter le pas au CRAA dans ce partenariat arrivé à point nommé.
Ainsi le Nyota, un instant moribond, a pu reprendre de la couleur et, en terme d'histoire de la fusion des revues, prendre la tête du peloton frappant à la porte de Mémoires du Congo. Et il est à espérer que la liste des associations soucieuses de leur avenir ne soit pas close.

Comme les quatre pages réservées au CRAA sont insérées dans la présente revue, au même titre que celles de l'ARAAOM et de l'ASAOM, le lecteur peut se faire facilement une idée du chemin parcouru dans le sens de la consolidation du mouvement.

Fernand Hessel
en collaboration avec Jean-Marie Koos

Echos

Réalisations
- **28.05.14** : AG de l'UROME (Hessel)
- **15. 06.14** : Journée du Souvenir

Projets
- **24.08.14** : Rencontre annuelle Reünie Zaire-Congo à De Pinte
- **06.09.14** : Hommage à Lippens et Debruyne à Blankenberge
- **12.09.14** : Hommage à Chaltin à Erpent ;
- **18.09.14** : Hommage au Drapeau de Tabora à Bruxelles
- **20.09.14** : Messe en mémoire des victimes de 1964 au Congo, à la Cathédrale SS. Michel et Gudule à Bruxelles; suivie d'une réception au Sheraton
- **26.09.14** : Conférence au Palais des Colonies sur le MRAC
- **06.12.14** : Bonana à l'auberge du Carrefour- Baraque de Fraiture
- **2015** : invitation aux Retrouvailles luso-congolaises en Algarve (liste à établir avant le 31.12.14)

Relations extérieures
- **14.06.14** : Rencontres luso-portugaises à Lisbonne (Hessel)
- **20.06.14** : 80e anniversaire KKVL à Hasselt (Hessel)
- **25.06.14** : De Mohikaan, à Ostende (Hessel)
- **10.07.14** : AP-KDL à La Charnale à Grivegnée (Hessel)

Ces quatre manifestations sont commentées dans la présente édition, sous des titres divers de la "Vie des associations".



ADMINISTRATION

Conseil Administration
Président : Freddy Bonmariage
Vice-président : Guy Jacques de Dixmude
Secrétaire et trésorier : Herman Rapier
Porte-drapeau et fêtes : Denise Pirotte
Vérificateur aux comptes : Paul Chauveheid
Nyota (rédaction, NLC et SNEL) et Urome : Fernand Hessel
Autre membre : Pierre Cremer

Secrétariat
6, rue Commanster, 6690 Vielsalm
hermanrapier@skynet.be - tél. : 080 21 40 86
Cotisation annuelle unique : 15 €
Compte en banque : BE35-0016-6073-1037
Pour la bonne marche du cercle, merci de verser la cotisation avant terme. En cas de non-paiement de la cotisation de l'année, la revue cessera d'être envoyée après le second numéro de l'exercice.

Membres
Nombre de membres : 54 sur base du listing actualisé.

Copyright (les quatre pages CRAA)

Appel à articles
Tous les membres du CRAA sont invités à remettre à la rédaction, aux fins d'illustrer la une du Nyota : (a) une brève esquisse biographique ne dépassant pas les 100 mots et (b) une petite dizaine de bonnes photos, datées et légendées au verso, illustrant le mieux leur vie professionnelle et familiale (de leur naissance à ce jour). Ils sont également invités à fournir des articles pour le corps de la revue.
Les articles sont les bienvenus à : craa.nyota@gmail.com



"Congo Inc., Le testament de Bismarck", In Koli Jean Bofane, 304 pages, Actes Sud, avril 2014

Faut-il encore présenter Jean Bofane, dont le premier roman, Mathématiques congolaises a connu un impact considérable, est traduit dans plusieurs langues et a remporté de nombreux prix ? Si son premier livre démonte avec cynisme, humour et amour les déboires d'un peuple soumis au pouvoir prédateur en RDC, son nouvel opus nous plonge dans la mondialisation à laquelle le Congo a, de tous temps, été confronté, enjeu des grandes puissances attirées par ses richesses, soumis aux forces et interactions des marchés mondiaux, vaste entreprise (Congo Inc.) dont les rênes lui échappent au gré des tyrannies, magouilles, corruptions, pressions, manipulations. Et, au centre de ce gigantesque écheveau, le peuple, les petites gens, broyées, balayées par un système qui les dépasse. Et pourtant...
Au gré des aventures de ses personnages, ce sont tous les drames du Congo actuel que Jean Bofane nous décrit avec sa verve habituelle : magouilles financières, pillages miniers, violence omniprésente, détresse des shégués, emprise des églises du réveil, de la drogue et du sexe. Peuple parmi les plus déshérités de la terre dans un pays potentiellement des plus riches.
Le personnage principal, Isookanga, Ekonda du Tshuapa, dans la province de l'Equateur, campe lui-même cette dualité : de mère pygmée et de père bantou, il se démarque par sa taille aussi bien parmi les pygmées qu'il dépasse d'une bonne tête que parmi les bantous auprès desquels il lui manque une tête. Bien qu'héritier désigné du chef du village, Isookanga se sent à l'étroit dans ce milieu imprégné de traditions séculaires et rêve de mondialisation. L'isolement du village est rompu par l'installation, en grandes pompes, d'un pylône de télécommunications. C'est l'occasion pour le jeune homme de subtiliser l'ordinateur d'une anthropologue et de découvrir les jeux en ligne, dont le «Raging Trade» dans la ligne de ses ambitions mondialistes et dans lequel les multinationales se disputent un territoire et, bien entendu, toutes ses richesses, par le biais de groupes armés et corollaires tragiques : bombardements, nettoyage ethnique, viols massifs, déplacements de population, esclavage des creuseurs.

Isookanga décide donc de quitter le corset de forêts et de traditions qui l'entravent pour tenter l'aventure à Kinshasa. Au travers de multiples rencontres représentatives chacune d'un visage de ce Congo polymorphe, Jean Bofane nous plonge dans les joies et les souffrances d'un peuple et son incroyable faculté de résilience. Accueilli, du fait de sa petite taille, par un groupe de shégués, enfants de la rue, enfants soldats, enfants sorciers, orphelins, microcosme d'une société en lambeaux, il leur sert bientôt de référence. Parmi eux Shasha la Jactance, l'adolescente réchappée des massacres de l'Est devenue chef de bande et maîtresse d'un casque bleu lituanien peu reluisant, Modogo l'enfant-sorcier, Omari Double lame, l'enfant-soldat, Gianni Versace la sape. Et au travers d'eux, l'effarent calvaire des enfants des rues en lutte constante pour leur survie.



Isookanga se lie avec Zhang Xia, jeune Chinois débarqué en RDC dans le sillage d'un homme d'affaires véreux qui l'a abandonné, dépouillé de son passeport, à peine mieux loti que les shégués, qui se débrouille en vendant des sachets d'eau glacée, commerce qu'il développera sous l'impulsion "mondialiste" d'Isookanga. Involontairement, ils se retrouvent mêlés à une émeute des Shégués suite à l'assassinat d'un des leurs. Le nouveau porte-parole des Shégués apparaît dès lors aux nouvelles télévisées. C'est ainsi qu'il attire l'attention de Bizimungu, ancien chef de guerre Tutsi récompensé par un poste dans la capitale pour sa contribution au climat de terreur qui a "poussé les habitants du Kivu à fuir leur terre de leur plein gré". Promu directeur du parc national de la Salonga, Bizimungu croit voir dans le jeune pygmée un allié providentiel pour s'enrichir. Mais Isookanga a plus d'un tour dans son sac.

Le jeune homme n'a finalement d'autre alternative que de retourner dans son village profondément perturbé depuis l'implantation du pylône et de se préparer à son rôle de chef "des kambala et des pangolins" mais avec, dans ses bagages, le fameux cdrom que Zhang Xia a réussi à subtiliser dans la débâcle de son entreprise et qui contient un relevé détaillé de tous les gisements miniers du Congo. Cette possession pourrait lui permettre de poursuivre ses rêves mondialistes. A moins que...

En toile de fond bien évidemment, cette guerre pudiquement qualifiée par la communauté internationale de "basse intensité" malgré ses millions de victimes. Et tous les drames qu'elle entraîne, massacres, viols comme armes de guerre, exodes sans fin, souffrances sans bornes.

Entre horreurs et beautés, cynisme et tendresse, réalisme cruel et besoin de rêver malgré tout, Jean Bofane décrit un peuple polymorphe écartelé entre ses plus bas instincts, ses pires turpitudes, les compromissions des ONG et agences internationales, MONUSCO comprise, et la lutte désespérée pour survivre, s'en sortir malgré tout, préserver son humanité. Aussi complète, sinon plus, qu'un rapport de l'Human Rights Watch, son oeuvre nous prend à bras le corps - et le coeur - avec sa faconde puissante, son langage visuel, presque cinématographique, son écriture riche et savoureuse, où l'humour le plus mordant laisse filtrer une profonde tendresse pour tous les laissés pour compte de la vie de ce pays natal qu'il aime tellement.

Roman, récit, histoire ? Ou tout simplement un incomparable "conte africain" où l'imaginaire flirte avec la réalité. A lire absolument. Mais vous n'en sortirez pas indemnes.

Françoise Moehler - De Greef

Echos de MDC

Trois mois fertiles en événements divers sont passés depuis la parution de notre revue du mois de Juin.

Parmi les invités du forum, nous avons reçu le Dr Dirk Teuwen qui nous a décrit sa lutte contre l'épilepsie au Congo et en Chine avec à l'appui de nombreux schémas et d'intéressantes images. Ce commentaire faisait suite à un article en néerlandais paru dans notre revue du mois de juin dont la traduction figure sur notre site www.memoiresducongo.be.

Le Professeur et ancien Vice-Recteur de l'ULB, Pierre de Maret, nous a fait l'insigne honneur de nous rendre visite et de faire le point sur un cours donné en 2ème année du Master en anthropologie à L'ULB.

En effet depuis plusieurs années, à l'instigation de l'UROME, trois membres de MdC, MM Louis De Clerck, André de Maere et Pierre Wustefeld, animent après la diffusion de notre documentaire sur "l'Administration Territoriale", une séance de "questions/réponses" sur ce sujet. Lors de l'examen d'Histoire de l'Afrique de la session de Janvier 2011, le Professeur de Maret eut l'idée de demander à ses étudiants ce qu'ils pensaient de ce cours.

Parmi les réponses, nous en retiendrons deux :

"La rencontre avec les anciens coloniaux fut mémorable et une belle remise en question de ce que les livres et cours nous apprennent et de l'importance de l'histoire vécue".

"Je n'avais par contre aucune attente concernant la colonisation, que nous avions déjà abordée l'année passée lors de nos cours de Temps modernes. Mais c'était sans compter la partie 'contemporaine' de la colonisation, le Congo et ses témoins. J'ai adoré et ma tête s'est encore remplie. Mais je me dis que ces témoins ne sont pas éternels. Et même si leur film était intéressant, je trouve que leurs explications l'étaient encore plus. Pour les futurs étudiants qui ne pourront pas les entendre, ne serait-il pas intéressant de filmer une ou plusieurs de leurs conférences en classe ?"

Nous avons entendu cette dernière remarque et disposons maintenant de l'enregistrement de ce cours qui pourra ainsi être diffusé dans l'avenir.

D'autre part, vous retrouverez sur notre site un échantillonnage plus important de ces commentaires estudiantins.

Dernièrement, Eric de Lamotte nous a entretenu de différents sujets dont l'ambition des nouvelles générations de Congolais tant en Belgique qu'au Congo qui s'interrogent sur un sujet intéressant : "Réinventer les relations belgo-congolaises".

Le groupe sis en Belgique est constitué de jeunes de 25 à 40 ans et s'appelle "le groupe du vendredi". Celui-ci est soutenu par la Fondation Roi Baudouin (Voir sur internet : www.v-g-v.be/fr). Le groupe congolais s'appelle "Génération Congo".

Eric de Lamotte s'occupe aussi de tourisme au Kivu et propose, sur son site "Kivu Travel", quelques voyages intéressants.

■ Paul Vannès



MÉMOIRES DU CONGO et du Ruanda-Urundi asbl

Périodique trimestriel

Agrément postal : BC 18012

N° 31 - Septembre 2014

© Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi

Editeur responsable : Paul Vannès.

Comité de rédaction :
Thierry Claeys Boùùaert, André de Maere d'Aertrycke, Françoise Devaux, Guy Dierckens, Nadine Evrard, Marc Georges, Fernand Hessel, Françoise Moehler-De Greef, Pascal Pruvost, Paul Roquet, Jean-Paul Rousseau, Paul Vannès, Daniel Van Tichelen.

Maquette et mise en page : New Look Communication

Conseil d'administration
Président : Roger Gilson.
Vice-Président : Guido Bosteels.
Administrateur-délégué : Paul Vannès.
Trésorier : Guy Lambrette.
Secrétaire : Nadine Evrard.
Administrateurs :
Patricia Van Schuylenbergh, Guy Dierckens, José Rhodius, CRAOM, représenté par Guy Lambrette, C.B.L-A.C.P., représentée par Thierry Claeys Boùùaert.
Administrateur honoraire : Pierre Wustefeld

Siège social
avenue de l'Hippodrome, 50
B-1050 Bruxelles
info@memoiresducongo.be

Siège administratif
rue d'Orléans, 2 – B 6000 Charleroi
Tél. 00 32 (0)71 33 43 73
Numéro d'entreprise : 478.435.078
Site public : www.memoiresducongo.org
BIC : BBRUBEBB
IBAN : BE95 3101 7735 2058

Secrétariat
Secrétaire : Georgette Cornelis
Assistante : Andrée Willems

Cotisations 2014
Membre adhérent : 25 €
Cotisation de soutien : 50 €
Cotisation d'Honneur : 100 €
Cotisation à vie : 1.000 €
Pour virement depuis l'étranger, veuillez donner à votre banque les informations suivantes :
BIC : BBRUBEBB - IBAN : BE95 3101 7735 2058
N'oubliez pas la mention "Cotisation 2014". Pour les dames, nous demandons, lors des versements, de bien vouloir utiliser le même nom que celui sous lequel elles se sont inscrites comme membres.

Fichier d'adresses
Si vous changez d'adresse, n'oubliez pas de nous communiquer vos nouvelles coordonnées. Cela nous permettra de rester en contact et évitera au secrétariat d'effectuer des recherches.
Si vous connaissez des personnes susceptibles de devenir membres de MDC, communiquez-leur notre adresse ou mieux encore transmettez-nous leurs coordonnées afin que nous puissions leur envoyer notre documentation.

Abonnement
Pour recevoir la revue, virer la somme de 25 € (50 € pour les autres pays d'Europe) au compte de "MdC" avec pour mention "abonnement".

Publicité
Tarifs sur demande, auprès du siège administratif